



Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

UFR Science politique

Master recherche - Etudes Africaines

**La cohabitation entre autochtones et anciens travailleurs migrants
sédentarisés dans la ville camerounaise de Bélabo : Analyse des
rapports sociaux, des modes d'accès à l'emploi et à l'espace
forestier**

Mémoire de master2

Etude présentée par

Alain BOUSSOUGOU

Sous la direction de

Jérôme VALLUY

Année universitaire 2009-2010

*A notre mère et notre grand-mère,
Anastasie BIBALOU et Pauline MIVINGOU,
Pour la vie et l'éducation données.*

REMERCIEMENTS

Toute œuvre qui résulte d'un effort humain est explicitement ou implicitement toujours le fruit d'une vaste collaboration. Ainsi, que tous ceux qui de près ou de loin ont pris une part active dans la réalisation de ce mémoire puissent trouver dans ces lignes l'expression de notre profonde gratitude. En nous exprimant de la sorte, nous pensons tout particulièrement à notre Directeur, **Jérôme VALLUY**, qui a bien voulu accepter de diriger ce travail. Nous lui remercions vivement pour sa disponibilité, ses orientations et la lecture de ce mémoire. Le même sentiment de reconnaissance est aussi exprimé à l'endroit de tout le corps enseignant et administratif de **l'université Paris 1 Panthéon Sorbonne**, pour la qualité des enseignements et la circulation de l'information.

Nos remerciements vont aussi à l'endroit de tous nos informateurs camerounais. Toutes les autorités coutumières, les responsables administratifs et la population de la ville de Bélabo pour la qualité de leur accueil. Nous ne saurons épuiser ces remerciements sans féliciter nos parents, les familles MOUDOKI BOULINGUI et MOUNDELE MOON, pour l'affection et le soutien financier. A mon aîné KING JOËL MOUNDZIEGOU, mais encore, à ma ravissante et jeune fiancée, **Marielle OGNANGA ILAMA**, dont l'amour nourrit toujours notre énergie.

Notre pensée va aussi droit vers tous les étudiants de notre promotion.

SOMMAIRE

Remerciements

INTRODUCTION GENERALE.....	7
----------------------------	---

PARTIE I : Histoire de l'industrialisation de la région de Bélabo

CHAPITRE I : Le progrès à travers l'investissement industriel	22
1. L'urgence de la construction du chemin de fer.....	22
2. La création de la Société Forestière Industrielle de Bélabo.....	23
3. Les conditions de travail des ouvriers.....	29

CHAPITRE II : La naissance d'une ville moderne : Bélabo	31
1. Les facteurs d'émergence.....	31
2. La promotion de la région : un foisonnement de volonté politique locale et étatique.....	33
3. L'extension de la ville.....	34
4. La répartition ethnique des quartiers de la ville.....	37

CHAPITRE III : La formation des liens sociaux entre autochtones et allogènes

1 - L'entreprise au centre du rapprochement des catégories identitaires Hétérogènes.....	40
2 - Le lien social à travers le rituel du « pleurer son corps ».....	41
3 - Les alliances matrimoniales.....	42

PARTIE II : Le quotidien d'une société en crise

CHAPITRE IV : La crise de l'emploi : origines et formes de résistance populaire

La fin de SOFIBEL.....	48
Les logiques ethno-communautaires.....	49
L'épuisement des ressources.....	50
L'économie de la débrouillardise.....	51

CHAPITRE V : Rupture entre autochtones et sédentarisation des migrants

Le nœud de la discorde entre locaux et « migrants »	55
Les autochtones clivés entre urbains et ruraux.....	58
La sédentarisation dans la précarité.....	59

CHAPITRE VI. Le différend lié à l'étiquette « population locale»

L'autochtonie : l'entre-deux.....	64
L'arrière plan des catégories exogènes.....	65

PARTIE III: Solidarité locale et pression sur les ressources naturelles

CHAPITRE VII. L'improbable destruction des liens entre autochtones et allogènes

1. « Le bien ne s'oublie pas ».....72
2. L'allogène dans les structures sociales des groupes autochtones.....74

CHAPITRE VIII. Le devenir d'une forêt post industriel.....77

- L'exploitation forestière : une activité lucrative77
- Le transport du bois.....80
- Le droit de silence de l'administration.....81

CONCLUSION GENERALE.....84

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....86

ANNEXES

Introduction générale

La réputation d'« *Etat forestier*¹ » affublée au Cameroun n'est pas anecdotique mais bien un fait tangible. Couvert par seize millions d'hectares de forêt dense et productive, et ce malgré une zone septentrionale sahélienne, presque désertique, marquée par la steppe et la savane, le pays reste incontestablement un espace dominé par la forêt. Ses territoires de l'est, de l'ouest et du sud y sont originellement dépositaires de ce patrimoine naturel. Fort de cet atout, l'exploitation forestière place le pays au troisième rang africain des pays producteurs de bois, derrière le leader ivoirien et le voisin gabonais. Mais il n'a pas toujours profité de cette richesse partout où elle abonde.

Dès l'accession du pays à l'indépendance (1960), la région de l'Est a très peu contribué à la formation de l'économie nationale². Les potentialités économiques dans cette province n'étaient pourtant pas rares. Le bois seul donnait déjà une idée de la richesse de la région. Les raisons susceptibles de justifier le peu d'intérêt pour celle-ci, dont l'exploitation aurait financièrement rapporté à l'Etat des conséquences plus value et la création d'emploi supplémentaire, étaient à rechercher vraisemblablement dans le manque de mobilisation des capitaux et l'inexistence, surtout, des infrastructures routières et de communication.

Dix ans après l'indépendance, c'est-à-dire dans les années 1970, la province ne tiendra plus la queue du peloton. En effet, les ambitions développementalistes qui inspirent tout nouveau pays indépendant sont aussi partagées par le Cameroun. Comme les autorités coloniales, qui avaient compris qu'elles ne pouvaient tirer meilleur profit des richesses de la colonie sans investir massivement, dans le développement des voies de communication³, l'Etat du Cameroun va construire à partir de 1964 une ligne de chemin de fer reliant Yaoundé et Bélabo⁴. Achevée au tournant des années 70, elle va précipiter l'implantation des unités de production industrielle,

¹ L'Afrique Centrale, du Cameroun à la République démocratique du Congo, est détentrice de la deuxième réserve forestière du monde après celle de l'Amazonie. Cf. CIRAD, Conservation de la biodiversité forestière en Afrique centrale Atlantique : le réseau d'aires protégées est-il adéquat ? *Bois et forêts des tropiques*, n°268 (2), 2001, p 7.

² La SFID filiale du groupe Rougier y est installée depuis 1946. Mais l'épineux problème dû à l'absence d'infrastructures routières réduisait l'optimisation de la production des grumes.

³ E. Mveng, *Histoire du Cameroun*, Paris, Présence africaine, 1963.

⁴ Petite localité urbaine de l'Est du Cameroun qui abrite la plus importante gare ferroviaire de l'axe sud-Nord. A propos du chemin de fer Transcam II, Voir- Atlas de la République unie du Cameroun, Paris, éditions Jeune Afrique, 1979, p 56.

notamment celles de l'usine de conditionnement de café de la ZAPI⁵. Le désenclavement de la province s'accélère davantage avec la création de la Société Forestière Industrielle de Bélabo (SOFIBEL). Corrélativement, la petite localité facilite à présent la circulation des biens et des personnes. Elle s'urbanise et se transforme en un nouvel *eldorado* pourvoyeur d'emplois. Vers elle, les migrants se ruent et y travaillent. La masse ouvrière, composée d'autochtones et de « migrants », est essentiellement employée par la nouvelle compagnie d'exploitation forestière. Depuis sa création en 1973, jusqu'à sa fermeture en 1995, elle demeurait le principal pôle de développement de la région. Malgré la fermeture de l'entreprise, la localité ne désemplit pas.

Un quinquennat après la fermeture de cette entreprise, le projet Pipeline Tchad-Cameroun, mené par l'entreprise canadienne COTCO⁶, va restaurer l'économie exsangue de la localité. En effet, vers la fin du précédent siècle, la découverte de gisement de pétrole au Tchad décide les deux pays voisins à parapher un accord autorisant la construction d'un pipeline le long de leur territoire. Ils permettraient ainsi de faciliter la livraison de cette matière première aux clients étrangers. Pays pétrolier, mais géographiquement enclavé, le Tchad n'exporte son pétrole que via l'utilisation de l'espace de son voisin. Un pipeline partant de ses points de production de Doda, au sud du Tchad, jusqu'au port maritime de Kribi au Cameroun comblera le désarroi des populations de l'est. Il traverse la région de Bélabo en 2000. Sa construction par COTCO a offert des possibilités d'emplois aux habitants. Cependant, la limite des offres disponibles contrastant avec la file croissante de la demande, la compétition pour y accéder va brusquement précipiter la localité dans le cycle vicieux des conflits.

Les difficultés rencontrées au niveau des ressources économiques n'ont pas pour autant remaniée la physionomie de la localité. Elle reste et demeure davantage un foyer de concentration d'une population locale très hétérogène. La substitution de l'économie du bois par l'« industrie pétrolière », et par la suite l'épuisement de celle-ci n'y a rien changé. Encouragée par les phénomènes d'industrialisation, d'urbanisation et corrélée par la migration, cette recomposition sociale recouvre manifestement deux préoccupations contemporaines : l'une est relative à l'autochtonie, tandis que l'autre met au centre l'épineux problème de la gestion durable des ressources naturelles. Ainsi toute l'architecture de ce travail ne s'articulera qu'autour de ces préoccupations.

⁵ Zone d'action prioritaire intégrée.

⁶ Cameroon Oil Transportation Company.

Dans un monde moderne, en perpétuelles mutations, où le concept de « terre vacante », usité jadis pour justifier les spoliations et la colonisation des espaces⁷, est tombé en désuétude, on doit dorénavant se mettre à l'idée que les mobilités sociales ne conduisent nulle part ailleurs que sur des terres occupées. « *Il n'existe pas une seule parcelle de terrain à laquelle puisse s'appliquer au sens propre le terme de terre vacante* »⁸. L'immobilisme n'étant pas le propre de la nature humaine, elles deviennent alors, pour diverses raisons, des terres de contacts entre différents groupes sociaux. Malheureusement, depuis quelques décennies, on assiste étonnement, en Afrique en particulier, à un embrasement de ces territoires recomposés. Comme le notent fort justement J-F Bayart et al, « *l'une des évolutions politiques les plus inquiétantes sur le continent tient précisément à la généralisation de l'opposition entre « autochtones » et « allogènes » et à la véhémence nouvelle qu'elle y revêt.* »⁹

Sans être exhaustif, un léger tour d'horizon dans l'histoire contemporaine du continent permet de voir que ce dernier est complètement noyé dans des îlots de tensions, en ébullitions ou en voie d'extinction. Au centre de la rupture figure généralement la dichotomie entre « autochtones » et « allogènes ». On ne peut réduire au silence le cas rwandais, où la discrimination ethnique et l'inflation de la violence ont considérablement altéré les rapports sociaux entre Hutu et Tutsi. Près de là, dans l'est de la République Démocratique du Congo, la discrimination prospère. L'identité congolaise est déniée aux Tutsi rwandophone¹⁰. Dans la même région, l'économie de la violence ruine depuis quelques années la cohésion sociale entre agriculteurs *Lendu* et les pasteurs *Héma*¹¹. Comme une épidémie, elle traverse aussi la frontière sud-africaine avec le maniement par les « locaux » de la fibre nationaliste pour discriminer et violemment réprimer les ouvriers zimbabwéens employés dans les chantiers miniers¹². A l'ouest du continent, la Côte d'Ivoire, en situation de « *ni guerre- ni paix* »¹³, a depuis le 24 décembre 1999¹⁴ intégré le club des pays instables. Les insatisfactions sociales fécondées par la conjoncture économique des années 80 se sont muées au fil du temps en une grave crise politique sur fond de revendications identitaires radicales. Aussi, l'actualité encore fraîche signale des incendies ethnico-

⁷ Voir-C. Coquery Vidrovitch et H. Moniot, *L'Afrique noire de 1800 à nos jours*, Paris, Nouvelle cléo, 2005, p 103.

⁸ R. P. Van Wing, cité par G. Sautter, *Parcours d'un géographe. Des paysages aux ethnies, de la brousse à la ville, de l'Afrique au monde*, Paris, éd. Arguments, 1993, p 95.

⁹ J.-F. Bayart et al, Autochtonie, démocratie et citoyenneté en Afrique, *Critique internationale*, n°10, Janvier 2001, p 178.

¹⁰ Tutsi congolais parlant Kinyarwanda.

¹¹ Voir- H. Cheuzeville, *Kadogo, enfants des guerres d'Afrique centrale : Soudan, Ouganda, Rwanda, Congo*. Paris, L'Harmattan, 2003.

¹² A. Wa Kabwe-Segatti, « Violences xénophobes en Afrique du Sud : retour sur un désastre annoncé », *Politique africaine*, n°112, décembre 2008, pp.99-118

¹³ R. Banégas et B. Losch., « La Côte d'Ivoire au bord de l'implosion », *Politique Africaine*, n°87, octobre 2002, Paris, Karthala, pp. 139 – 161

¹⁴ Date du coup d'Etat militaire, baptisé « coup d'Etat de la Saint-Sylvestre ».

religieux au centre du Nigeria, à Jos, entre la majorité musulmane et la minorité chrétienne¹⁵. Le Cameroun, territoire cible de notre recherche, n'est non plus mieux loti. A Yaoundé, le 14 février 1998, des tensions opposent autochtones et allogènes autour de l'accès à la manne pétrolière généreusement offerte par l'accident d'un wagon-citerne contenant ledit produit¹⁶. Les allogènes bamiléké sont originaires de l'ouest du pays, tandis que le lieu qui abrite le centre administratif et politique du pays reste le fief des autochtones bété. Récemment, une partie du pays a également brillé par la violence. En effet, à Ebolowa, dans la région du sud, après la découverte d'un crime crapuleux attribué à des délinquants¹⁷ d'origine "bamoun", des affrontements sanglants ont éclaté entre les ressortissants de cette communauté et les autochtones *Bulu*¹⁸.

Le deuxième volet de l'étude pose le problème de l'accès aux ressources génétiques. Ce n'est plus un secret de polichinelle que d'affirmer que la gestion des écosystèmes naturels s'impose aujourd'hui comme une préoccupation de portée mondiale. La majorité des pays, riches ou pauvres, admet que l'humanité court de graves dangers au cas où les ressources naturelles et toute la diversité biologique étaient entièrement endommagées. Pour éviter leur raréfaction et leur extinction, des mobilisations à l'échelle planétaire autour de la problématique de l'environnement sont engagées depuis Stockholm (1972), Rio (1992) et Johannesburg (2002). Et l'écho s'en fait bien ressentir tant « *la conservation et la préservation de la biodiversité* » sont devenues le langage commun aussi bien sous les tropiques qu'en Occident. Le sommet de la terre à Johannesburg mettait un accent particulier sur la pauvreté en arguant ses conséquences sur l'érosion des ressources. Le même facteur n'est pas moins étranger dans tous les conflits recensés un peu partout en Afrique. C'est pour des raisons d'accès aux ressources que les tensions sont si vives dans les zones recomposées du continent. A ce titre, le mode d'exploitation des milieux reste un parfait indicateur de compréhension des rapports sociaux dans le milieu recomposé investi.

Par ailleurs, ce volet ne se focalise plus sur l'analyse de la genèse du contact entre les individus, ou comme dans le cas de notre région d'étude entre les individus et l'entreprise. L'accent est ici mis sur la période post-entreprise pour ainsi mieux comprendre, selon la formule consacrée dans le champ politique, « les modes populaires d'action politique ». Car le couple « entreprise-employés » peut politiquement s'interpréter comme la transposition de la lecture de deux approches politiques opposées que sont « la politique par le haut » et « la politique par le bas ». De toute évidence, il y a dans ce cas de figure une homologie qu'on peut certainement dresser. Cela ne peut apparaître qu'à travers la détermination d'abord du mode de

¹⁵ www.lepoint.fr/actualites-monde/2010-03-08/violences-au-nigeria.

¹⁶ J-F, Bayart et al, op.cit., p 177.

¹⁷ Ils seraient des trafiquants d'organes.

¹⁸ www.camnews24.net/fr/-ebolowa--un-affrontement-inter-ethnique-fait-un-mort-

fonctionnement propre à l'entreprise, imposé aux ouvriers, et qu'on pourrait assimiler à une approche politique inspirée du haut. Ensuite, la compréhension de « la politique par le bas » ne serait rien d'autre que l'intérêt accordé aux comportements post-entreprise des groupes, à savoir leurs pratiques sociales et leurs agissements. Dès lors, la période considérée pourrait s'inscrire comme le cadre propice où semble pratiquement se confirmer l'examen que font Bayart et al à propos de l'approche politique axée sur le bas. Cette période permet donc d'apprécier la trajectoire suivie par les dynamiques qui ont surgi au moment où les contacts culturels, voire politiques, s'opéraient et l'autonomie qu'elles ont acquises. Ainsi, en parvenant à restituer les dynamiques observées par les populations locales dans leur mode d'exploitation de ressource dans ce contexte post-entreprise, notre étude se détachera complètement du dogme politique où « l'accent est mis sur la domination qui s'exerce à l'encontre des masses, présumées passives ou, tout au moins, impuissantes »¹⁹. Le cadre de l'analyse politique de référence sera de fait celui où l'activisme des populations est pris en charge plus tôt que celui qui défend la lecture figée d'un « ordre politique autoritaire venu d'en haut »²⁰ et auquel se soumettraient passivement les classes sociales en bas.

La relation « migrant-autochtone » dans les sciences sociales

Le rapport autochtone-migrant est mis au fronton de cette étude. Ces concepts revêtent des significations toutes différentes. Le terme autochtone permet les revendications identitaires et le rattachement de la terre à la famille²¹. Il renvoie à une conception nativiste du rapport de l'individu au territoire. A l'opposé, le migrant est déterminé par la mobilité. C'est selon Philippe Gervais Lambony²² le principal trait d'union entre toutes les formes de migration. Car elle ne se réduit plus seulement au mouvement extérieur mais le concept prend aussi en charge toutes les formes de déplacements enregistrés à l'intérieur d'un pays. Au gré de l'action attractive de l'entreprise, des populations qui jadis ne se côtoyaient pas, voire se connaissent, se sont enfin rapprochées au sein d'une même localité où elles donnent corps à une nouvelle société, une société recomposée où cohabitent les groupes autochtones et les groupes allogènes.

Très souvent comme dirait Paul Claval, « les stratégies qui se développent dans les situations multiculturelles ne visent pas toujours à l'intégration individuelle, à l'acculturation de masse ou à la protection des identités en

¹⁹ J.F. Bayart cité par D. Bourmaud, *La politique en Afrique*, Paris, Montchrestien, 1997, p 53.

²⁰ D. Bourmaud, p.53. Lire aussi, J.-P. Daloz, Les ambivalences dans la caricature des dirigeants politiques. Illustrations africaines, in *Mots*, Septembre 1996, n°48, p 74.

²¹ A.- R, Gnahoua, *La crise du système ivoirien. Aspects politiques et juridiques*, Paris, L'Harmattan, 2005, p 86.

²² P.-G Lambony, « Migrant et citadins dans les villes africaines. Eléments de réflexion à partir de quelques cas (Afrique du Sud, Zimbabwe, Togo) ». In : Coquery-Vidrovitch C, (dir) et al. *Etre étranger et migrant en Afrique au XXe siècle : Enjeux identitaires et modes d'insertion*. Tome 2 : Dynamiques migratoires, modalités d'insertion urbaine et jeux d'acteurs, Paris, L'harmattan, p17-30.

présence. Elles essaient parfois de saper les normes des différents groupes et d'en proposer de nouvelles à partir desquelles des identités originales pourront se bâtir, une nouvelle société se constituer».²³ Il reste maintenant à déterminer si le cas de recomposition sociale que nous ciblons a pu effectivement sécréter une identité partagée par tous les acteurs sociaux de notre territoire d'enquête.

Toutefois, cette problématique autour des recompositions sociales n'est en rien nouvelle. La désignation de ces contacts sociaux, sous la mobilisation certes des concepts nouveaux comme l'« autochtonie », assortie à diverses échelles (tribale, locale, régionale,) des Etats qu'on croyait assez homogène de l'explosion massive, récurrente et autonome du phénomène de violence, lui confère un parfum de nouveauté. Effectivement, le fait innovant semble bien être les formes que prennent justement les effets de contact. Les relations harmonieuses ont été supplantées par la production de la violence, son excessivité et l'hétérogénéité des catégories engagées pour la produire. Pour certains observateurs avisés, cette démocratisation de la violence doit être corrélée au vent de démocratie qui a soufflé dans le continent.

Cependant, si cette dynamique apparaît, il n'empêche que l'objet est en lui-même un classique des sciences sociales. Sa "préhistoire" peut se saisir au début du XX siècle avec les travaux de l'école de sociologie de Chicago (1910). Sensible à toutes les questions qui portent sur l'immigration et aux relations interethniques, elle va produire un faisceau d'analyses sur les relations que les hommes nouent dans un monde en transformation sous les effets de l'industrialisation, de l'urbanisation et de la migration²⁴. Cette école, qui voit l'impact de la modernité dans les processus de changements sociaux observés auprès des groupes migrants, va inspirer la trajectoire intellectuelle des auteurs comme Georges Balandier²⁵. Ses travaux sur l'Afrique équatoriale²⁶, montrant à quel point la pénétration des relations économiques capitalistes dans les sociétés non capitalistes a participé à la création des groupes mobiles prêts à émigrer, laissent largement transparaître cette filiation. On l'aura compris, sa démarche s'inscrit dans la prise en charge des dynamiques impulsées par l'action agissante de la modernité. Bien avant, vers la fin du 19^{ème} siècle, l'école culturaliste américaine dirigée par F. Boas explorait déjà cette thématique²⁷. La modernité ne faisait pas tant l'objet d'attention pour cette école, d'autant plus

²³ P. Claval, *Géographie culturelle*, Paris, Armand Colin, 2003, p 110.

²⁴ A. Réa et M. Tripier, *Sociologie de l'immigration*, Paris, la découverte, 2008, p. 7

²⁵ Anthropologue et sociologue français qui a pour champ d'analyse privilégié les changements sociaux et politiques intervenus en Afrique au cours de la colonisation.

²⁶ Voir-G. Balandier, *Sociologie actuelle de l'Afrique noire*, Paris, PUF, 1982, 529 ; *Anthropo-logiques*. Paris, Librairie Générale Française, 1985, 319 p ; *Sociologie des brazzavilles noires*, Paris, Presse de la fondation nationale des Sciences politiques, 2^e édition, 1985, 306 p.

²⁷ Voir-D, Cuche, *La notion de culture dans les sciences sociales*, Paris, La découverte, 2007, 123 p.

que ses territoires d'investigation étaient surtout les sociétés "primitives"²⁸. Mais elle ne manque pas moins de saisir les phénomènes d'acculturation en partant des situations de contacts culturels prégnants dans ces sociétés. A ce titre, elle marque le point de départ de cette préhistoire. Par ailleurs, Roger Bastide²⁹ s'inspirera aussi de l'héritage de cette anthropologie américaine de l'acculturation pour nourrir ses propres réflexions. Qu'importe les univers sociaux, il dresse une typologie dans laquelle, il détermine les cadres sociaux dans lesquels s'effectue l'acculturation.

Le renouveau des situations de contacts culturels en politique

L'incursion dans l'histoire s'estompe. Mais le retour en force des discours sur l'immigration brise toute frontière temporelle pour à nouveau pérenniser l'inscription de la relation entre « citoyen » et « étranger », « autochtones » et « allogènes » dans le droit fil des sujets contemporains qui attirent l'attention de la science. « *Ce qui définit la contemporanéité, c'est le fait de vivre à la même époque et de partager des références communes* »³⁰. Il y a effectivement un renouveau dans le monde de cette thématique et un regain d'intérêt ventilé à la fois par le vocabulaire politique, les crises sociales et politiques observées ci et là. Ce renouveau trouve ses racines dans le changement de l'interprétation qu'on se faisait de la migration. D'autant plus qu'elle ne se réduit plus du tout à cette vague de mobilité effectuée de pays à pays. Elle tire également profit des mouvements régionaux internes. C'est pourquoi, rappelons le encore, Philippe Gervais Lambony, bien que soulignant la complexité du concept, se plait à le définir en y évoquant que l'aspect le plus caractéristique de toutes les formes de migration, c'est-dire la « mobilité des hommes et de femmes vers un espace d'accueil ». Notre étude s'intéresse d'ailleurs à la migration intra-nationale. Les sciences politiques, l'anthropologie et la sociologie se taillent manifestement la part du lion dans ce retour en force de la question. Sur la scène internationale, l'immigration est un problème d'importance. Très politisée, elle est devenue, à tort ou à raison, le fond de commerce de certains régimes politiques occidentaux au pouvoir, idem pour les partis politiques d'opposition, qui trouvent dans ce fléau l'origine de toutes les crises sociales qui gangrènent ces cités modernes. La France « amie de l'Afrique », comme elle aime le dire, a très bien aussi enfourché le très polémique cheval de l'immigration.

²⁸ Cette soustraction de la modernité est symptomatique des clivages d'objet entre l'anthropologie et la sociologie. Pour distinguer leur objet d'étude, l'une s'intéressera aux sociétés non industrielles, tandis que l'autre prendra en compte les sociétés industrielles.

²⁹ R. Bastide, *Anthropologie appliquée*, Paris, Stock, 1971.

³⁰ M. Auge et J.- P Colley, *L'anthropologie*, Paris. PUF, Coll. « Que sais-je ? », 2004, p. 19.

« Le débat public sur la politique française en Afrique, ses orientations et ses échecs, est quasiment inexistant. Porté par quelques associations militantes qui peinent à se faire entendre, il est totalement absent des discussions parlementaires et singulièrement des programmes des candidats à l'élection présidentielle de 2007, sauf pour ce qui relève des questions migratoires qui sont devenues le seul « tourment » des responsables politiques et l'axe autour duquel se redéfinissent désormais les enjeux de l'aide au développement »³¹.

Crise de l'emploi, crise de l'identité, insécurité, islamisme, insalubrité, polygamie, voilà autant de maux dont-on lui prête souvent la force créatrice. Ces « logiques de stigmatisation, de mise à l'écart et d'enfermement des migrants sont apparues graduellement dans les paysages politiques européens »³². L'exhumation d'un tel concept connote bien sûr des relents séparatistes entre les différentes catégories sociales qui se côtoient. Et, comme diraient certains esprits avertis « une telle dichotomie est de plus en plus évoquée pour justifier des formes d'exclusion d'une brutalité croissante »³³. Dans le sillage justement de ce renouveau, du côté des sciences politiques, nombre de politologues pénètrent la question et démontrent parfois à souhait que la diversité sociale qui marque la France n'attise en rien des considérations xénophobes auprès des citoyens de « souche ». Toutefois, il y aurait une xénophobie d'origine étatique qui nourrit les discriminations en vers certains immigrés³⁴. Cette thématique ne laisse non plus insensible d'autres chercheurs, peu importe la discipline des sciences sociales. En Afrique, le débat est plus centré sur les mobilités à l'intérieur des Etats. Le jaillissement brutal des situations conflictuelles, largement décrit, est une terre fertile pour des études politiques (J-F Bayart, P. Geschiere, F. Nyamnjho, 2001 ; R-Banégas, 2002) et d'obédience anthropologique (J.P Chrétien, 2001 ; J.P Dozon, 2000).

Problématique

« Chaque société, dit Jean Patrick Costa, a sa culture, c'est-à-dire un ensemble de représentations et de structures sociales qui lui sont propres. Elle se compose en quelque sorte d'une panoplie originale de solutions trouvées par un groupe d'hommes et de femmes pour vivre ensemble dans un environnement donné. En d'autres termes, la culture définit le monde en construisant une version de celui-ci dans laquelle toute une communauté va se

³¹ R. Banégas, R. Marchal et J. Meimon, La fin du pacte colonial. La politique africaine de la France sous J. Chirac et après. Paris, *Politique africaine* n°105, mars 2007, p 9.

³² J. Valluy, Stigmatiser, enfermer, *Courrier de la planète*, n°81-82, Juillet-Décembre 2006, p 51.

³³ J-F, Bayart, op.cit., p.178

³⁴ Cf. J. Valluy, *Le rejet des exilés. Le grand retournement du droit de l'asile*, Paris, éd. Du Croquant, coll. Terra, 2009

reconnaître. Elle relie les hommes entre eux et avec leur environnement sur la base d'une vision commune du monde »³⁵.

Le milieu investi est un milieu recomposé. En prêtant une attention toute particulière aux tensions sociales, teintées de revendications identitaires, qu'accusent parfois d'autres régions du Cameroun, il importe de saisir la nature du rapport de cohabitation entretenue entre autochtones et migrants dans la région de Bélabo. Cette libération de la violence qui est décrite ailleurs, comme étant quasiment généralisée, prend -t- elle aussi la même physionomie dans cette partie de l'Est- du territoire camerounais ? Chaque société connaît des contradictions au cours de son histoire. Comment alors cette société recomposée juggle-t-elle ses contradictions ? Vues des structures sociales internes des sociétés autochtones, comment les rapports à l'autre sont-ils perçus et se construisent-ils ?

Notre objet d'étude prend également en charge la manière dont se construit la compétition autour de la captation des ressources. *« Toute société a une théorie de la nature qui ne s'exprime pas seulement dans les configurations intellectuelles, mais aussi dans des agencements symboliques, des instruments et des pratiques. Durant les périodes de rupture, qui marquent un tournant de l'histoire, cette philosophie et cette pratique de la nature se transforment ; elles annoncent, préparent, accompagnent les changements en cours de réalisation et en voie de se faire. La modernité présente, plus qu'aucune autre époque, subvertit le rapport à la nature et les façons de l'exprimer. C'est un territoire bouleversé, en partie inconnu, qui doit maintenant être ré- exploré : celui où l'homme moderne établit ses relations avec la nature (milieu), avec sa nature (identité biologique et capacité reproductive) et avec les groupements sociaux naguère qualifiés de naturels »³⁶.* Ainsi, le problème auquel doit pouvoir répondre notre investigation, dans la zone de recombinaison sociale qui nous concerne, porte sur la détermination des stratégies qu'utilisent les populations pour se procurer les ressources essentielles à leur survie.

Hypothèse

L'irruption un peu partout, dans le continent noir, des crises sociales enrôlant de nombreuses populations se cristallisent et cela est une évidence. Doit-on, pour autant, toutes les interpréter comme l'expression d'une propension naturelle des « *gens de la terre* »³⁷ à être viscéralement haineux envers ceux qui s'installent chez eux ? En regardant la question de la cohabitation sous le

³⁵ J.-P Costa, *L'hommes-nature*, Paris, Edition Sang de la terre, 2000, p 60.

³⁶ G. Balandier., *Anthropo-logiques*, Paris, Librairie Générale Française, 1985 p.16.

³⁷ M. Izard, *Gens du pouvoir, gens de la terre : les institutions politiques de l'ancien royaume du Yatenga*, Paris, Maison des sciences de l'Homme, 1985.

ciel de l'Occident, notamment en France, où elle est très vive, des auteurs comme Jérôme Valluy font la démonstration que la xénophobie dans ce pays n'est guère généralisable. La recherche sur la question a débouché sur l'observation d'une « *xénophobie de gouvernement* »³⁸. Le supposé « *racisme du peuple* »³⁹ est loin d'être une construction sociale partagée, mais une inspiration de l'élite politique qui au final n'arrête de l'entretenir à tous les niveaux de l'appareil d'Etat.

Dans le cas de l'Afrique, l'accès limité aux ressources n'est pas du tout étranger à cette inflation de la violence et le "rejet" de l'autre⁴⁰. On peut interpréter ce rejet, vue de ces populations de plus en plus désemparées, comme une stratégie de réduction des concurrences aux droits économiques. Elle oblige malheureusement à transformer la revendication identitaire en une arme sociale ; en une ressource de « droit naturel » qui légitime l'accès des « ayants droits » et discrimine ainsi les catégories qui ne peuvent se prévaloir de ce même droit dans un contexte de forte restriction de richesses.

Une telle prise de position n'est pas une nouveauté : *« Dans la crise récente, la question nationale est apparue comme la quête d'une solution aux déséquilibres rencontrés dans les rapports entre autochtones et étrangers. En faisant vivre ensemble deux groupes de population, l'immigration crée automatiquement une compétition entre eux. Celle-ci se manifeste sur le marché du travail et d'une façon générale sur tous les champs d'activité économique et d'accumulation des richesses. Tout se passe bien tant que les deux camps sont en situation d'équilibre l'un par rapport à l'autre. Une situation pré-confliktuelle s'installe dès que la balance penche d'un côté ou de l'autre. Elle peut durer aussi longtemps que le seuil de tolérance mutuelle n'est pas dépassé et surtout que des individus ne viennent pas la récupérer à des fins personnelles »*⁴¹

Il est vrai que nombre de réflexions analysant les affrontements violents liés en partie par la course à la captation des ressources tendent plutôt à privilégier le schéma généraliste de la dichotomie tranchée entre autochtones et allogènes. Cette tendance à ne voir tous les conflits que sur cette seule lunette, qui semble établir un dessein universaliste, de réaction unidirectionnelle de l'esprit humain, ne trouve exactement pas la même résonance dans la région qui nous importe. Les conflits qu'elle a pu connaître ne s'articulent pas autour des rivalités intercommunautaires.

Toute société est sujet à des contradictions, quelle soit ou non recomposée. L'hypothèse choisie repose sur la considération du conflit qui a émergé lors de l'exécution du projet pipeline Tchad-Cameroun, dans l'arrondissement de Bélabo, comme le résultat possible d'une réaction

³⁸ J. Valluy, *op.cit.*, p.19.

³⁹ Sylvain Laurent cité par J. Valluy, *op.cit.* p.18.

⁴⁰ Lire J.-P Cheveau, Question foncière et construction nationale en Côte d'Ivoire, *Politique africaine*, n°78, juin 2000, Paris, Karthala, pp. 94 – 125

⁴¹ A. Koné., *Houphouët – Boigny et la crise ivoirienne*, Paris, Karthala, 2003, p. 129.

d'exaspération déclenchée par une conjoncture économique omniprésente depuis la fin des activités de la plus importante entreprise de la localité. Il n'est en rien, par nature, une crise qui s'enracine sur la mobilisation des logiques d'appartenance identitaire. Les catégories sociales victimes de cette exclusion sont disparates. Elles ne sont essentiellement pas constituées que d'allogènes. Elles cumulent aussi bien cette catégorie que des autochtones où il n'existe pas de distance structurale avec les autochtones de souches. De même, les acteurs sociaux impliqués et par conséquent meneurs de ce conflit ne le réduisent pas sur un substrat social interethnique mais plutôt local.

Aussi, l'investissement des allogènes dans le développement de cette localité a créé un effet de reconnaissance à leur égard qui forge le sentiment d'appartenance nationale.

Les liens sociaux noués dans cet espace recomposé où les conflits ne délitent profondément pas le sentiment d'appartenance nationale accroît la pression des groupes sur les ressources. Autrement dit, il y aurait un « libre » accès aux ressources.

Méthodologie

Le travail effectué sur la région de Bélabo s'est fait sur la base de l'élaboration d'un calendrier de recherche. Nous nous sommes attelés pendant deux mois et demi à collecter des données sur le terrain. Il était vital de procéder de la sorte ; car les sources écrites sur ce milieu sont quasi inexistantes⁴². La collecte a commencé à la fin du mois d'avril et s'est achevée au milieu du mois de juillet. Les acteurs sociaux sollicités au cours de notre enquête étaient divers. Il s'agissait beaucoup plus d'urbains (autochtones de souche, d'adoption et migrants). On notait parmi eux d'anciens travailleurs de la société SOFIBEL, ceux de COTCO, des chefs de quartiers, des jeunes

⁴² Seuls deux travaux recensés, des mémoires, font uniquement l'étude de SOFIBEL : (J.B). Bokam Nkoumba, *La province de l'Est-Cameroun et son intégration dans le développement économique national*. Université de Yaoundé, Mémoire, Licence de sciences économiques, 1976 ; Poné, *Sécurité et encadrement des personnels techniques à l'exploitation forestière d'une entreprise : son impact sur la productivité*. Cas de SOFIBEL au Cameroun, Université de Libreville, Rapport de Stage, Ecole nationale des Eaux et Forêts, 1990. Ils ne prennent pas en charge l'histoire sociale de la région et son évolution. Les autres travaux sont des généralités sur la province de l'Est. Quelques articles de presse sur la localité écrits au courant des années 2000 traitaient de la psychose des déchets toxiques déversés par Cotco.

économiquement autonomes, des agents municipaux et des fonctionnaires locaux de l'administration des Eaux et Forêts. Les ruraux n'ont pas été jetés à l'abandon. Ils ont été abordés et particulièrement les chefs des villages environnants (Bélabo village, Ebaka 1 et Yanda). Nombreux sont les informateurs qui préféraient nous recevoir à leur domicile. Ils se sont bien évidemment prêtés à nos questions. Quelques uns ne trouvaient aucun mal à nous recevoir dans leur bureau. D'autres encore, inactifs, nous invitaient dans des lieux publics. Les questions dépendaient du statut et l'âge de l'informateur. Certaines tournaient autour de la migration, du travail en entreprise, des rapports sociaux entre communauté et l'évolution de la localité. Tous ces évènements, auxquels le chercheur n'a jamais pris part, obligent naturellement de les saisir au moyen de l'usage de certaines techniques d'enquête capables de restituer la mémoire du passé. La procédure utilisée est l'observation indirecte où « le chercheur s'adresse au sujet pour obtenir l'information ». Cette technique implique nécessairement une relation de communication qui doit être soutenue par un guide d'entretien. Celui qui nous paraissait le mieux adapté pour objectiver notre travail est l'entretien « semi directif ». Il est ainsi désigné parce que le chercheur dispose d'une série de questions guides, relativement ouvertes, à propos desquelles il est impératif qu'il reçoive une information de l'interviewé. La valeur de ce procédé se trouve aussi dans sa capacité à permettre à l'informateur de s'exprimer librement et à déboucher sur les récits de vie. A ce propos, Cathérine Coquery-Vidrovitch souligne l'intérêt des récits en ces termes : « *les récits de vie permettent, à travers les itinéraires de chacun, de reconstituer le climat de l'ensemble. Elles apportent une documentation plus ouverte et plus dense que des formes d'interviews plus rigides à partir de question préétablies : celles-ci demeurent utiles, et même nécessaires, dès lors que l'enquêteur sait exactement ce qu'il cherche. Mais la formule se prête à des réponses figées, voire conventionnelles, l'informateur cherchant inconsciemment à donner satisfaction, c'est-à-dire à répondre ce qu'on attend de lui* »⁴³. Il s'est par ailleurs avéré utile de combiner ce type d'observation à l'observation directe. Elle a permis d'apprécier les moyens de subsistances des populations. La démarche aura eu le mérite d'aider à saisir la progression de la pression anthropique sur le milieu naturel.

L'approche quantitative n'a non plus été négligée. Dès l'entame de notre recherche, nous avons eu recours au questionnaire. Les tableaux 1 et 2 figurant dans le corps de ce mémoire sont une émanation de cette opération. Un échantillon de 300 questionnaires a été distribué à un groupe de six enquêteurs dont nous même. Il avait été scindé en deux pour parcourir dix quartiers sur les treize que compte la ville. Eu égard à la taille des quartiers, de moindre importance pour beaucoup, douze jours (28 avril – 10 mai) ont suffi pour tous les parcourir. Les deux équipes

⁴³ C. Coquery-Vidrovitch, « Histoire coloniale et décolonisation. Le cas impérial français », in C. Choquet et al, *Etat des savoirs sur le développement. Trois décennies de sciences sociales en langue française*, Paris, Karthala, 1994, p.27.

sillonnaient ensemble les mêmes quartiers. Divisant chaque quartier en deux extrémités, nord et sud, nos équipes se les répartissaient de sorte qu'elles se croisent et franchissent réciproquement l'extrémité confiée à l'autre. Deux cents trente six questionnaires ont été entièrement remplis au cours de ces enquêtes.

Nous nous sommes servis du questionnaire en veillant scrupuleusement à ce qu'il ne soit pas contre productif pour nous. Il fallait pour cela éviter de le saturer de nombreuses questions qui ne se focalisaient pas sur le parcours migratoire des habitants de la ville et leur situation matrimoniale. Les autres préoccupations sociales relevant plutôt du ressort de la démarche qualitative et des techniques qui conviennent. Le but recherché lors de cette enquête quantitative était de faciliter le repérage des cibles sur lesquels porte ce travail : les anciens employés. L'entreprise dans laquelle ils ont travaillé n'avait pas construit de camps pour eux. Cette situation du moins inhabituelle en zone de forte exploitation forestière industrielle rendait leur identification difficile. Or la création de la ville, son extension et l'urbanisation galopante les jettent aujourd'hui dans un anonymat que seul l'usage d'un questionnaire peut à présent les sortir.

Structuration du travail

La recherche scientifique est une démarche intellectuelle ordonnée. Ce travail va restaurer dans un premier temps l'histoire sociale du développement industriel de la localité. Les principales articulations portent essentiellement sur la construction du chemin de fer, la construction du complexe industriel de SOFIBEL, l'explicitation des procès de travail et la construction des liens sociaux. La seconde phase de la recherche est relative à la détermination des moyens de subsistances post-entreprise des populations, aux raisons justifiant l'apparition des conflits et les réactions des forces en présence. Enfin, la dernière partie a à charge d'exposer la solidité des liens entre acteurs sociaux et les pressions subies par les ressources biologiques dans un milieu miné par la précarité.

Première Partie

Histoire de l'industrialisation de la région de Bélabo

La province de l'est, pire encore sa petite unité administrative Bélabo, a tardivement connu les fastes du progrès économique et social. Contrairement aux provinces situées dans toute la partie reliant le sud, le centre, le littoral et l'ouest du pays⁴⁴, qui en font cette expérience depuis la colonisation, celle-ci en sera toujours privée jusqu'aux premières heures de l'indépendance. L'amorce de développement ne démarre qu'autour des années 70. Elle est consécutive à la construction du chemin de fer (Transcam II), à l'implantation des unités industrielles de SOFIBEL et à l'arrivée massive des migrants. Cette dynamique industrielle et urbaine reste par-dessus tout liée à l'exploitation forestière. Elle va relever le niveau de vie des populations, façonner de nouveaux rapports sociaux et urbaniser l'espace au gré de la pression démographique. L'optique choisie tout au long de la première partie de ce travail repose sur la considération de la genèse de la ville jusqu'à son évolution récente, l'immersion dans la vie des ouvriers, la construction des liens sociaux et les alliances entre habitants.

⁴⁴ Voir- E. Mveng, *op.cit.*, p. 320 – 327.

CHAPITRE I : Le progrès à travers l'investissement industriel

Noyé dans l'immense rideau de forêt qui encercle la province, le paysage local de Bélabo revêt encore dans les années 1970 une architecture ultra traditionnelle. Longtemps après l'indépendance, aucune trace du progrès économique et social amorcé ailleurs n'apparaissait encore dans cette région. Les écoles, les dispensaires, les infrastructures routières n'existaient pas. Les seules voies autorisant la circulation entre habitants de la localité, entre ceux des villages voisins et le chef lieu du district (Diang) ne sont que des pistes. Les structures montrant la présence ostensible de la puissance publique sont complètement absentes. Par conséquent, la pérennité et la domination quasi absolue des institutions traditionnelles demeuraient intactes.

Comme le reste de la province, c'était une région réellement enclavée⁴⁵. Cela dit, les habitants parvenaient tant bien que mal à relier certains pôles économiques où ils allaient régulièrement écouler leurs marchandises. *« Qu'il le veuille ou non, le paysan africain le plus « traditionnel » - c'est-à-dire le plus fidèle à ses idéaux et à ses rites ancestraux – est intégré à l'économie mondiale par l'agriculture d'exportation (cash crops) et soumis à ce marché : pour survivre dans son village, il a dû depuis longtemps participer à l'économie de traite, en vendant sa récolte pour acheter non seulement des biens de consommation courante (qui tuent l'artisanat local) mais, de plus en plus, des produits vivriers dont-il a négligé la production devenue moins rentable »*⁴⁶.

1. L'urgence de la construction du chemin de fer

La domination de la forêt n'était plus qu'une affaire de temps. Au niveau le plus haut du pouvoir, l'idée de renflouer les caisses de l'Etat au moyen de l'exploitation de ce potentiel économique grandissait de plus en plus dans les esprits. En effet, dans l'optique d'avoir tous les gages qu'un possible investissement dans cette région serait rentable pour l'Etat Camerounais, il signe le 18 août 1963 une convention⁴⁷ avec la CTFT (Centre Technique Forestier Tropical). Il lui assigna la mission d'inventorier les ressources ligneuses du département de Lom et Kadé⁴⁸. La satisfaction

⁴⁵ A propos de l'enclavement de cette province voir-J.- Imbert, *Le Cameroun*, Paris, PUF, 1982

⁴⁶ C. Coquery-Vidrovitch, « Les paysans africains : permanences et mutations » In : Coquery-Vidrovitch, C (dir.), *Sociétés paysannes du tiers-Monde*, Lille, Presses Universitaires de Lille, 1981, p.33

⁴⁷ Voir-Poné, *Sécurité et encadrement des personnels techniques à l'exploitation forestière d'une entreprise : son impact sur la productivité*. Cas de SOFIBEL au Cameroun, Libreville, Université-Omar-Bongo, Rapport de Stage école nationale des Eaux et Forêts, 1990, p.2.

⁴⁸ En 1965 ce département est scindé en deux. Le département auquel la ville de Bélabo se rattache désormais est désigné Lom et Djérem.

de l'existence d'un potentiel forestier capable d'asseoir une véritable économie industrielle dans ce secteur augurait de bons espoirs. Plus tard, d'importantes actions allant dans le sens du développement de la région et la valorisation de ses ressources pointaient à l'horizon. Il fallait pour cela résoudre avant tout le problème des voies d'accès au territoire. La construction des moyens de communication va alors mobiliser des capitaux. Des fonds publics seront ainsi investis en 1964, pour construire une ligne de chemin de fer, qui reliera la localité de Bélabo au port de Douala en passant par Yaoundé. Le premier circuit construit (Yaoundé-Bélabo) est long de 325 km. Les travaux débutèrent au cours de la même date. Six années et demie suffiront à la COGEFAR, le maître d'ouvrage, pour rattacher ladite localité à la plus imposante métropole du pays et sa rivale (Yaoundé, Douala). Une extension de cette voie ferrée se fera plus tard en partant de la gare de Bélabo vers Ngaoundéré (chef lieu de la province de l'Adamaoua) au nord du pays. Dans la foulée de ces travaux, les récifs de l'enclavement cédaient patiemment le pas à un territoire fréquentable et refusant d'être « l'oublié du progrès ».

Pour ce travail auquel les populations locales n'étaient pas familières, la société dû importer la main d'œuvre recrutée dans les environs de certains grands centres urbains du pays⁴⁹. A cette occasion, quelques logements d'ouvriers sortaient précipitamment de terre pour accueillir ladite main d'œuvre. Ils seront à la fin du chantier reversés à la chefferie locale et à la compagnie d'exploitation forestière qui prendra par la suite possession du milieu.

2. La création de la Société Forestière Industrielle de Bélabo

La voie de chemin de fer construite est solennellement inaugurée en 1971 et ouverte à la circulation. Deux ans après, le retard que cette région accusait en matière d'exploitation du bois sera rattrapé. L'implantation de Sofibel en 1973 sonne le début de l'industrialisation et celui de l'aventure d'une véritable économie moderne d'extraction. Il faut dire que l'évidence de la profusion du bois, que confirmait déjà l'évaluation préalable des ressources naturelles de la province, qui le hisse au panthéon des richesses importantes à exploiter, était un atout de taille et précieux pour susciter l'avènement d'une industrie. Quand le temps de la valorisation est arrivé, Bélabo a été désignée pour abriter le complexe industriel de l'entreprise chargée d'exécuter les

⁴⁹ A. Franqueville, La relation ville-campagne sur la route au nord de Yaoundé, Cahiers Orstom, Sciences humaines, n°83, 1971, p.19.

travaux d'exploitation et de transformation du bois. Les missions de la future entreprise étaient, si on se fie au travail d'Ibrahim Linjouom⁵⁰, les suivantes :

- La mise en valeur du massif forestier de Deng-Deng en vue d'en faire un modèle dans le domaine de la coupe et de la transformation du bois au Cameroun ;
- La contribution à la lutte contre l'exode rural qui prenait plus d'ampleur dans cette partie du Cameroun où les communautés villageoises comptaient parmi les plus démunies du pays ;
- Faire de Bélabo un pôle de développement de la province de l'Est du Cameroun dont la principale ressource naturelle est incontestablement la forêt.

Diverses raisons clairement identifiées ont milité en faveur du choix de ce site. La première reste liée à sa proximité avec la gare ferroviaire dont l'exploitation facilite en toute quiétude le transport des grumes par train jusqu'au port de Douala. La seconde raison est toujours liée à la proximité, mais elle ne concerne cette fois-ci que la concession forestière concédée à l'opérateur agréé⁵¹. Le massif de Deng-Deng paraissait relativement un peu plus proche du complexe industriel qu'il ne l'était en réalité de la voie ferrée. Celle-ci ne se limitait à l'époque qu'à Bélabo. L'idéal pour l'Etat aurait certes été d'implanter l'entreprise dans cette zone de fort peuplement forestier, mais ce souhait fut remanié à cause de son éloignement de la voie ferrée. Elle ne passait pas près de cette importante enclave forestière. Pour minimiser la distance devant séparer l'usine de la gare, le choix de Bélabo fut donc entériné à cause des conditions optimales de transport qu'elle garantissait au contraire de tout autre milieu.

Il faut aussi ajouter, entre autre raison, la volonté des autorités d'étendre les facilités de transport à d'autres concessions lointaines, en moins de temps, en toute sécurité et à moindre coût pour toutes les billes exploitées par l'ensemble des opérateurs économiques présents dans la province, à l'instar de la SFID de Dimako. Cette entreprise installée dans le sud de la province connaissait d'énormes difficultés d'évacuation de ses grumes par voie terrestre, notamment, en saison de pluies. « *Le peu de routes qui y existent sont des pistes de latérite (pas de routes bitumées) mal entretenues et constituant un goulot d'étranglement pour l'économie* »⁵². C'est alors que Bélabo qui se présentait comme

⁵⁰ I. Linjouom, *Etude et estimation des pertes dans une usine de fabrication du contreplaqué : cas de SOFIBEL au Cameroun*, Libreville, Université Omar Bongo, Mémoire de fin d'étude, Ecole des Eaux et Forêts, 1987, 100 p.

⁵¹ Le permis attribué à SOFIBEL ne concernait qu'une partie de forêt arrachée aux massifs forestiers de Goyoum et de Dengdeng, tous deux, situés à plus d'une soixantaine de kilomètres de route au nord de Bélabo.

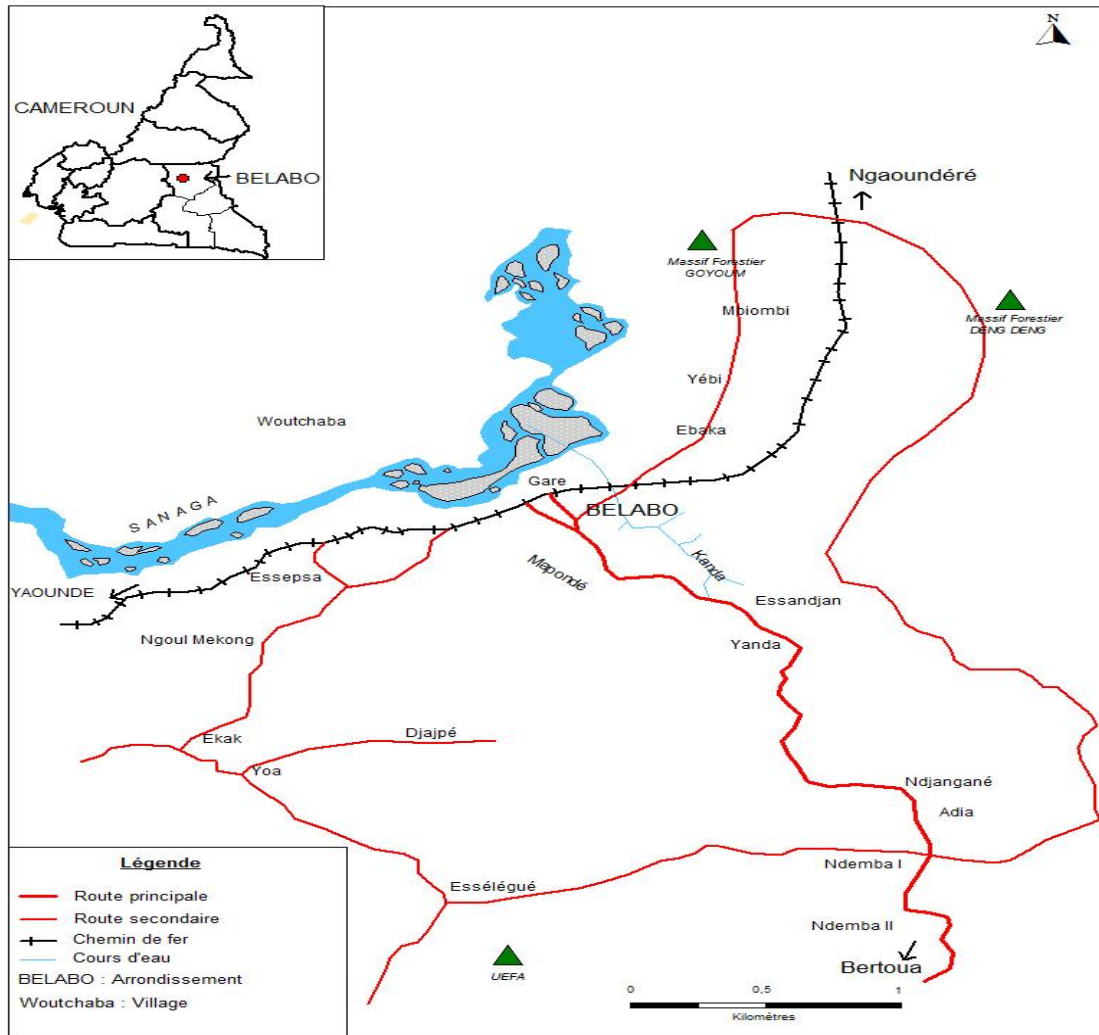
⁵² J.-B. Bokam Nkoumba, *La province de l'Est-Cameroun et son intégration dans le développement économique national*. Université de Yaoundé, Mémoire, Licence de sciences économiques, 1976, p 25.

un lieu idéal pour tous les avantages précités fut choisi. Le choix d'implanter l'entreprise dans ce site a donc été manifestement dicté par le souci de la rapprocher de la ressource et par le souci de canaliser son transfert vers tous les principaux circuits de vente. D'ailleurs, l'ouverture par la suite d'un axe ferroviaire en direction du nord du pays répondait aussi à cet impératif économique.

La décision de créer SOFIBEL reste l'initiative du gouvernement camerounais. Il construira l'ensemble du complexe industriel de cette entreprise entre 1973 et 1975. La sortie de terre de tous les bâtiments exigeait une main d'œuvre d'importance, de qualité et qualifiée. Elle était comme pour la construction du chemin de fer en majorité importée d'autres localités du pays⁵³. La livraison des premiers bâtiments, en particulier ceux destinés au service administratif, forêt et mécanique, avait précipité le démarrage d'une partie des activités de l'entreprise. Elle était alors contrainte de les limiter dans un premier temps au secteur de l'exploitation et à la commercialisation des grumes. Ce n'est qu'à la suite de la livraison en 1976⁵⁴ des autres bâtiments, contreplaqué et menuiserie industrielle, qu'elle s'est après orientée dans le secteur de la transformation.

⁵³ Il était difficile de trouver une main d'œuvre locale formée et accoutumée à ce type de travaux.

⁵⁴ Cette date marque également celle de l'inauguration de l'entreprise.



Carte de l'arrondissement de Bélabo (source : ORSTOM)

3. « Un air de plein emploi »

L'implantation d'une nouvelle entreprise offre toujours une large possibilité d'emploi. Le travail s'obtenait assez rapidement dans cette région où l'ombre des personnes aux activités qualifiées se faisait rare. Pour attirer des ouvriers qualifiés vers elle, l'entreprise proposait des salaires mensuels nettement supérieurs à ceux proposés par ses concurrentes. Le salaire comprenait le salaire de base, le périmètre urbain (prime d'éloignement), les heures supplémentaires et la prime de rendement. Cela permettait de faire face au surcroît de besoins créés par le flux de marchandises qui caractérisait maintenant l'économie locale. Ainsi, un ex-ouvrier⁵⁵, transfuge du service hospitalier de Yaoundé et de l'entreprise Louis Pernolet, déclare ce qui suit :

Plus jeune j'ai travaillé au service hospitalier de Yaoundé. Là-bas je gagnais 3 500 FCEA par mois. Un tel salaire en 1970 représentait grand-chose pour quelqu'un qui n'a pas vraiment fait l'école et qui n'avait pas trop de charge familiale. Quand mes parents ont décidé de me retrouver en ville, et qu'il fallait que je m'occupe d'eux (père, mère et frères), en plus de la petite famille qui était déjà sous ma charge, ce salaire devenait insuffisant. J'ai démissionné de mon emploi pour aller chez Louis Pernolet. Le salaire là-bas était de 6 600 francs CFA. C'était le même salaire que je percevais depuis 1976 jusqu'à 1982.

La rumeur circulait partout que les travailleurs de SOFIBEL étaient mieux payés que les ouvriers des autres sociétés forestières. Un parent qui travaillait dans cette entreprise m'avait dit qu'elle recrutait encore du personnel. J'ai soumis ma candidature et j'ai été engagé. On me versait un salaire de base de 18 000 francs CFA, en ajoutant les primes, je pouvais atteindre 25 000, 30 000 voire 35 000 le mois. Ce salaire me convenait. J'ai pu m'acheter un terrain et construire avec ça.

L'optimisation de la production des grumes tirées des forêts de Bélabo se faisait grâce à un effectif variant entre 800 et 900 ouvriers (voir dans l'annexe le tableau n°3). Trois catégories d'employés composaient cet effectif, au rang desquels les cadres, les ouvriers qualifiés et les ouvriers non qualifiés. C'est sur les deux premières catégories que reposait la vie de l'entreprise. L'entreprise recrutait prioritairement les cadres et les ouvriers qualifiés. Ils venaient tous des autres provinces du pays en direction en particulier du centre, du littoral, de l'ouest et du sud. Les cadres de très haut niveau, notamment les responsables de l'entreprise, le directeur général, le directeur de la production ou de l'exploitation ainsi que certains chefs de départements étaient

⁵⁵ Discours recueilli le 27 juin 2010 à Bélabo.

des expatriés français. L'enclavement de Bélabo était un obstacle à la formation des élites locales⁵⁶. Toutefois, à ses débuts, l'entreprise réservait en priorité les emplois d'ouvriers non qualifiés aux habitants de la région exploitée. Les cadres conceptualisaient et définissaient le travail à faire, les ouvriers qualifiés fort de leur expérience et de leur savoir faire spécialisé se chargeaient de l'exécution des tâches. Lorsqu'elles étaient énormes, l'aide d'un assistant était requise. C'est dans l'accomplissement des tâches d'assistance en atelier ou en forêt que l'importance de la troisième catégorie se faisait ressentir. De même, les assistants se chargeaient des services liés à la prospection, au gardiennage, au rangement, au nettoyage et au transport à main d'homme des outils et du courrier du personnel. Les ouvriers qualifiés et non qualifiés ne formaient plus qu'un seul groupe une fois prononcée la constitution des équipes de travail. Toutes celles qui travaillaient au sein de l'usine étaient soumises au système de rotation mis en place par la direction. Seule la section forêt échappait à ces rotations programmées des équipes. C'est un autre système de rotation qui régissait cette section particulière.

4. La répartition des ouvriers au sein de l'entreprise

Les travailleurs des chantiers n'exercent pas tous la même activité. Mais le travail résulte de la somme des corps de métiers constitutifs de l'activité forestière. Par conséquent, une telle activité englobe de nombreux corps de métiers. Ils sont répartis suivant des sections dans lesquelles chaque ouvrier est affecté. La société SOFIBEL était organisée comme suit : un conseil d'Administration et une Direction Générale qui regroupait quatre autres directions. Elle comptait entre autres directions, l'administration et le personnel, la direction financière, la direction commerciale et la direction technique. La dernière citée est celle qui retient plus l'attention. Elle concentrait cinq services : le service forêt, le contreplaqué (scierie), la menuiserie industrielle, la mécanique, le service d'approvisionnement et de gestion des stocks. Chaque direction comptait son personnel et son responsable. Les sections administratives, direction commerciale et direction financière employaient plus les cadres : le directeur général de l'entreprise, son adjoint, ceux des autres directions, le commerce, les finances et le secrétariat. Ce groupe était, en termes d'effectif, le plus petit de l'entreprise. Par contre, la direction technique et ses cinq services affiliés, était la cour des ouvriers. L'essentiel de l'effectif de l'entreprise se situait dans cette direction. Elle réunissait plus de 800 ouvriers⁵⁷. Le reste constituait l'effectif global des autres sections. Au sein du département forêt, les profils professionnels identifiés comportaient les

⁵⁶ L'absence d'infrastructures scolaires dans la plus part des villages et l'éloignement de celles qui existaient ne facilitaient pas la formation des jeunes gens de la localité.

⁵⁷ Voir en annexe le tableau n°3.

prospecteurs, les cartographes, les abatteurs (tronçonneurs), les gestionnaires de parc, les « cubeurs » et les conducteurs. Cette section était essentiellement spécialisée dans la coupe du bois et son transport vers l'usine. Alors que la section contreplaquée (scierie) s'occupait par contre du traitement industriel des grumes et la transformation. Elles étaient écorcées, séchées et transformées à la machine. Les profils recherchés pour accomplir ce travail étaient les élingueurs, les dérouleurs, les déligneurs et les machinistes. La préparation du bois se terminait par le sciage. Ce travail délicat ne s'effectuait que par des déligneurs et autres machinistes. A la mécanique, il y avait des mécaniciens, des électriciens, des plombiers, des soudeurs et des chauffeurs chaudières. En somme, on y retrouvait tous ceux qui connaissaient les machines.

5. Les conditions de travail des ouvriers

La répartition des activités et des travailleurs se faisaient en tenant habituellement compte des sections existant au sein de l'entreprise. Or, pour les heures de travail des équipes, le calendrier restait le même pour toutes les équipes à l'exception des équipes des sections administrative et foresterie. Le travail s'organisait suivant une logique de rotation des équipes en quart de jour. Il y avait dans chaque section des équipes qui travaillaient de 6 heures à 14 heures, d'autres prenaient le relais à 14 heures pour arrêter à 22 heures et d'autres encore prenaient le quart de 22h à 6h de sorte que la production ne connaisse pas des instants d'interruption. Les usines tournaient 24h/24. Pendant l'activité, il était quasiment difficile sous le regard d'un contremaître de voir des ouvriers de différentes équipes communiquer ensemble sur des sujets autres que ceux relatifs au travail qu'ils devaient accomplir. Le respect des heures était de rigueur. Les absences et les retards étaient lourdement sanctionnés : l'intransigeance des dirigeants envers les employés était renforcée par la surabondance des demandes d'emploi adressées à la direction. Pour s'éloigner des risques d'éventuels licenciements, les ouvriers s'arrangeaient à partir tôt de chez eux pour l'autre bout de la ville où se trouvait la société. Elle ne leur gratifiait aucun moyen de transport⁵⁸. Ils devaient habituellement se battre pour se déplacer dans une ville certes en pleine éclosion, mais où le transport urbain ne s'est timidement développé qu'au milieu des années 1980. D'aucuns affirment même, en parlant de ce rythme de travail, qu'il était coutume de voir somnoler quelques nouveaux travaillant en matinée. Certains anciens par contre plus habitués ne cachaient pas de souffrir d'insomnie.

⁵⁸ Ce privilège n'était réservé qu'aux cadres.

Les conditions de travail des ouvriers de la section foresterie n'étaient pas moins enviables. Contrairement aux autres sections, celle là ne profitait pas en semaine des temps de repos que pouvait permettre le système de rotation des quarts. Les équipes passaient chaque semaine en forêt et elles ne rentraient que le week-end : non seulement parce que les zones d'exploitations foisonnaient, mais parce qu'elles se trouvaient désormais très loin de l'usine. Lorsque les abatteurs entamaient leur journée de travail, ils étaient encouragés à la déborder. Cette accumulation des heures supplémentaires était comptabilisée à la fin du mois et majorée dans le salaire. Le désir d'en accumuler davantage les amenait à banaliser même les questions de santé et de sécurité qui existaient pourtant. En effet, au contact de la tronçonneuse et du bois, il y a production de sciure. Cette substance provoquait à long terme chez des abatteurs exposés et mal protégés des dysfonctionnements au niveau des bronches et des poumons. Quelques uns d'ailleurs se plaignent aujourd'hui d'avoir des toux chroniques. Un lien étroit est dressé entre ces maux et la précarité des mesures de protection et de traitement employés à l'époque. Ces mesures ne se limitaient qu'à l'usage des paires de lunettes, remises par l'entreprise, et à la consommation du lait non sucré. Elle n'offrait pas de protection aux autres parties du visage notamment le nez et la bouche. L'abatteur les protégeait du mieux qu'il pouvait à l'aide d'un banal foulard ou de tout autre habit qui lui permettait d'enrouler son visage. Les engins mécaniques ne pénètrent pas toujours partout où le bois est abattu. Dans ces zones aussi accidentées seuls les hommes peuvent parfois y accéder. Les « tireurs des billes » étaient ceux qui se chargeaient de les arpenter. Ils avaient pour mission de nouer les câbles autour des arbres abattus afin qu'ils soient tirés à l'aide des engins jusqu'aux lieux les plus faciles d'accès pour les camions grumiers. La tâche n'était pas toujours aisée pour ces ouvriers qui durant cette opération mettaient leur vie en danger. Toutefois pour tous ces ouvriers les problèmes de dos n'étaient pas absents. Quelques uns trainent jusqu'alors cette anomalie non traitée.

CHAPITRE II : La naissance d'une ville moderne : Bélabo

Toutes les conditions permettant de transformer en cité moderne une partie de l'épaisse couverture de forêt qui surplombait les habitations des communautés autochtones locales étaient mises en éveil. La forêt allait alors être réduite. La construction de la voie ferrée, celle de l'usine d'exploitation et de transformation du bois, à laquelle s'ajoute la présence d'un grand nombre de migrants ouvriers et entreprenant constituait une chaîne de signes qui allait profondément changer le paysage du nord-ouest de la province.

1. Les facteurs d'émergence

La ville de Bélabo a commencé à prendre forme autour de sa gare ferroviaire achevée en 1970. Partant de cet événement, la ville a progressivement continué à s'étaler avec l'implantation de son entreprise d'exploitation forestière et l'arrivée surtout massive des migrants. Ces trois facteurs réunis vont entraîner de profonds bouleversements non imaginés par les populations locales. Les signes du changement se font très rapidement voir avec la création et le bitumage de l'axe routier Bélabo – Bertoua. En 1979, les anciens villages rattachés au district de Diang forment une ville transformée en chef lieu d'arrondissement. La présence de l'Etat devient plus visible au fil du temps à travers la naissance d'un coin à l'autre de la localité des structures de l'administration publique axées sur la sécurité, l'établissement des actes d'état civil, l'affranchissement du courrier, la collecte de l'impôt, l'électrification de certaines artères de la localité et la distribution de l'eau.

L'évolution engagée s'est également accompagnée de grands mouvements démographiques en direction de la ville émergente. En plus de conforter la présence des premiers migrants, venus à l'origine seulement faire fortune le temps que durait le premier chantier, d'autres migrants recrutés par la jeune entreprise, en provenance des localités voisines ou lointaines augmentaient très fortement la taille de la population. L'arrivée de ces groupes pèsera beaucoup dans la poursuite de la dynamique qui était née quelques temps avant. L'explosion du nombre de quartiers (13 au total) en dit d'ailleurs long sur l'évolution de la ville. Outre les premiers quartiers de la ville (*Akok mekel, Camp Mory, Elobi et Socopao*), apparus au moment de la construction du

chemin de fer pour abriter les ouvriers de la régie fercam (RNCF) qui se dirigeaient vers les motels montés à la hâte, des quartiers supplémentaires comme *Ebaka II* pris d'assaut par des ouvriers soucieux de se rapprocher de leur lieu de travail ont été construits. Un comme le quartier *climat de l'est* où se situe le centre ville a été investi en premier par les commerçants migrants. L'entreprise n'est pas restée inactive face à la pression démographique constatée. Elle s'est illustrée en créant par la création d'une école primaire dans ce milieu sevré de toute structure de formation. Tout en profitant de l'aubaine de l'entreprise, la poussée démographique aura contribué au développement de l'entreprise personnelle, à celui des infrastructures et au changement du statut administratif de l'espace. Transformant par la suite cette enclave maîtrisée par le groupe *bobilis* en ville considérée comme la principale porte d'entrée de toute la province.

2. La consommation des marchandises comme mode de réduction de l'écart de développement

Pendant la colonisation, les marchandises importées de l'Occident, qui flattaient le goût des populations africaines⁵⁹, étaient stockées en masse sur la côte et dans les régions où le colon s'établissait. Elles ne pénétraient vers l'intérieur que via des circuits complexes. Mais la recrudescence de la demande limitait parfois l'offre et certaines populations en étaient privées d'accès. Celles-ci devaient alors faire des pieds et des mains pour se les procurer. Cela impliquait de la mobilité vers certains centres d'approvisionnement. Pour les populations de Bélabo, le lieu choisi était la région de Nanga-Eboko⁶⁰ (province du centre). Cette situation pour le moins incommode était consubstantielle à l'état d'enclavement de la localité. La construction du chemin de fer a attiré des migrants. Leur arrivée n'était pas seulement dictée par l'intégration au chantier, le commerce occupait aussi une place prépondérante. Grâce à cet esprit d'entreprise, la localité va connaître une avalanche de commerces dont l'effet immédiat sera de démocratiser l'acquisition des marchandises. Elles ne commandaient plus de faire des longs déplacements pour se les approprier.

Les marchandises étaient maintenant à portée de mains des populations. « *L'installation des commerçants venus d'autres régions nous facilitait la vie. On ne parcourait plus des distances pour aller acheter les produits dont-on avait besoin pour survivre* »⁶¹. Le miracle qu'elles opèrent porte sur la disparition des

⁵⁹ S. Sidibé, *La consommation des marchandises importées en Côte d'Ivoire : tentative d'approche du point de vue des structures commerciales et des mentalités 1945-1960*, Université Paris 1, Mémoire de DEA, 1987.

⁶⁰ Région située à 2h30 de train de la ville de Bélabo.

⁶¹ Extrait de la déclaration du chef de Bélabo village recueillie le 20 juin 2010.

disparités longtemps entretenues par l'enclavement du milieu. Elles façonnent le « *mythe égalitaire* ». ⁶² Ainsi, pour les sociétés de l'intérieur, la facilité d'accès aux objets semblables que ceux dont peuvent s'offrir celles de la côte, celles qui ont côtoyées le colon et ont profité du développement insufflé par sa présence, les situe au même niveau d'évolution qu'elles. Toute privation et inaccessibilité aux marchandises, au sein de la localité, s'interprète comme un retard de développement. Le migrant et l'Etat venaient à cet effet rattacher une partie oubliée de la nation à son segment le plus large et le plus abouti.

3. La promotion de la région : un foisonnement de volonté politique locale et étatique

Au-delà des initiatives prises par les commerçants ou d'autres migrants s'étant illustrés ailleurs, la circulation et la prolifération à foison des marchandises dans la localité sont à mettre au crédit de l'engagement politique personnel d'un des chefs de village les plus charismatiques de la région. Comme toute société n'admet une innovation qu'à condition de susciter l'engouement de ses leaders, un exemple patent de la force de cette assertion empruntée à Roger Bastide s'exprime à travers ces propos :

« Le chef Kinda était un homme bien et très soucieux du développement de la localité. Pour cette cause, il n'hésitait pas à inciter les camerounais qui venaient chercher du travail dans le terroir à investir. Il partageait les terres à qui voulait. Il voulait que Bélabo devienne un pôle de développement important afin que la population profite et évolue aussi comme celles des autres provinces qui ont déjà connu ça. Il pensait qu'elle ne pouvait arriver d'elle-même. Pour y arriver, elle devait associer ceux qui ont les moyens. Il facilitait l'accès au terrain à tout aspirant, soit pour construire une maison ou pour bâtir un commerce. C'est comme ça que beaucoup d'allogènes ont sauté sur cette occasion et sont devenus des propriétaires terriens » ⁶³.

Cette soif d'ouverture était pour un tel chef dictée par un idéal progressiste. La réponse ne tardera pas. Les migrants l'apportent en investissant massivement. Les symboles les plus perceptibles sont les commerces. Ils sont divers et en nombre croissant. Tenus par les allogènes, ils importent et vendent toute sorte de produits industriels appréciés des populations. Dans les bars des quartiers « Climat de l'Est » et « Sapelli », la consommation des bières industrielles n'est plus un luxe réservé à quelques privilégiés (les notables). Toute personne disposant d'un peu d'argent peut enfin s'offrir une de ces bouteilles alcoolisées. L'accès immédiat à l'argent et la proximité des

⁶² J. Baudrillard, *La société de consommation*, Paris, Folio, 1970, p 60.

⁶³ Entretien du 12 juin recueilli au quartier Ebaka II. L'interviewé est un ancien ouvrier recruté en 1979 à SOFIBEL. Il est originaire de la province du centre (Yaoundé).

centres de consommation n'essaient plus seulement de gommer les disparités sociales à l'échelle régionale, ils les réduisent également au sein du groupe social. D'autres établissements privés évoluent aussi dans la vente d'autres catégories variées de produits industriels, les denrées alimentaires industrielles, les vêtements, les ustensiles de cuisines, les transistors, les outils des travaux champêtres et ceux liés au bâtiment. Mais sous la houlette de la même diaspora, les secteurs du transport, du bâtiment, de l'ébénisterie, de l'immobilier et la restauration germent assez rapidement.

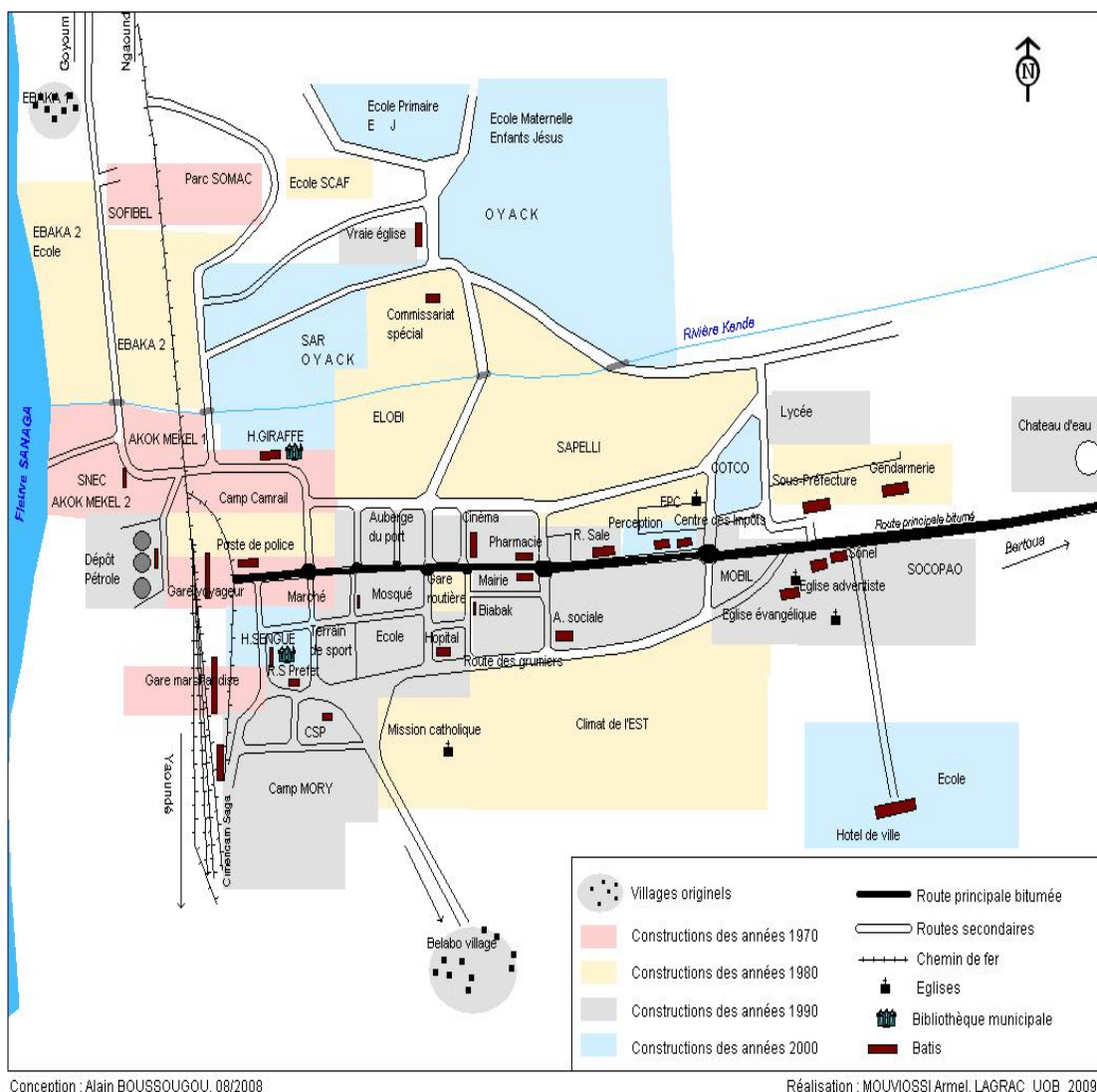
L'implication de l'Etat camerounais dans le développement de la localité ne cesse d'être démontrée depuis le début du premier chapitre. Le désenclavement répondait à une nécessité d'importance aussi politique : la consolidation de la cohésion nationale. L'histoire du Cameroun n'est pas celle d'un long fleuve tranquille. Le régime au pouvoir ne voulait plus revivre les moments d'extrêmes turbulences sociales qui ont émaillé la vie politique camerounaise au seuil de l'indépendance et même après. La construction des infrastructures ferroviaires, routières, scolaires, la création des emplois, toutes ces initiatives servaient un même dessein politique : celui de juguler les frustrations en donnant l'impression que l'Etat est impartial et se met au service de l'ensemble du pays. Ce mode de régulation politique consistant à sortir les populations de la précarité et du cloisonnement socio-économique permettait de prévenir l'irruption d'éventuelles revendications sociales.

4. L'extension de la localité

A l'origine la localité s'était deux villages. Dans sa partie nord on retrouvait le village d'*Ebaka* (à près de 5 km de la ville actuelle). Le sud comptait de son côté celui de *Mvoundé* (actuel *Bélabo village situé à près de 1 km seulement de la ville*). Tous deux furent fondés par le groupe sociolinguistique *bobilis*, bien avant que d'autres communautés, au gré du chantier de chemin de fer et de l'exploitation forestière, ne s'y installent aussi. La communauté *bobilis* du village *Ebaka* appartient au clan *Bambè*, tandis que celle de *Bélabo village* appartient au clan *Bidoumba*. Ce sont ces deux clans exogames qui ont dans cette région le statut d'autochtones. La construction de la ville se fera de part et d'autre sur des portions de terre de chacun des clans.

L'entreprise n'avait pas par ailleurs prévu la construction de logements pour le personnel ouvrier. Les cadres bénéficiaient par contre de cette faveur. Le reste du personnel, les ouvriers qualifiés et

non qualifiés, la solution provisoire pour faire face à cette difficulté était la location⁶⁴. Quelques commerçants qui avaient flairé le bon filon s'étaient orientés dans le « négoce du sommeil ». Des auberges, mais aussi des logements de location, tenus par des allogènes permettaient à court terme d'accueillir les ouvriers. Ainsi des tels investissements vont doucement tracer le sillon de la ville. C'est autour toutefois de la gare ferroviaire, construite en 1970, qu'elle prendra forme. Partant de cet évènement, la ville a progressivement continué à s'étaler avec l'implantation de l'entreprise et l'arrivée surtout des migrants. Ces trois facteurs réunis vont entraîner de profonds bouleversements.



Plan de la ville

⁶⁴ Au cours des entretiens passés avec quelques allogènes, certains affirmaient avoir parfois été hébergés à leur arrivée par des autochtones.

Les signes du changement se font rapidement voir avec la création et le bitumage de l'axe routier Bélabo – Bertoua. En 1979, les anciens villages rattachés au district de Diang se découvrent une parure plus moderne. La ville transformée est devenue le chef lieu d'un arrondissement. La présence de l'Etat devient plus visible au fil du temps à travers la naissance d'un coin à l'autre de la localité des structures de l'administration publique, axées sur la sécurité, l'établissement des actes d'état civiles, l'affranchissement du courrier, la collecte des impôts, l'électrification de certaines artères de la ville et la distribution de l'eau. L'évolution engagée s'est également accompagné de grands mouvements démographiques en direction de la ville émergente. En plus de conforter la présence des premiers migrants, venus juste faire fortune, le temps que devait durer le premier chantier, d'autres migrants en provenance des localités lointaines et des localités relativement voisines recrutés par la jeune entreprise augmentaient très fortement la taille de la population. Celle-ci, à l'époque des villages, n'atteignait pas plus de 400 âmes, puis elle est subitement passé à plus de 2000 âmes jusqu'à franchir le chiffre actuel de 15 000 habitants d'origine camerounaise en majorité.

L'arrivée de ces groupes influencera beaucoup la continuité de la dynamique qui était née quelque temps avant. L'explosion du nombre de quartiers (treize) en dit d'ailleurs long sur l'évolution de la ville. Outre les premiers quartiers de la ville, *Akok mekel*, *Sapelli*, *Climat de L'Est et Socopao*, qui s'élevaient déjà au moment ou juste après la construction du chemin de fer et abritaient les ouvriers de la régie fercam (RNCF). Des quartiers supplémentaires comme *Ebaka II* furent pris d'assaut par des ouvriers soucieux de se rapprocher de leur lieu de travail. Le quartier *climat de l'est* où se situe le centre ville a été investi en premier par les commerçants migrants. L'entreprise n'est pas restée inactive face à la pression démographique constatée. Elle s'est illustrée en créant une école primaire dans cet endroit où il n'existait au départ aucune structure de formation pour accueillir même les enfants des populations locales. Tout en profitant de l'aubaine de l'entreprise, qui est par ailleurs à son origine, la poussée démographique aura contribué au développement de l'entreprise personnelle, à celui des infrastructures et au changement du statut administratif de l'espace. La conséquence immédiate de tous ces efforts consentis sera l'évolution de cette enclave contrôlée par le groupe bobilis en ville. Elle est à ce jour considérée comme la principale porte d'entrée de la province de l'Est.

5. La répartition ethnique des quartiers de la ville

L'explosion des quartiers est le résultat de celle de la démographie, elle aussi impulsée par la pression migratoire. Dans les cas de migration de travail, le migrant à la recherche de l'emploi tempère généralement, pendant son déplacement, l'enthousiasme qu'il a d'en trouver un à partir duquel il pourra réaliser toutes ses ambitions. C'est un instant d'incertitude qu'il connaît et qui se prolonge le temps que dure l'attente de son recrutement. Cela l'amène à produire un comportement proche de celui d'un éclaireur. Le « comportement d'éclaireur » serait pour nous cette attitude de méfiance et de repli sur soi affichée durant le séjour passé dans un territoire étranger.

En réalité, la lecture de l'architecture psychologique du migrant peut aider à comprendre que, pris dans son environnement social de souche, ce dernier se trouve en pleine confiance en raison du filet de sécurité qui existe autour de lui (la proximité et l'affection des siens). Le sentiment d'insécurité s'installe dès qu'il ne profite plus de cette ouverture sociale ou des structures sociales et des modes de socialisation agissants du milieu d'origine. Il se fait plus ressentir pour diverses raisons : la solitude, l'absence d'emploi et davantage amplifiées par celle des ressources économiques. Au fil du temps, la prudence affichée au départ va finalement s'estomper parce qu'il est assuré de profiter de certaines conditions économiques et sociales. Outre la propension naturelle reconnue à tout humain à s'adapter partout, l'obtention d'un emploi durable et la présence dans l'espace d'accueil des migrants issus de la même souche ethnique que le nouveau venu vont fortement modeler cette attitude.

Le migrant considère que ces facteurs constituent pour lui un filet de sécurité de substitution. Ils déterminent le succès de son intégration. Mais « la ville est considérée comme un creuset où les individus maintiennent, selon diverses stratégies, leur ancrage dans le groupe d'origine ou, au contraire, utilisent les potentialités de l'urbain pour s'en détacher »⁶⁵. Pour fuir la menace qu'elle représente et continuer à maintenir son substrat social de base, il s'installera dans un quartier investi par les gens de son ethnie ou proche de la sienne. La prépondérance du facteur sécurité dans le choix du lieu d'implantation doit alors s'entendre dans le sens où le rapprochement avec les siens a pour but de minimiser le risque de rejet de ses valeurs et de son héritage traditionnel. La conservation de ce patrimoine culturel est le lien à partir duquel il se reconnaît à travers les siens et que les siens aussi le reconnaissent. « Les spécificités culturelles ou religieuses peuvent conduire les différentes communautés à se regrouper, contribuant ainsi à renforcer la

⁶⁵ A. Hammouche, *Les recompositions culturelles. Sociologie des dynamiques sociales en situation migratoire*, Strasbourg, PUS, 2007, p. 92

fragmentation de l'espace urbain »⁶⁶. Le présupposé théorique est exactement corroboré par la réalité de la ville. Le tableau ci-dessous fait état de la répartition des ethnies.

Tableau n°1 : Répartition ethnique des quartiers

Quartiers	Groupes dominants	Groupes minoritaires
oyack	Bobilis Nanga	Baya Abakoum Pol
Camp morry	Bobilis Nanga	Képéré Maka
Ebaka	Maka Bamileké Ewondo	Baya Bafia Mbororo
Climat Est	Bamileké Foulbé Ewondo	Bassa Guisiga Banvélé
Akok-Mekel 1	Ewondo Képéré Banvélé	Yambassa Bobilis Djem

Source : nos entretiens réalisés entre avril et juillet 2010 ; la répartition indiquée correspond aux perceptions tendanciellement exprimées par les acteurs locaux et confirmés par les enquêtes par questionnaires réalisés à la même période.

⁶⁶ Navez-Bouchanine cité par M. Balbo et G. Marconni, « Gestion urbaine », courrier de la Planète, n°81- 82, juillet-Décembre, 2006, p.115.

Les quartiers de la ville sont dominés par des groupes numériquement plus importants que d'autres. Le tableau ci-dessus l'illustre parfaitement. Il existe dans beaucoup de quartiers plusieurs groupes ethniques qui imposent leur hégémonie sur les lieux. Mais à côté d'eux subsistent toujours des groupes aussi importants ou parfois minoritaires dont la proximité avec les autres est sociale ou géographique. Il en va ainsi du quartier Oyack. Des deux groupes dominant (Bobilis – Nanga) l'un est originaire de la localité et l'autre pas. Mais ils ont toujours entretenus des très bonnes relations depuis la période coloniale. A côté de ces groupes, il y a ceux qui sont minoritaires mais qui sont socialement proches d'un des deux grands. Les groupes Baya et Pol par exemple sont originaires de l'arrondissement de Bélabo. Il en ressort en fait que la préférence pour un quartier n'est envisageable que s'il abrite déjà parmi les voisins des groupes proches.

CHAPITRE III. La formation des liens sociaux entre autochtones et allogènes

1. L'entreprise au centre du rapprochement des catégories identitaires hétérogènes

L'arrivée des travailleurs migrants n'était pas mal perçue par les populations autochtones. L'abondance d'activité créait une situation de plein emploi tel qu'il n'arrivait même pas dans l'esprit de ces populations d'afficher un quelconque sentiment de mécontentement à l'égard de tous ces gens venues d'ailleurs. Ils venaient en plus à majorité du centre⁶⁷. La correspondance en ce temps entre la fermeture de la COCAM de Mbalmayo et l'ouverture de SOFIBEL dirigeait les anciens ouvriers de la première entreprise vers la seconde. Le reste du Cameroun n'était pas en marge de ce mouvement ouvrier qui convergeait vers la nouvelle cité industrielle que représentait Bélabo. La province du littorale, très grand pôle industriel du pays⁶⁸, fournissait aussi la main d'œuvre qualifiée dont avait besoin cette nouvelle entreprise. Dans la province de l'est même, la présence de la SFID et de certains établissements professionnels comme le CETIC d'Abong-Bang (le sud de la province) constituaient des poches de recrutement dans lesquelles l'entreprise allait aussi puiser. Le traitement réservé aux cadres gratifiait certains d'entre eux d'un cuisinier. Les talents dans ce domaine étaient recrutés dans les régions du nord ou de l'extrême nord. « Le recrutement, dit un informateur, se faisait comme au temps de la guerre », c'est-à-dire sans distinction d'appartenance ethnique, d'appartenance politique, régionale ou départementale, tout demandeur d'emploi, ouvrier qualifié ou non qualifié, qui souhaitait travailler trouvait assez facilement un emploi. En effet, au tournant des années 70 et même jusqu'au milieu des années 80 les chantiers étaient instamment avides des bras solides et valides. Ce mélange de populations et de cultures que favorisait l'entreprise ne devenaient un danger que quand les migrants venus seuls comme des éclaireurs, sans charge familiale, commençaient à désirer les épouses des autochtones. Ces agissements soulevaient des réactions au sein de ces communautés. Cela dégénérait souvent par des bagarres et des agressions verbales. Mais très vite, ces comportements cessèrent.

Les différends entre protagonistes étaient réglés grâce à la médiation des autochtones qui travaillaient au sein de l'entreprise. Les liens nourris selon que les gens travaillaient dans la même équipe, le même service, le même département et par conséquent la même entreprise étaient un capital mis au profit du règlement de ce genre de problèmes, mais révèlent aussi dans le même temps leur consistance. L'entreprise créait ainsi un lien social qui se créait entre les différentes

⁶⁷ Les autochtones rappellent souvent qu'ils sont originaires du centre. Ils ont vécu à Yaoundé. Le quartier Obili créé à leur initiative reste une trace indélébile de leur passage dans la région.

⁶⁸ Voir-M. Agier, J. Copans et A. Morice, *Classe ouvrière d'Afrique noire*, Paris, Karthala, 1987

communautés exerçant dans une même entreprise plus encore dans la même équipe de travail. Et cela pouvait s'élargir à l'ensemble des individus qui ne travaillaient même pas dans les chantiers mais qui entretenaient pourtant des liens avec les ouvriers. Cet élargissement du tissu relationnel entre toutes ces personnes a contribué à apaiser les conflits, à les bannir et pour ainsi instaurer une cohabitation harmonieuse.

2- Le lien social à travers le rituel du « pleurer son corps »⁶⁹

Le monde de l'entreprise n'est pas exempt de tout risque d'accident. Malgré les énormes investissements consentis dans la sécurisation des infrastructures et moins dans celle du personnel, des agents victimes d'accident de travail côtoyaient régulièrement le dispensaire de l'entreprise. Les ouvriers travaillant plus près des machines, en particulier dans l'usine, comme ceux affectés à l'atelier de mécanique générale (A.M.G), au contreplaqué (scierie) et à la menuiserie comptaient souvent des accidentés. Il était quasi habituel d'apprendre qu'un ouvrier a subi des dommages corporels au cours de son activité. Une manipulation malencontreuse de la machine due à un instant d'inattention de l'ouvrier ou son équipier le blessait grièvement. Au pire elle lui arrache le bras. Il pouvait être aussi question de brûlures survenues au cours d'une opération de maintien du rythme de fonctionnement de la turbine centrale qui fournissait l'électricité à l'usine. On ne saurait dire que tous ces accidents étaient uniquement liés au non respect des normes de sécurité instaurées par l'entreprise et ignorer par ailleurs que tous les risques ne sont pas prévisibles. Les ouvriers travaillant dans les chantiers situés à l'extérieur de l'usine n'étaient pas moins exposés au risque d'accident que leurs collègues. Bien au contraire, ils l'étaient, peut-être même plus, si on fait allusion aux pertes de vie signalées. Tous ces ouvriers étaient affectés au département forêt. Il y'avait des abatteurs, des tireurs de billes, des cubeurs y compris des conducteurs de grumiers. D'entre tous ces corps de métiers, les abatteurs semblaient être les plus exposés au risque. La menace vient de tous les côtés, de l'outil de travail (la tronçonneuse) à la ressource exploitée. Le maniement de la tronçonneuse demande la maîtrise de certaines techniques, mais cela ne s'avère jamais suffisant sans une bonne dose d'équilibre nécessaire au contact des arbres de très forte résistance. Or, il arrivait qu'en perdant justement l'équilibre la scie se retournait contre son utilisateur. Ce détail si simple a malheureusement coûté la vie à quelques abatteurs. Quand ce n'était pas la scie qui décimait, l'arbre le faisait. Plusieurs abatteurs coupaient des essences ciblées à des distances parfois moins grandes, mais les risques

⁶⁹ Cette expression était couramment utilisée au cours des entretiens passée avec des anciens travailleurs du département forêt de l'ex- SOFIBEL. L'analyse de son contenu restitue l'esprit des explications rapportées par nos informateurs.

qu'une d'elles tombe sur l'un d'entre eux augmentaient de plus en plus. A propos, des survivants victimes de chutes d'arbres portent encore des cicatrices sur le crâne ou à l'épaule pour d'autres. On comprend de fait que les jours de travail n'étaient pas vécus sans angoisse au regard notamment de cette proximité quotidienne avec le danger. Alors, chaque fois qu'ils regagnaient leur maison en fin de semaine, les retours symbolisaient des moments de sursis précédents l'éventualité d'un incident.

Ces sursis se célébraient à coup de consommation excessive de boissons alcoolisées. Chacun se complaisait à « pleurer son corps ». L'expression est introduite par ces ouvriers de la forêt pour traduire à la fois la satisfaction qu'ils éprouvaient lorsqu'ils rentraient chez eux et, sans égratignure, la célébration anticipée de leurs funérailles. Pour ces derniers, vue les dangers qui les entouraient, tout accès en forêt ne garantissait d'emblée pas le retour vers chez soi. Il n'y avait donc aucune raison de s'interdire toute réjouissance montrant la joie d'être en vie et près de sa famille quand l'occasion se présentait. Les débits de boissons servaient de lieux de veillées réunissant d'abord tous les proches, qui partageaient la même activité, puis les ouvriers des autres sections. Les nuits étaient longues, les tournées de consommation se multipliaient, l'ambiance était festive, les joutes oratoires décuplaient et donnaient aux lieux de retrouvailles des allures d'agora. Ceux qui avaient plus d'argent rivalisaient à tour de rôle de générosité en offrant gratuitement des boissons à toute l'assistance. Des liens se nouaient et se consolidaient au cours de ces rencontres. Mais pour les acteurs de ces initiatives, il s'agissait d'organiser leurs funérailles, redoutant que l'organisation de la famille ne prenne fidèlement en compte leurs aspirations, c'est-à-dire des funérailles teintées de musique et de boissons qu'ils apprécient. Pleurer son corps pour ces ouvriers c'est dépenser le fruit de son labeur au profit des délices auxquels on tient tant, mais dont ils courent constamment le risque d'abandonner chaque fois qu'ils rentrent en forêt.

3. Les alliances matrimoniales

La pression démographique s'est accrue dans la localité depuis l'implantation de l'industrie de la filière bois, principale attraction des travailleurs migrants et des commerçants. Dans son passé préindustriel, elle ne comptait qu'un nombre restreint d'habitants. Sa faible taille démographique associée à la situation enclavée de la région réduisait inexorablement « *l'horizon matrimonial* »⁷⁰. Les mariages étaient de type préférentiel.

⁷⁰ A.-Franqueville, op.cit., p 22.

« Le mariage ne se faisait qu'entre bobilis. On quittait son village pour celui où la fille vivait. C'était vraiment difficile de prendre une épouse ailleurs que dans l'ethnie. C'est bien pour cette raison que je suis bobilis à 100%. Mon père est d'Ebaka et ma mère de Ndemba⁷¹ (18km de Bélabo). Quiconque tentait d'en faire qu'à sa tête était sévèrement réprimandé par les anciens. Et il risquait même l'expulsion du village. Mais ces cas là, on ne les trouvait jamais avant. Les voies de communication n'existaient pas ; les pistes qu'on empruntait pour partir d'un village à l'autre étaient pénibles. Cela ne servait donc à rien de parcourir près de 100 kilomètres à pied pour aller chercher une femme. On profitait toujours du village d'à côté. Et puis, le mariage n'était pas une affaire des individus mais celle des groupes. C'est aux parents que revenaient la charge de choisir une épouse à leur enfant. Ils parlaient du principe que les familles devaient se rapprocher et se connaître. Ils ne choisissaient jamais s'ils ne connaissaient pas la personne ni ses parents⁷² ».

L'exogamie se pratiquait plus à l'intérieur du groupe ethnique qu'en dehors. Le poids des aînés dans la réclusion de ce procès n'était pas négligeable. Leur pouvoir s'observait bien pendant la désignation du prétendant ou la prétendante de leur enfant, l'organisation de la cérémonie et les modalités qui accompagnent le versement de la compensation matrimoniale. Au contact des travailleurs migrants, des remaniements sont apparus dans ce pan de la vie sociale des groupes autochtones. « L'exogamie et les échanges matrimoniaux qu'elle régit assurent la transformation d'un état d'hostilité ou d'antagonisme, réel ou potentiel, en un état de paix et d'alliance. La femme en parcourant le réseau des échanges matrimoniaux, est l'instrument de cette conversion »⁷³. Dominant certes l'espace par leur très grand nombre, la cohabitation entre ces travailleurs et les populations locales a démantelé la logique d'« enfermement culturel » dans laquelle le système matrimonial préférentiel les engluait.

Tableau n°2 : alliances matrimoniales

Quartiers cibles	Couples intra-ethniques	Couples inter-ethniques	Totaux
Akok-mekel I	10	15	25
Akok-mekel II	12	13	25

⁷¹ Village Bobilis situé à 18km de Bélabo sur la route de Bertoua.

⁷² Propos recueilli à Bélabo village, le 13/06/2009, auprès d'un membre de la communauté bobilis invité par le chef de Bélabo village à participer à cet entretien.

⁷³ G. Balandier, *Anthropo-loiques*. Paris, Librairie Générale Française, 1985, p 53.

Bélabo village	11	15	26
Camp-morry	8	16	24
Climat de l'Est	9	13	22
Ebaka II	6	21	27
Elobi	8	17	25
Oyack	8	16	24
Sapelli	5	14	19
Socopao	9	10	19
Totaux	86	150	236

Source : nos enquêtes réalisées entre avril et juillet 2010 ; les données indiquées correspondent aux estimations exprimées par l'échantillon soumis à nos interlocuteurs dans chaque quartier.

« *Les transformations de la parenté n'engendrent jamais autre chose que de la parenté*⁷⁴ ». Elle est cependant la conséquence des relations d'alliance. Comme le montre le tableau ci-dessus, la forte présence de migrants va élargir la formation des alliances. Elle a cessé de faire de ces procès le privilège des seuls aînés en étendant vers les cadets et pas seulement l'aîné la possibilité d'accès aux femmes. Sur les 150 couples mixtes recensés, près de 65% concerne des gens âgés de moins de 45 ans. Autrement dit, avec l'accès des jeunes à l'emploi, le pouvoir de régulation des procès matrimoniaux que s'était adjugé les aînés s'est amenuisé. Les liaisons matrimoniales nouées sortent dorénavant des cadres conventionnelles communautaires d'autrefois. Un tel transfert de maîtrise du choix du conjoint des parents vers l'individu témoigne du changement opéré dans l'ordre social. En libérant les alliances de l'emprise des coutumes, le travail n'est plus seulement une ressource économique mais aussi un instrument d'appropriation de l'autonomie sociale.

⁷⁴ M. Godelier, op.cit., p. 94

Conclusion de la première partie

L'Etat camerounais a consenti d'importants moyens financiers pour construire le chemin de fer ainsi que pour la Société d'exploitation et de transformation de bois SOFIBEL. Ces investissements ont totalement transformé le visage de la localité. Le retard qu'elle accusait en matière d'acquisition d'infrastructures de base a été très vite comblé. La brousse a revêtu les parures d'une ville moderne et accessible. L'intégration d'individus appartenant à des communautés ethniques différentes au sein d'une même entreprise et une même région a secrété des nouveaux liens sociaux. Ils ont dans certain cas conduit à l'élargissement des horizons matrimoniaux. En somme, les chantiers ont réussi à triturer les différences sociales locales pour ainsi niveler le sentiment d'appartenance nationale.

Deuxième Partie

Le quotidien d'une société en crise

Le destin de l'« eldorado » de la province de l'Est bascule tragiquement au beau milieu des années 90. L'entreprise SOFIBEL est traversée par une grave crise financière. Cette situation accablante apparue dans un contexte économique fortement dominé partout en Afrique par l'application de « l'ajustement structurel »⁷⁵ oblige ce fleuron de l'économie camerounaise à déposer le bilan. Dans la localité où ses usines sont implantées, les conséquences économiques et sociales liées à cette fermeture se font très vite ressentir. Le chômage a explosé, le niveau de consommation a vertigineusement baissé, l'unité de la cellule familiale s'est brisée, la prostitution et la délinquance ont envahi les rues. De plus, la lueur d'espoir que semblait vendre en 2000 le projet pétrolier Tchad-Cameroun a rapidement compromis la stabilité du climat social jusque-là épargné par les tensions sociales. En réalité, l'arrivée dans la région de l'entreprise chargée de l'exécution de ce projet a ruiné la cohésion sociale. A défaut de garantir aux candidats à l'embauche la chance d'améliorer leur condition de vie, elle les a plutôt précipité dans le cercle vicieux des conflits. Il n'y aura aucun mérite à tirer de l'analyse de ce retournement abrupt des conditions de vie des populations, sans comprendre les raisons de la fermeture de SOFIBEL, les modes de survie post entreprise des ouvriers et relever le paradoxe de la sédentarisation des migrants dans un espace élaboussé par les tensions. Ce sont tous ces chantiers en friches que cet exposé passera au peigne fin.

⁷⁵ N.-Van de Walle, « Les bailleurs et l'Etat en Afrique » *Afrique contemporaine*, n°199, juillet-septembre, 2001, p 27.

CHAPITRE IV : La crise de l'emploi : origines et formes de résistance populaire

Les conditions de vie des ouvriers changent à la fermeture de l'entreprise. Elles se sont considérablement dégradées. La SOFIBEL trainait des factures impayées. Elles revêtaient des formes diverses, des taxes longtemps accumulées, jamais reversées au trésor public et des services contractés auprès des fournisseurs qui ne rentraient plus régulièrement en possession des fonds dus. Cet endettement semblait avoir peu d'incidence sur cette entreprise qui maintenait l'illusion d'avoir une trésorerie de fer. Or elle se servait de son statut de société d'Etat pour couvrir ses déficits. Les redevances fiscales dues à l'administration des impôts et les frais de transport des grumes de Transcam n'étaient plus payés. Elle échelonnait habituellement le paiement de toutes ses dettes. Son statut lui donnait une certaine immunité contre les pressions de ces deux administrations. Car, ces dernières étaient aussi toutes sous le contrôle de l'Etat.

1.- La Fin de SOFIBEL

Les dettes ont commencé à devenir un problème lorsque la privatisation de la compagnie ferroviaire a abouti au changement de gestionnaire. Prise dans l'étau de cette spirale, il n'était plus du tout de bon ton, sous la direction des acteurs privés, d'acheminer les billes à titre gracieux. La même privatisation qui déposait l'Etat de ses entreprises l'amenait à être plus regardant sur les recettes fiscales. Elles devenaient la principale source d'entrée des fonds. Là aussi, il n'était plus question de laisser toute entreprise étatique, soit-elle, ne plus honorer ses engagements financiers. C'est sous cette pression que le déficit de l'entreprise a été plus amplement dévoilé.

La situation économique va impacter la vie du personnel ainsi que celle du reste de la population. Les charges n'étaient plus convenablement assumées et cela des années bien avant même que l'option de la liquidation ne soit envisagée. Les cadres ont vu certains de leurs privilèges supprimés, à l'instar du « siclo » (prime d'entretien des véhicules), de la prime de détente (voyage en famille financé après chaque mois), la prime du kilométrage⁷⁶ et le domestique. Le plus dur chez les ouvriers, c'est que les salaires n'étaient plus régulièrement reversés. Les équipements de fonctionnement achetés à crédit à l'étranger étaient d'occasion et ralentissaient le rendement de l'entreprise à cause de la récurrence des pannes. Quand les partenaires étrangers se sont rendus

⁷⁶ L'entreprise leur reversait une prime spéciale pour chaque kilomètre parcouru chaque jour en voiture.

compte des difficultés de trésorerie de cette entreprise, ils ont stoppé la livraison des équipements. L'Etat ayant de son côté aussi constaté l'insolvabilité de cette entreprise, il a décidé en 1992 de la liquider. Le repreneur, le groupe libanais SCAF (Scieries africaines) ne pu la remettre en marche que durant trois ans (1992-1995). Puis, en 1995, le bruit des machines cessa définitivement.

2. Les logiques ethno-communautaires

L'effectif officiel du personnel employé par la SOFIBEL était estimé à près de 900 personnes. Cependant, en reprenant l'entreprise ainsi que tout le personnel, conformément à l'accord de cession signé entre le groupe SCAF et l'Etat camerounais, le nouvel acquéreur s'est retrouvé en face d'un effectif bien plus supérieur que celui hérité des différents rapports tenus par le précédent gestionnaire. Ces rapports ont été par la suite confrontés par l'audit réalisé par le nouveau gestionnaire. Il ne se dégage malheureusement aucune unanimité sur les chiffres. Certains avancent des chiffres variant entre 300 et 400 employés en plus. Cela représentait pour le repreneur des charges supplémentaires qu'il refusait d'assumer. Les discussions entamées deux années de suite avec le liquidateur sont restées sans suite. Le groupe a alors jugé utile de fermer l'entreprise.

« L'ouvrier vit dans une société traversée de sociabilités et de solidarités dont les ressorts continuent d'être, malgré les vernis modernisant des Etats actuels, la famille, l'ethnie, la religion »⁷⁷.

Des anciens ouvriers interviewés attestent qu'avec la camerounisation de l'entreprise, intervenue en 1984, les nouveaux dirigeants d'origine camerounaise avaient modifié le cadre de son fonctionnement. La gestion des finances et du personnel était moins rigoureuse qu'à l'époque des dirigeants occidentaux⁷⁸. Aux règles déontologiques prescrites par le code du travail officiel se superposait un code de travail officieux. C'est en référence à ce dernier que tout se décidait. Les recrutements, les augmentations de salaire et la préservation de l'emploi n'obéissaient plus aux normes requises par l'entreprise mais à la taille de la « distance structurale » entre patrons et ouvriers. Cette approche s'articule autour du principe qui suit : moins la distance entre les acteurs sociaux est grande, plus leur relation sociale est forte et soudée. Cette proximité prédispose donc

⁷⁷ Cf. B. Diouf, « Syndicalisme, vie associative et identités ouvrières ». In : Cabannes R. et al (dir.), Salariés et entreprises dans les pays du sud. Contribution à une anthropologie politique, Paris, Karthala, 1995, p 199-200.

⁷⁸ La direction de SOFIBEL était assurée par des expatriés français de 1973 à 1984.

à « *une solidarité de préférence envers un alter égo ethnique* »⁷⁹. Tous les ouvriers dont la trajectoire sociale correspondait à ce schéma profitaient des largesses des dirigeants. Dans le cas où cette distance serait grande, que la relation serait donc faible, d'autres ouvriers tombaient de fait sous le coup de la marginalisation. Pour s'en tenir toujours à ce principe, on dira que l'appartenance clanique, ethnique ou régionale entre patrons et ouvriers était un critère déterminant l'ascension sociale.

Les changements introduits n'épargnaient non plus les autochtones. Le pacte social qui liait l'entreprise à ces derniers perdait tout bonnement sa valeur. Les recrutements aux emplois non qualifiés, auxquels ils avaient couramment la priorité, se faisaient de plus en plus rares. En revanche, cela ne se posait pas pourtant aux demandeurs d'emploi qui entretenaient des liens avec les dirigeants. Malgré les difficultés financières de l'entreprise, ses dirigeants trouvaient toujours le moyen de recruter leurs proches. A la vente de l'entreprise, au moment du paiement des droits sociaux, le problème du sureffectif s'est considérablement posé. Certains agents ont perçu dès 1995 la première tranche de leurs droits et d'autres pas du tout. Cette situation serait-elle à l'origine du blocage actuel du paiement de la seconde tranche qui devait intervenir quelques mois après le décaissement de la première.

3. L'épuisement de la ressource

L'exploitation du bois était la principale mission pour laquelle l'entreprise avait vu le jour. Les essences à forte valeur commerciale comme l'*ayous*, le bété, l'*iroko*, le *sapelli*, etc. commençaient à devenir des produits rares en forêt. Ne pouvant plus aisément se les procurer à grande quantité, conformément à la pression liée à la demande sur le marché, la compagnie n'avait d'autres choix que de fermer. Mais cette raison n'est pas partagée par tout le monde encore moins dans le cercle majoritaire de ses anciens ouvriers. Elle évoque par contre la mauvaise gestion de l'entreprise, en affirmant que selon les projections, les concessions cédées à la SOFIBEL laissaient estimer la durée de vie de cette entreprise à pas moins de cinquante ans.

⁷⁹ A. Augé, Les solidarités des élites politiques au Gabon : entre logique ethno-communautaire et réseaux sociaux. Cahiers internationaux de sociologie, 2007, n°123, p 250. 245-268

4. L'économie de la débrouillardise au secours des populations

Jamais avant l'année 1995 la ville n'avait connu pareille turbulence économique. Elle doit alors s'en remettre à l'« imagination populaire » pour voler à son secours⁸⁰. Le chômage qui a sévi l'a contrainte à vivre dans la précarité. Il a eu des effets néfastes sur l'économie locale qui, par la suite, se répercutent de façon désastreuse sur les populations. La recrudescence de la misère a même poussé certains commerces en manque de clients à la fermeture. Le seul cinéma que comptait la ville sera par exemple le premier à en faire les frais, suivi d'une station mobile et de quelques auberges. Les commerçants qui à la proche des fins de mois quittaient souvent la métropole pour venir écouler leurs marchandises dans la ville et aux abords des usines ont tout simplement arrêté de venir. Le déclin de ce « tourisme de circonstance » a eu pour incident la fuite des capitaux qui pourtant soutenaient les activités des petits commerçants locaux.

Les structures familiales ont elles aussi subi des troubles. L'abandon du foyer conjugal et l'abandon scolaire sont les maux introduits par l'absence de ressource. En effet, l'unité de certains couples s'est brisée sous la pression insufflée par la crise des revenus. Le chef de ménage, incapable de subvenir sans peine aux besoins du foyer, s'est très vite retrouvé seul, sans conjointe et assumant quelquefois la garde des enfants. Toujours pour des raisons économiques, l'éducation de certains enfants a été sacrifiée : d'autres n'ont pu être scolarisés et d'autres encore n'ont pu aller au bout de leurs études. Les parents excédés par la crise ont par ailleurs vu leur rôle de chef de famille repris par des enfants plus débrouillards qu'eux. Ce sont eux, en particulier les jeunes filles, qui supportent les charges familiales. Pour nourrir père, mère et frères, quelques unes ne trouvent meilleurs emplois que dans le négoce des charmes.

Les garçons s'aideront eux aussi de quelques voies détournées pour parvenir à leur fin : « *Les jeunes qui se cherchent ne vivent pas chez les parents. Certains n'ont même plus de parents. Ils vivent seuls, ils louent, ils doivent manger et se soigner. Dans des telles conditions, quand on est sans travail, abandonné et sans aide, le vol et le braquage deviennent alors une activité pour certains individus. Les vols étaient fréquents dans les quartiers et la gare était la première visée. On se souvient qu'à une certaine époque, Camrail se plaignait, même la population. Des gens cassaient les wagons qui transportaient les denrées alimentaires et les matériaux de*

⁸⁰ F. Akindès, Inégalités sociales et régulation politique en Côte d'Ivoire, *Politique africaine*, n°78, Juin 2000, p 130.

construction. Ils les revendaient au marché noir. Il y avait aussi des agressions physiques contre des personnes à qui on arrachait tout »⁸¹.

Le désarroi causé par l'arrêt du bruit des machines a orienté les anciens ouvriers dans des choix de vie variés. Quelques uns ont pensé trouver le salut dans la religion. Ils succomberont à l'appel des sirènes émises par les églises du réveil. La conversion n'est pas toujours motivée par des réelles convictions religieuses, mais l'espoir. L'espoir, non pas d'aller au ciel, mais de retrouver un équilibre économique et social. Les plus doués ont fini d'ailleurs par devenir « bergers », « hommes de Dieu » et pasteurs réputés. Ces itinéraires, qui rendent compte aujourd'hui de l'évolution des « figures de la réussite »⁸², leur ont pleinement ouvert les portes du succès économique. D'autres, moins inféodés à la religion, préféreront quitter la région. Ils ont trouvé un emploi ailleurs. Mais pour beaucoup par contre, qui sont restés sur place et n'ont non plus cédé au dogme religieux, l'opportunité de survivre dépend plutôt de la forêt. C'est ainsi qu'on peu compter parmi les agriculteurs et les chasseurs des anciens ouvriers de SOFIBEL. La reconversion ne fut pas toujours facile pour ceux qui n'avaient pratiqué ces activités auparavant. Mais pour des gens qui étaient habitués à percevoir un salaire mensuel, le moment ne se prêtait plus à la remémoration de leur vie passée, mais à se débrouiller pour vivre. Il fallait pour les étrangers dans ces domaines faire l'apprentissage aux côtés de ceux qui s'y connaissaient le mieux.

5. La ruée vers un modèle d'agriculture spécifique

L'une des particularités de l'agriculture exercée dans cet ancien chantier forestier réside dans le fait que beaucoup d'agriculteurs ont opté pour le système de plantations avec une forte propension à la spécialisation des cultures et des activités. En effet, à la place des champs qui eux favorisent la polyculture, et non la production intensive d'une culture au détriment d'une diversité, certains agriculteurs consacrent des hectares entiers de terre pour ne produire qu'une seule culture tout au long de l'année. Aussi, ils cherchent durant l'année à tirer profit de la terre en utilisant des engrais traditionnels (excréments d'animaux) et chimiques (*callidim* 400B) pour produire plus en peu de temps. Les cultures qui sont souvent soumises à ce genre d'expérience sont celles qui s'écoulent très vite sur le marché. C'est l'exemple de la banane plantain, la patate douce, la tomate et d'autres maraichers.

⁸¹ Propos recueilli le 17 juin au quartier Climat de l'est. L'informateur est un jeune homme père de famille. Il cumule deux emplois dans l'informel. Il est à la fois débardeur et moto taxi.

⁸²Voir- R. Banégas et J.-P Warnier, Nouvelles figures de la réussite et du pouvoir, *Politique africaine*, n°82, juin 2001, pp. 5-23

Une toute autre particularité observée dans ces plantations est la mobilisation de la main d'œuvre. L'allongement du nombre d'habitations, provoqué par la poussée démographique, a limité la surface des terres cultivables. Solidaires face à la crise, certains ouvriers en manque d'activité en sont venus à conclure quelques arrangements. Les propriétaires terriens désireux d'investir dans l'agriculture se sont associés à ceux qui disposaient d'un savoir-faire en la matière. Derrière la volonté de s'attacher des tels services, le projet a en réalité servi de cadre d'apprentissage aux techniques agricoles pour beaucoup d'ouvriers ayant décidé de se reconverter. Il existe des équipes de travail à qui des tâches particulières sont assignées. Après le défrichage en groupe, de la parcelle, il y a une équipe qui plante, une autre sera chargée de sarcler de temps en temps, une autre pour arroser et enfin une autre encore s'occupera de la récolte. La vente des produits récoltés se fait généralement en groupe. Les gains obtenus sont en partie répartis entre tous, mais une partie rentre dans la caisse de la coopérative. Elle lui sert de fond de roulement et parfois d'aide d'urgence à tout membre confronté à de graves difficultés. On se rend bien compte ici que la gestion de la crise économique, loin d'entraîner un « *affaiblissement des liens sociaux traditionnels ou le renforcement des sphères d'intermédiations* »⁸³, ne se fait pas en marge des réseaux de solidarité. Elle stimule au contraire la création des réseaux d'entraide et l'insertion des acteurs sociaux. Cette forme de coopérative dans laquelle se regroupent plusieurs anciens ouvriers est pensée dans le but de trouver une réponse collective censée éradiquer une crise partagée.

Les denrées agricoles issues de cette agriculture masculine sont entièrement destinées à la vente. Celles qui rentrent dans la consommation domestique viennent très souvent du labeur des femmes. Celles-ci ne sont pas inactives. Ce sont-elles qui depuis les premières heures de la fermeture du chantier subviennent le plus clair du temps aux besoins domestiques de la famille. Dès le versement d'une partie des droits sociaux de leurs époux, elles ont eu l'intelligence de ponctionner un petit capital investi dans leur activité champêtre. D'autres se sont en majorité orientées dans la pratique du petit commerce ; exercé le jour au marché municipal et la nuit le long de la gare ferroviaire. Les gains rapportés sont dépensés suivant le volume des besoins prioritaires et la contribution de chaque femme à la tontine à laquelle elle adhère.

⁸³ F. Akindès, Inégalités sociales et régulation politique en Côte d'Ivoire, *Politique africaine*, n°78, juin 2000, Paris, Karthala p 130.

6. « Les jeunes se prennent en charge »

L'économie qui tient de la débrouillardise est tout aussi pratiquée par les jeunes. Dans le secteur du transport la tendance à l'association s'observe sans grande difficulté. Ceux parmi eux qui ont su profiter de l'emploi offert par COTCO n'ont pas hésité un seul instant à rassembler leurs économies autour des projets communs. La maîtrise du secteur du transport est l'un de ces projets dans lesquels ils ont trouvé leur voie. La ville n'a pas arrêté d'évoluer mais les moyens de transport n'ont pas suivi cette évolution. Le transport urbain est dépendant depuis des décennies de la moto. Mais le nombre en était réduit avant l'arrivée du pipeline. La mise en circulation d'un grand nombre par les jeunes venait ainsi pallier le problème de déplacement posé par l'extension de la ville. Le phénomène de motos taxis dont-ils seront en partie à l'origine aura d'ailleurs servi de tremplin à l'expansion du transport urbain local. Pour tous ceux qui travaillent à leur propre compte, mais généralement en association, l'apprentissage de la conduite se fait dans ce cadre, puis les associés se relaient ensuite à tour de rôle. Les jeunes s'investiront pleinement dans ce secteur. La prise d'initiative par ceux-ci vient redorer leur image ternie par une série de vandales commis à l'aube de la crise.

7. Les activités à rentabilité lente

Les populations ont perdu la relative aisance que l'entreprise offrait à celles d'entre elles qui travaillaient. La chute du niveau de vie, marquée par l'absence de revenu stable et à mesure de garantir l'aisance perdue, nourrit une certaine exaspération et un rejet pour toute activité qui exige d'elles plus de temps pour percevoir une rémunération. En entreprise, l'accès au salaire était une chose planifiée et ne trainait pas sur la longue durée. Et pour des gens qui ont été longtemps habitués à recevoir régulièrement des salaires, pratiquer une activité aussi contraignante que l'agriculture motive peu. Elle demande beaucoup d'effort physique et de patience au niveau aussi bien du cycle de la récolte qu'à la vente des récoltes. Dès l'instant où les résultats escomptés ne sont pas immédiatement rentables, la motivation n'y est vraiment pas. Ceci à cause, d'une part, de la concurrence inhérente à tout marché et qui se traduit par la baisse de la clientèle, mais aussi, d'autre part, la faiblesse du marché en lui-même. Cette perte de temps en termes de production et d'obtention des gains, assez modestes et incertains, qui caractérise cette activité, s'oppose à la logique industrielle du « *produire plus et gagner plus* » et en un minimum de temps. L'entreprise les y avait tant accoutumés. Mais, dorénavant, accablé par les charges familiales, le grand nombre n'a d'autre choix que de persévérer dans ce circuit économique qui dérive tout droit du rapport à la terre.

CHAPITRE V : Rupture entre autochtones et sédentarisation des migrants

Deux périodes décisives de l'histoire sont inaugurées au cours de l'année 2000. Cette date correspondait à l'entame simultanée d'un nouveau millénaire et d'un nouveau siècle. Elle semblait promettre un avenir radieux aux habitants de la ville. Le maître d'œuvre de la construction du pipeline Tchad-Cameroun (Cotco) allait enfin (l'idée se murmurait déjà depuis 1998) concrétiser le démarrage du projet tant attendu par la région. Il prévoyait qu'il passe le long du nord et du sud de la localité, tout en englobant quelques villages situés dans cette direction au rand desquels Bélabo village et Ebaka. La main d'œuvre était requise pour mener à bien les travaux. Seulement, à la très grande surprise des habitants⁸⁴, le nombre de poste à pourvoir n'était que de six cents (600). Pour un arrondissement qui cumule 42 000 personnes dont 15 000 vivent en zone urbaine, l'offre d'emploi s'avérait très faible. La compétition que l'entreprise ouvrait sera alors source de tensions. Mais à côté de l'explosion des tensions, on ne note, fait rare, aucun signe de désertion de la ville de la part des « migrants ».

1. Le nœud de la discorde entre locaux et « migrants »

Sous l'impulsion de COTCO, des commissions locales de recrutement se mettent en place. Elles sont dirigées par les chefs de villages. La tâche dévolue à ces derniers était de plusieurs ordres. L'une consistait à recenser les personnes devant être indemnisées dans le cas où le pipeline passerait chez elles et affecterait leur bien. Une toute autre mission était d'assurer le recrutement de la main d'œuvre locale en suivant les critères de choix prescrits par l'entreprise. Les commissions étaient décentralisées. Les habitants de chaque quartier ou de chaque village devaient se diriger vers leur chef qui, ensuite, après vérification des éléments constitutifs du dossier le faisait suivre à la présidence de la commission. Les critères de maîtrise professionnelle, les références scolaires et à certaines occasions la maîtrise des langues étrangères et l'appartenance locale figuraient parmi les plus affirmés. Les commissions ne comptaient à l'origine que des chefs de villages autochtones. Après concertation entre eux et les responsables de l'entreprise, un

⁸⁴ Le milieu compte un peu plus de 15000 âmes. C'est l'effectif de la population urbaine recueilli à la sous-préfecture de Bélabo. Le chiffre général dans l'ensemble de l'arrondissement avoisine 42 000 habitants.

élargissement fut fait aux chefs de quartiers⁸⁵. Cela n'avait pas par ailleurs changé la composition de la direction de la commission générale locale. Cette instance qui entérinait, en dernier lieu, le choix de toute candidature restait sous le contrôle exclusif des autochtones.

Les locaux affluaient devant la résidence de chaque chef pour soumettre leurs dossiers de candidature et se faire enregistrer sur les listes. Ces responsables locaux statuaient en dernier ressort sur les candidatures retenues. Toutes ne correspondaient pas toujours aux profils recherchés. Ce problème se posait du côté aussi bien des autochtones que du côté des « allogènes ». Tout se passait bien jusqu'à ce que certains notables siégeant au sein de la commission acceptent de céder aux tentations de l'argent. Dans les environs de la localité, l'idée que le travail reprendrait s'était rapidement répandue. Les mouvements de populations s'amplifiaient dans la ville. Elle avait vu sa population soudainement croître.

Pour assurer leur recrutement au sein de la nouvelle entreprise, où tout accès passait obligatoirement par l'élection de l'épreuve de la concurrence, à laquelle se prêtaient de nombreux concurrents, mais certains « étrangers », en quête aussi d'emploi, avaient cru bon de faire face à cette concurrence en se rapprochant de certains dignitaires locaux qui monnayaient des places en sourdine. Contre certaines sommes d'argent, qui leur étaient versées, ces chefs écartaient délibérément les candidatures des demandeurs « locaux de la ville » au profit de ceux vivant en milieu rural et aussi quelques allogènes venus d'ailleurs. La publication des listes de noms retenus, mais quasiment inconnus des citadins, avait soulevé une vague de protestations. Ils étaient en nombre plus important que ceux des autochtones urbains.

L'éclatement de la situation a été envenimé par un autre événement inhérent au problème posé. L'attribution des postes moins valorisants aux gens de la ville avait fortement contribué à mettre le feu aux poudres. En effet, la contestation atteint son summum lorsque tous les postes d'agent « socio-économique » et d'« assistants » ne furent répartis qu'aux non urbains⁸⁶. La construction du pipeline nécessitait l'engagement des travailleurs ayant un parcours scientifique et peu dans les sciences sociales. Le parcours en sciences sociales correspondait bien au travail d'agent socio-économique. Mais il revenait plus aux enfants des autochtones ruraux qui, pour les postes de responsable, répondaient au niveau d'étude de licence qu'exigeait la société. Pour les postes d'assistants, seule l'obtention du baccalauréat suffisait pour les assumer. Les urbains qui en

⁸⁵ Ces chefs n'étaient pas nécessairement des autochtones de souche. Beaucoup d'entre eux étaient des allogènes investis de cette charge. Ce sont des notables choisis parmi des anciens ouvriers qui ont longtemps vécu dans la région.

⁸⁶ Les recrutements ont plus profité aux fils d'autochtones de l'arrondissement qui vivent loin de là. Ils sont parvenus à s'insérer dans l'entreprise à travers les réseaux de relations entretenues par leurs parents avec quelques chefs de villages.

avaient ne furent non plus retenus à ces postes. Ils devaient juste se contenter de quelques emplois saisonniers de « machetteurs » et de « prospecteurs » dont la démobilisation ou le maintien des ouvriers ne dépendait que de l'appréciation des agents socio-économiques. Les habitants de la ville ne restèrent pas passifs. Un d'eux, bachelier et originaire du village Ebaka⁸⁷, prit la direction du mouvement. Soutenu par une foule en courroux, et scandant parfois que « le temps de la détention des postes de subalterne était révolu »⁸⁸, il dénonçait avec virulence la marginalisation des fils de la ville, et l'assimilait presque à une forme déguisée de domination comparable à une intronisation du pouvoir de « l'allochtonie triomphant »⁸⁹.

La pression sociale finit par avoir raison du silence observé au sein de la présidence de la commission locale de recrutement. Les langues se sont discrètement déliées et répandaient les pratiques de certains compères. L'argument avancé par un des chefs influents mis en cause dans cette affaire, consistait à justifier le très grand nombre de locaux non urbains et des allogènes par l'adéquation de leur profil aux besoins de l'entreprise contrairement à la population urbaine. Un argument que beaucoup ont jugé léger. Car toutes les structures de formation que compte l'arrondissement sont concentrées dans la ville et non dans les zones rurales. C'est vrai que l'absence d'emploi transforme toujours les villages en lieu de refuge de nombreux déçus de la ville, mais on est aussi sans ignorer que beaucoup de gens formés préfèrent souvent rester en ville afin de saisir la moindre opportunité salariale qui se présente.

Aussi, l'agitation de cet argument sur les profils, tant recherchés par COTCO, avait encore du mal à passer aux yeux de l'opinion pour la simple raison que les soudeurs, les mécaniciens, les électriciens, ne manquaient pas dans la ville. Certes ceux qui l'exerçaient ne le justifiaient pas toujours par la présentation d'un diplôme universitaire obtenu dans ces domaines, mais se référant à la pratique, pensait-on dans le milieu, ils témoignent *in fine* d'un certain apprentissage et de l'expérience acquise dans ces métiers. Le non admission des candidatures de tous ces gens qui formaient le principal noyau social de la ville renforçait la thèse du reproche des actes de corruption auxquels auraient cédé certains chefs qui présidaient la commission.

⁸⁷ Ce village est situé à proximité de la ville. Une partie de son espace avait été concédé à la ville. De plus, la station de pompage du pétrole qui circule à travers le pipeline est implantée dans ce village.

⁸⁸ Ce propos est à relier à la période où SOFIBEL s'implantait et recrutait les allogènes pour les emplois qualifiés et de responsabilité.

⁸⁹ J.P. Dozon cité par R. Banégas, Côte d'Ivoire : les jeunes « se lèvent en hommes », anticolonialisme et ultranationalisme chez les jeunes patriotes d'Abidjan, Paris, CERI, n°137, juillet, 2007, p 30.

2. Les autochtones clivés entre urbains et ruraux

L'observation approfondie des tensions qui ont secoué la localité pendant cette époque laisse transparaître une opposition d'un autre genre. Celle-ci n'a absolument rien avoir avec le traditionnel affrontement tranché entre « autochtones » et « allogènes ». Il peu y avoir un peu de ça si l'on considère toutefois que le sentiment d'appartenance à la même ethnie ne l'emporte pas sur la différence spatiale qui paraît être une donnée « infime » pour des populations habitant une même circonscription administrative. Les catégories qui s'opposent ne sont pas des catégories identitaires hétérogènes, mais une catégorie homogène simplement clivée par le niveau de développement de leur environnement respectif. Le conflit ne concerne avant tout que des autochtones. L'enjeu économique a fractionné l'unité de la population locale en deux types d'autochtones : les « urbains » et les « ruraux ».

Le concept « *bobilis du goudron* »⁹⁰ usité à l'époque dans tout l'arrondissement rend bien compte de la dichotomie établie avec ceux de la « *brousse* ». La cause paraît entendue, les habitants de la ville contestent le partage des mêmes droits économiques que ceux des villages reculés. Or si l'on s'en tient au principe de la distribution des gains, qui ne devait reposer que sur la base du passage du pipeline et donc de l'exploitation des localités, certaines régions rurales tout comme leurs voisines urbaines étaient légitimement en droit d'obtenir cette manne. Car elles ont été exploitées. Mais d'autres en revanche ne l'ont pas été. Par conséquent, il n'y avait pas de raison que le clivage « urbain-rural » se pose. Le conflit aurait normalement opposé les populations des régions exploitées à celles des régions inexploitées. S'il avait pris ce virage, on aurait simplement avancé l'idée qu'un tel conflit « *participe pleinement au phénomène contemporain d'intensification des politiques de l'appartenance surgies sur l'ensemble du continent africain* »⁹¹. Certes les urbains semblent avoir été discriminés au niveau des postes, mais leurs revendications se doublent d'un souhait gouverné par le refus de tolérer l'inversion du rapport de force souvent favorable à la ville.

Dans l'imaginaire collectif des habitants, habiter en ville est un privilège. C'est le centre du progrès où seule l'élite peut prétendre y vivre. Pour tous ces gens, profiter de toutes les offres disponibles dans ce milieu n'est que mérité, tout le contraire des habitants des milieux moins évolués. Le retournement de situation, marqué par l'attribution des droits économiques plus

⁹⁰ Terme emprunté au chef du village de Yanda au cours de l'entretien réalisé le 22 mai. Nous l'avions déjà entendu auparavant aux côtés de certains urbains. Son évocation par ce notable apporte simplement plus de crédit à l'idée qu'un clivage intra-communautaire ait pu exister.

⁹¹ M-A, Fouéré, La préférence nationale en Tanzanie postsocialiste : entre citoyenneté, autochtonie et race, *Politique africaine*, n°151-152, 2009, pp.23-37

avantageux aux groupes « moins évolués », a fini par nourrir les frustrations des groupes dit « évolués ». Du coup, la compétition économique lève le voile sur la fragilité de l'appartenance sociale à une ethnie. La réflexion des deux Jean Pierre, Chretien et Dozon⁹², disant qu'elle n'est pas une réalité sociale construite par les sociétés africaines vient à cet instant à point nommer. Elle explique pourquoi la structure ethnique se présente moins comme le fondement de l'identité des groupes que le territoire.

L'appartenance identitaire ne se conçoit pas sur la base du dualisme structural entre autochtone et allogène mais sur la distance de développement entre la brousse et la ville. A ce titre, on est enclin à penser à travers cette distinction d'ordre social, que l'appartenance à la même circonscription administrative ne confère absolument pas à tout individu, qui l'habite, le statut d'autochtone le long de l'ensemble de ses limites. L'absence d'homologie entre les frontières tracées par l'Etat et les frontières tracées par les cultures locales constitue le nœud de tous les problèmes que rencontre la question de l'autochtonie dans plusieurs pays. Car le fondement de l'identité sociale est plus soutenu par le rapport à l'espace que tout autre rapport social.

3. La sédentarisation dans la précarité

Le milieu s'appauvrit depuis que les usines de la plus importante société de la place ne tournent plus. Mais, paradoxalement, l'inflation de la précarité induite par le manque d'emploi n'a pas incité bon nombre de migrants à désertir le milieu. Le paradoxe est d'autant plus saisissant qu'il est habituellement admis que cette catégorie de population se définit par un penchant plus prononcé pour « l'accumulation »⁹³ des profits qu'une vie adaptée aux conditions économiques troubles d'une ville tombée en ruine. Leur présence prolongée n'est absolument pas sans rapport immédiat avec certains facteurs sociaux et économiques avantageux.

La migration provisoire s'est transformée en migration permanente. Seul un petit groupe d'anciens ouvriers migrants est parti pour des destinations où ils sont parvenus à obtenir des contrats d'embauche. Parmi eux, le personnel soignant de l'ex-entreprise, des chauffeurs, des machinistes, des mécaniciens et quelques abatteurs. Tous ont alors repris du service dans des entreprises privées plus ou moins liées à l'exploitation forestière et implantées dans différentes régions de la même province. La majorité n'a cependant pas déserté le milieu où ils ont construit

⁹² Cf. J.-L. Amselle et E. M'bokolo (dir.), *Au cœur de l'ethnie : Ethnies, tribalisme et Etat en Afrique*. Paris, La découverte, 1999

⁹³ H. Domenach et M. Picouet, *Environnement et populations : la durabilité en question*, Paris, L'harmattan, coll. Population, 2004, 225 p.

leur vie. Notons au passage que d'aucuns font des va-et-vient entre le territoire d'accueil et les villes et villages dont ils sont originaires.

Les raisons de la prolongation de leur séjour, qu'on pourrait plutôt assimiler à une sorte de sédentarisation définitive, sont multiples. Elles sont à la fois d'ordre économique, social et même écologique. La ville est une plaque tournante d'importance et incontournable. « *C'est la porte d'entrée et de sortie de la province de l'est. Et sa gare ferroviaire est le lieu où se croisent les trains en provenance des deux extrémités, c'est-à-dire, Yaoundé et Ngaoundéré. C'est également à cet endroit qu'ils se ravitaillent en carburant* »⁹⁴. Tout transite dans cet espace. Les marchandises convoyées par train destinées à ravitailler toute la province pénètrent par là. De même que l'expatriation des richesses passe par cette voie. Le milieu bénéficie donc d'une position stratégique privilégiée, à partir de laquelle émerge un confortable marché non moins exploité. Le flux de personnes qu'il draine élargi le marché et encourage d'importantes transactions marchandes susceptibles d'atteindre d'autres destinations du pays. Les migrants ont chacun une activité à laquelle ils tiennent et dont dépend leur vie ainsi que celle de leur famille. Certains sont agriculteurs, d'autres font dans la restauration, d'autres sont menuisiers, exploitants forestiers etc. S'ils ont choisi de rester, c'est bien pour profiter des possibilités commerciales qu'offre le milieu.

4. Le faible coût de vie

Le coût de vie pèse pour beaucoup dans la sédentarisation des migrants. Ces derniers viennent pour la plupart des provinces du centre, du littoral et du sud. Les deux premières abritent respectivement la capitale politique (Yaoundé) et la capitale économique (Douala). La troisième ne connaît peut-être pas le niveau d'urbanisation et d'industrialisation qu'ont les autres, mais il n'empêche qu'elle possède l'un des marchés les plus attractifs de la sous région d'Afrique centrale (marché mondial), qui régulièrement est visité par les ressortissants gabonais et guinéens⁹⁵. Justement, au même titre que les communautés rurales et urbaines des précédentes provinces, celles de cette province sont perçues comme étant excessivement chères. Les commerçants auraient tendance à plafonner les prix de toutes les denrées en fonction de ceux souvent pratiqués à l'endroit des ressortissants des deux pays frontaliers sus-évoqués⁹⁶. Il est impossible pour des migrants au chômage avec d'importantes charges familiales de faire face au coût élevé de la vie

⁹⁴ Extrait du discours recueilli le 30 avril 2010 auprès d'un habitant.

⁹⁵ Guinée Equatoriale.

⁹⁶ Les commerçantes gabonaises et équato-guinéennes se ravitaillent habituellement dans le sud du Cameroun. Ce sont d'importantes clientes qui ont la réputation d'acheter sans souvent négocier les prix proposés.

dans leurs régions d'origine. En d'autres termes, la flambé des prix est un frein au retour des migrants.

5. L'attente du paiement des droits sociaux

La question du paiement des droits sociaux ne doit non plus être occultée. A l'aube de la liquidation de la SOFIBEL, l'Etat camerounais avait procédé au paiement d'une partie des droits sociaux de l'ensemble des ouvriers. Il s'était par ailleurs engagé à reverser le reste dans un délai sensiblement inférieur à six mois. Jusqu'à ce jour ce dû reste impayé. Cela dit, même si la volonté de repartir y est, le fait de différer le règlement de cette deuxième tranche conduit les rares personnes qui veulent rentrer à reporter leur départ. Ils choisissent alors d'attendre ce dû surplace, courant même le risque de ne plus témoigner de l'intérêt réel au retour, simplement parce que tout espoir de se bâtir un avenir non moins regrettable est déterminé par l'obtention de cette compensation. Tous les migrants qui prétendent vouloir repartir mais en conditionnant de fait leur retour au village par le paiement de leurs droits sociaux font en réalité parti de ces gens qui n'ont jamais songé investir chez eux pendant qu'ils en avaient la possibilité.

6. L'absence d'investissement dans le village d'origine

Beaucoup reconnaissent n'avoir pas posé des actes qui recueillent l'admiration de la famille restée au village alors qu'eux le quittaient pour aller travailler. Ces gens n'ont en outre pas su et pu réussir à investir également dans le milieu d'accueil comme l'ont fait d'autres. Mais ils préfèrent tout de même continuer à vivre parfois de bien peu dans ce milieu où ils se culpabilisent moins. C'est dire que tous les migrants ne connaissent pas toujours la prospérité que leur prêtent parfois leurs hôtes. Faisant face à l'imprévisible et dure réalité du chômage, ils envisagent à présent refaire leur retard en ne comptant que sur cet argent qu'ils espèrent toucher un jour ; sans quoi ils renonceront à toute éventualité de retour. Cette éventualité est énoncée dans l'optique du respect du code d'honneur. *« Il faut savoir que quelqu'un qui quitte son village pour aller travailler est comme un chasseur. On attend de lui qu'il rentre avec le gibier qui sera distribué entre tous. Ce n'est pas facile pour des gens comme nous, qui avons longtemps travaillé hors de chez nous, de rentrer sans rien, en plus si on a rien fait là-bas. Vous ne serez pas considéré, vous ne serez rien pour les autres, vous ne compterez sur personne. Tout le monde se moquera de vous, les parents et l'entourage. Même s'ils ne le font pas ouvertement, vous vous sentirez toujours mal à l'aise au milieu d'eux. Ils n'hésiteront pas chaque fois que vous aurez un problème de vous rappelez que vous*

n'avez rien fait dans votre vie. C'est dur d'être dans cette situation parce que vous serez obligé de baisser la tête devant tout le monde. Peu importe, si vous avez eu des difficultés personne ne cherchera à le savoir, ce qui compte pour les gens c'est de voir ce que vous avez réalisé pour votre famille et pour votre village. Tout le monde sait que vous avez travaillé alors on s'attend à ce que vous construisez peut-être des maisons pour vous et pour vos parents. On s'attend à ce que vous envoyez la nourriture, que vous partagez l'argent, que vous aidiez et assistiez les membres du village quand il y a un problème qui survient. Si vous ne faites pas ça, on pense que vous avez oublié le village et que vous avez refusé de l'aider. C'est possible de faire tout cela quand on a un bon salaire. Or si on ne gagnait que 35000 FCFA le mois, et qu'il y a des charges, vous devez manger, payer l'école des enfants, les médicaments, la maison pour d'autres, vous ne pouvez vraiment pas penser à préparer la retraite ni faire des choses au village. Lorsqu'on sait qu'on sera confronté aux jugements et aux insultes des proches, on préfère garder son honneur en restant auprès des gens qui ont partagé les mêmes conditions de vie que nous. Maintenant, si on a un peu d'argent après, on pensera à préparer doucement le retour »⁹⁷. Une représentation sociale semble s'être construite en toute apparence autour de la migration. Au-delà de l'individu lui-même, qui pense voir en cette voie un tremplin possible pour faire « fortune » et pour corrélativement obtenir plus de réussite sociale, c'est la société qui réclame sa part, sans mot dire, à tout membre qui s'y lance pour ainsi soutenir les liens de solidarité. Le but est de maintenir à jamais l'esprit de partage, peu importe la distance des frontières. La communauté estime qu'elle est en droit de profiter de l'« opulence » dont peut jouir un des leur. Car elle ne serait pas étrangère à cette réussite. En effet, il a le privilège non seulement d'être issu de la société, d'y partager son destin, mais aussi celui de bénéficier de son identité, ses savoirs et ses valeurs. Il est son produit. Il n'a donc pas intérêt à l'écartier du succès qu'il connaît. Dans son entreprise migratoire, le migrant s'identifie à un simple émissaire qui certes tire profit du travail qu'il fournit mais sans jamais oublier de respecter ses devoirs en vers le groupe social. Il a pour ce faire l'obligation de multiplier des projets à son encontre en guise de preuve de son attachement et de sa solidarité. En revanche, l'inexistence de toute trace marquant son implication dans la vie de la société au moment où il est en activité est interprétée comme une volonté de prise de distance, de désolidarisation et de rupture des liens avec le groupe. Lorsqu'il se retrouve ainsi, sans l'ombre d'une réalisation ou d'un soutien, le migrant choisit l'exil. Cet exil vise à échapper à une vie qui serait ponctuée d'une double exclusion ; d'un côté, une attitude d'auto-condamnation personnelle et, de l'autre, une attitude de rejet et de mépris exprimée par le groupe à son égard. Le migrant sait très bien qu'une fois de retour, indépendamment des critiques proférées par son entourage familial, sa conscience aura sans cesse du mal à taire sa culpabilité, son « égoïsme » et au-delà la honte qu'il éprouve à voir ceux qu'il avait abandonné supporter certaines de ses charges. Acculé de la sorte, il se résigne

⁹⁷ Discours recueilli le 15 juin auprès du chef de quartier Elobi. Le chef est un ancien travailleur de SOFIBEL, originaire de l'ouest du Cameroun.

à vivre une vie retranchée, se contentant de peu et ne revendiquant presque rien. Cet effacement de la vie sociale, peu de migrants sont prêts à le supporter. Ainsi, pour s'épargner tout reproche, toute crise de conscience, tout repli sur soi, ils refusent de penser au retour.

7. L'attachement au milieu

Un fait tout aussi important à considérer dans l'obstination des anciens travailleurs migrants à se sédentariser là où ils exerçaient est l'attachement au milieu. On parlerait de raison écologique. Plus de la moitié des migrants rencontrés estiment qu'ils apprécient la vie à Bélabo et, minimisant au passage les conflits qui surviennent avec les autochtones, affirment ne plus jamais changer de lieu de vie. Ce choix n'a rien avoir avec le fait qu'ils n'ont pas investi chez eux. Ce groupe est d'ailleurs marginal. Mais c'est plutôt parce qu'ils affirment se sentir bien dans cette ville où ils ont « sacrifié leur jeunesse » et tissé des liens profonds d'amitié avec des gens qu'ils ne peuvent régulièrement voir nulle part que dans cet espace. Leurs enfants sont nés là, ont grandi là et n'ont d'autres repères que dans ce milieu.

CHAPITRE VI. Le différend lié à l'étiquette « population locale »

Le terme population locale est habituellement employée dans les discours des développeurs, des humanitaires et des scientifiques. Cette désignation popularisée par ces trois prospecteurs des territoires exotiques est du point de vue des principaux concernés, particulièrement ceux de Bélabo, un concept exogène qui semble parfois entretenir la confusion entre les groupes autochtones et les groupes allogènes. Non seulement la confusion y est, mais la manipulation abusive de ce concept a libéré la conscience de la différence locale et régionale entre des populations où la distance structurale est moins nette ou n'existe pas.

1. L'autochtonie : l'entre-deux

Il n'y a pas plus instant idéal pour se rapprocher des populations que celui que permet la recherche sur le terrain. Au contact des gens, on se rend très vite compte, au premier abord, qu'ils se désignent tous comme *populations locales*. Mais quand on interroge un autochtone, si tous les individus présents dans la localité, qu'ils partagent la même culture ou non, doivent être aussi considérés comme tel ? Un instant de réflexion tarde la lecture du verdict. Puis elle est livrée en ces termes : « *depuis un temps, c'est comme ça que tous ceux qui viennent nous parler des projets de développement nous appelle. On ne sait pas si c'est pour parler spécifiquement de nous les autochtones, ou des autres groupes qui vivent avec nous, ou encore d'eux et de nous. Parce que, ici, en réalité, il y a les autochtones, donc nous, les allogènes autochtones et les allogènes* »⁹⁸. L'intérêt scientifique des termes que nous utilisons et leur pertinence résident dans leur aptitude à rendre compte des réalités observées mais aussi dans leur capacité évocatoire. Cet extrait de discours témoigne suffisamment de la confusion qui règne dans les esprits au moment où il faut attribuer une signification à cette catégorie. Elle est d'autant plus vive que lorsqu'elles évoquent certaines situations conflictuelles, les migrants se voient exclus de cette catégorie.

La difficulté qu'elles éprouvent pour traduire la réalité à laquelle renvoie ce concept montre qu'elles ne l'ont jamais construite elles-mêmes. Elle est construite de l'extérieur et est aussi imposée de là. Les populations se sont simplement réapproprié un discours venu de l'extérieur les concernant. Cette catégorie, « population locale », est une construction des développeurs de toute obédience, chercheurs, ONG et gouvernement. Si elle pêche par l'absence d'explication

⁹⁸ Extrait de l'entretien du chef de Bélabo village.

donnée à celles à qui on l'attribue, elle a tout de même le mérite de ne pas créer *à priori* de discrimination au sein de la société. Entendue de l'intérieur, cette désignation prête à confusion. Un esprit peu vigilant se laisserait sans doute convaincre que l'emploi de ce terme n'est destiné qu'à qualifier les groupes détenteurs de l'espace et leurs alliés. Or, à l'intérieur de la société considérée, il y a des distinctions clairement établies. Elle ne regroupe pas tout le monde sous la même étiquette. Elle tranche en termes d'autochtones, d'autochtones-allogènes et d'allogènes. La localité n'est pas seulement habitée par les autochtones. Elle est aussi habitée par les allogènes. Quand on parle de population locale, il s'agit de tout cet ensemble de groupes qui vit dans le même espace. C'est donc de l'assemblage en une catégorie homogène des catégories distinctes de la société que naît la population locale.

2. L'arrière plan des catégories exogènes

Il y a vingt ans, en milieu africain, les catégories identitaires dualistes autochtones-allogènes ne régnaient pas avec autant de force qu'aujourd'hui. Elles n'étaient concrètement pas mobilisées par les populations elles-mêmes. Plus tôt, celles qui envahissaient la littérature scientifique n'étaient constituées que de vestiges hérités de la colonisation. Il en va ainsi des catégories « indigènes » et « ethnies » que le colonat appliquait allègrement aux sociétés qui habitaient ces contrées sauvages ou rien de leur organisation sociale ne laissait transparaître une quelconque "homologie" avec l'Occident moderne.

Il a fallu attendre que le continent fasse l'expérience d'un nouveau mode de régulation sociale et économique pour voir progressivement ces catégories apparaître. En effet, dans le tournant des années 80 et 90, cette partie du monde est la cible des politiques d'ajustement structurel imposées par les institutions monétaires internationales. Le modèle de l'Etat providence à l'africaine, qui consumait davantage les ressources qu'il ne les produisait, semblait s'être essoufflé. La dette extérieure et intérieure est astronomique. L'Etat éprouve des difficultés à assurer correctement la régulation politique. Bref, il ne dispose plus de ressources : il est insolvable. Les causes de cet assèchement des finances publiques sont nombreuses. Si la conjoncture économique des années 80 - 90 a beaucoup pesé, notamment en tirant les prix des matières premières vers le bas, les facteurs de la déliquescence des économies africaines sont d'abord et avant tout imputables au mode de gouvernance qui a été le leur. Ils se partagent entre les déviances incriminées aux logiques de gestion patrimonialiste des entreprises d'Etat, à l'attribution des postes de responsabilité à des managers qui ne l'étaient de profession, à une fonction publique pléthorique

et transformée en réceptacle d'accumulation de nombreuses clientèles politiques, aux détournements des deniers publics par les chefs d'entreprise ainsi que la classe politique dirigeante et enfin à ce ferme ancrage à la pratique de l'économie de rente. Voilà la moisson obtenue par ces économies qui ont bâti leur politique sur la consommation des ressources.

La brèche ouverte par ces faits mérite qu'on examine les vertus qu'en tiraient les acteurs politiques de ces pratiques qui débouchaient sur la consommation des ressources. Si ces vertus ne peuvent être économiquement appréhendés, la logique de l'économie de consommation qui s'était installée dans le continent, si elle était un frein à la création de la richesse nationale, d'autant plus qu'il s'agit, pour paraphraser Georges Bataille, d'une « *économie improductive* »⁹⁹, le retour sur le plan politique, social ou même économique était probant pour la classe politique dirigeante. Elle s'en est servie pour conserver le pouvoir et le contrôle des ressources. En tant que maillon de cette classe, chaque acteur politique jouait le rôle d'émissaire du pouvoir central auprès des masses populaires locales et s'assignait ainsi l'objectif de les convertir en possibles soutiens politiques. Il fallait pour y parvenir se montrer généreux et créer des situations de dépendance. L'entrepreneur politique offre des facilités d'accès à l'emploi aux gens de sa région. Il se distingue également par la distribution de cadeaux à la localité, le sponsoring des événements sportifs et culturels, la construction des infrastructures et le règlement de toute sorte de sollicitations des notables de son fief politique. Toutes ces œuvres dont-il fait parfois profiter à la communauté, insertion d'une partie d'elle à la gestion des ressources de l'Etat et redistribution d'une part de celles qu'il a accumulés ; ce bon samaritain ne les fait jamais de manière fortuite. Elles sont assorties de contreparties. La plus attendue est sans doute l'aliénation de la population à sa cause, la conquête de la légitimité politique, la fidélité au pouvoir et donc le maintien du statu quo et la prééminence de la structure politique en charge de la gestion des ressources nationales. L'emprise ainsi exercée par les hommes de pouvoir sur les populations rappelle bien la filiation que dresse Jean François Bayart entre ces postures politiques et les logiques de dépendance qui les cimentent. Cela permettait vraisemblablement de s'assurer des courtisans, des clientèles politiques, de la notoriété... qui servirait au moment venu d'apporter la légitimité politique recherchée et les moyens de se maintenir au pouvoir mais aussi de conserver la main mise sur les ressources.

Chaque acteur politique ayant accumulé des ressources en faisait toujours profiter une partie aux gens de son clan, de sa localité et à tout son fief politique. En faisant preuve de largesse,

⁹⁹ S. Goedefroit, « La part maudite des pêcheurs de crevettes à Madagascar », Paris, EHESS, *Etudes Rurales*, 2002, p. 168.

d' « évergétisme »¹⁰⁰ - nous dirait Paul Veyne, ses soutiens ne se sentaient pas écartés. Des telles procédures au niveau local, convergeaient toutes vers l'élargissement de l'audience du pouvoir politique central. Pour revenir à la crise des économies africaines, cette tendance à verser dans l'évergétisme n'avait pas pour but de réduire les disparités, mais plus tôt de les maintenir, de maintenir les privilèges des hommes de pouvoir, de leur conférer, comme l'impose aujourd'hui la compétition électorale, une légitimité politique, en se servant on l'aura compris d'un stratagème qui entretient cette illusion que la richesse nationale est réellement redistribuée entre toutes les couches sociales.

Refermons notre parenthèse, pour dire que les disfonctionnements mis au crédit de cette économie improductive (selon l'acceptation de l'économie moderne) a d'emblée ouvert la brèche à la mise sous ajustement structurel de ces Etats. Pour stopper l'hémorragie, ils sont priés de procéder à de profondes refontes sociales et économiques. Derrière ce réaménagement de l'économie politique se dressait une redoutable politique d'austérité qui va avoir des graves répercussions sociales et économiques dans la vie des populations. Elles se sont soldées par des désengagements massifs de la main mise de l'Etat sur certaines de ses entreprises. Des telles options ont conduits à la réduction des salaires salariés, à la réduction drastique des effectifs dans la fonction publique et au sein des entreprises parapubliques. Les maux produits sont divers : le chômage, la précarité, la délinquance, la corruption et l'explosion de la prostitution. Tous sont aujourd'hui observés dans la localité de Bélabo. Ils sont consécutifs à la fermeture de la société SOFIBEL, laquelle n'a pu échapper au tsunami insufflé par la politique d'ajustement structurel.

Concomitamment, la question de la gestion des écosystèmes naturels montait également en puissance. En 1987, le rapport Brundlant pose les prémices du développement durable, qui deviendra dix ans plus tard le label sur lequel tout doit être pensé et entrepris. C'est dans ce contexte de forte affirmation exponentielle des problèmes environnementaux et de forte ascension de la précarité que de nouveaux entrepreneurs¹⁰¹ chercheront à trouver des débouchés pour leurs produits. Il faut dire qu'à leurs yeux le marché florissant de la précarité était une aubaine pour vendre leurs produits. Pour ainsi dire, la constatation du dysfonctionnement des

¹⁰⁰ Nous empruntons le concept d' « évergétisme » à Paul Veyne pour signifier cette logique des hommes de pouvoir à faire toujours preuve d'une générosité calculée. Voir-P. Veyne « Lisibilité des images, propagande et appareil monarchique dans l'Empire Romain » Presses Universitaires de France, *Revue historique* 2002/1 - n° 621, p 4.

¹⁰¹ Les développeurs, les humanitaires et les religieux

structures économiques de base a inauguré une ère nouvelle où « *l'humanitaire a ressourcé le développement comme forme volontaire de réparation sociale et économique* »¹⁰².

La cible était toute trouvée, l'autochtone. Il faut s'intéresser à lui et l'inciter à ne pas renoncer à ses traditions dans lesquelles les questions écologiques sont mieux prises en charge que tous les moyens modernes souvent privilégiés. « *Les sociétés traditionnelles ont connu le développement durable bien avant que ce terme n'ait été inventé par nos sociétés. Il ne s'agit pas de se persuader que les sociétés modernes doivent (re)devenir traditionnelles, mais que, dans le domaine des relations entre l'homme et la nature, les sociétés traditionnelles peuvent venir en au secours des sociétés modernes, parce qu'elles ont des réponses à apporter aux maux de la modernité, parce qu'elles peuvent constituer un exemple qui nous permette de nous situer à la hauteur des exigences écologiques et sociales de notre époque* »¹⁰³.

La conférence de 1992 à Rio qui recommande la substitution du « *mode de gestion centralisée* »¹⁰⁴ par une « *approche plus participative* » va en même temps susciter des vocations dans le domaine du développement durable et surtout dans la connaissance des populations locales. Le bal était alors ouvert. Dans la vision des développeurs, pour parvenir à des meilleurs résultats dans cette quête pour la conservation des ressources, le meilleur interlocuteur restait l'« autochtone », celui qui entretient un lien quasi biologique avec le milieu où il vit. Or, comme on le verra dans le prochain chapitre, la question de l'autochtonie en milieu africain, et chez les *bobilis* en particulier, mobilise plusieurs paramètres.

A travers cette représentation aussi simple de l'autochtone, à qui on assenait à coup de projet de développement que les ressources de son terroir étaient les siennes, et que pour en jouir durablement, il devait désormais s'inscrire dans une logique de gestion parcimonieuse de celles-ci, ces entrepreneurs éveillaient la conscience de la différence locale ou régionale, là où elle ne s'exprimait pas si souvent, du moins clairement. Autrement dit, en délimitant les ressources et leur « gestionnaire naturel », on établissait également une frontière entre ceux qui peuvent prétendre à leur accès et ceux qui ne peuvent le prétendre. Sans être un illuminé, on comprend par cet acte qu'ils en boient le même pas que les concepteurs du modèle de l'Etat *ethnographe*¹⁰⁵. Les résultats de cette catégorisation des groupes sociaux au moment où se posent les grands enjeux liés à la consommation des ressources se traduisent sous formes de conflits. La conscience

¹⁰² J. Copans, *Développement mondial et mutations des sociétés contemporaines*, Paris, Armand Colin, *sociologie*, Coll. 128, 2006, p. 53.

¹⁰³ S. Rabourdin, *Les sociétés traditionnelles au secours des sociétés modernes*, Paris, Delachaux et Niestlé, 2005, p.11.

¹⁰⁴ Cette logique qui se caractérise par une dépossession des populations du contrôle des espaces reste en Afrique un héritage colonial repris par les Etats indépendants.

¹⁰⁵ Principe d'hierarchisation des sociétés africaines par l'administration coloniale. Voir- F. Akindès, *Les racines de la crise militaro-politique en Côte d'Ivoire*, Dakar, CODESRIA, juin 2004, pp. 1-51

de la différence locale s'affirmait moins entre les ressortissants de la ville de Bélabo et les ressortissants de tous les villages de cet arrondissement. Que l'on soit dans le chef lieu de l'arrondissement ou dans ses zones rurales, l'unanimité se dégage sur la reconnaissance de tous comme étant autochtones de cette région. Dans ce cas, il faut rechercher la cause du conflit entre un ressortissant de la région d'Esselégué et un de Bélabo village dans cette construction exogène des catégories identitaires, mais aussi dans l'exaspération suscitée par la fermeture de l'usine.

Conclusion de la deuxième partie

La crise dans laquelle s'est enlue la région de Bélabo a profondément ruiné l'existence de la population et dégradé ses conditions de vie. Liée à l'emploi, son prolongement a provoqué l'éclatement des tensions sociales. Mais les rapports sociaux interculturels n'ont guère subi de dommages importants et ce malgré la virulence des troubles. Contrairement aux événements malheureux auxquels nous ont très souvent habitués certains espaces sociaux aussi recomposés que le nôtre, la présente ville nous met en face d'un phénomène totalement inédit. Toutefois la stabilité du lien social entre ses habitants ne tient qu'à un seul fait : l'absence de clivage entre autochtones et allogènes. Ces deux catégories sont soudées par des liens extrêmement forts.

TROISIEME PARTIE

Solidarité locale et pression sur les ressources forestières

La préservation en zone urbaine de la cohésion des rapports sociaux entre habitants est débitrice d'une gamme de liens construits depuis la pose des premiers rails jusqu'à l'évolution de la ville actuelle. Ils procèdent d'un ensemble d'actions mémorables reconnues aux migrants. Elles ont été par ailleurs renforcées par les alliances matrimoniales contractées avec les autochtones. A travers la médiation de tous ces liens, les clivages sociaux ont disparu et l'autochtonie revêt à présent une nouvelle connotation. Cette partie tente dès lors de saisir à juste titre comment les actions socio-économiques des migrants et la culture locale leur confèrent un statut identitaire semblable à celui des populations autochtones. De plus, on verra par la suite les répercussions sur les milieux naturels d'une telle transformation de statut marquée notamment par l'extension des liens de parenté.

Chapitre VII. L'improbable destruction des liens entre autochtones et allogènes

La cohabitation entre les habitants du chef lieu de l'arrondissement de Bélabo est plus marquée par les rapports sociaux harmonieux que par des relations conflictuelles. Les liens construits sont extrêmement forts et surplombent le nuage de tension suscité par la crise de l'emploi. De nombreux indices sociaux et culturels expliquent la force de ces liens.

1. « Le bien ne s'oublie pas »

Le temps n'est pas si loin où Bélabo ressemblait encore à une brousse « répugnée » des visiteurs extérieurs. La localité ne se réduisait qu'autour de deux villages aux modes de vie traditionnels et totalement accablés d'infrastructures dignes de refléter les temps modernes. Si c'est au gouvernement que revient la paternité de l'idée d'exploiter les richesses locales, et celle de mobiliser les capitaux nécessaires qui ont servi à la réalisation des grands travaux ayant profité à la région, l'essentiel de la force de travail mise à contribution pour les exécuter était celle des camerounais venus d'ailleurs. Ces gens ont sorti la localité de son dénuement, par leur travail, leur abnégation, leur esprit créatif et leur sens des affaires. Ils « *représentent l'une des forces motrices des transformations sociales* »¹⁰⁶ à l'origine de cette ville. Tous ces efforts consentis pour transformer cette nature sauvage en un espace civilisé et moderne reste pour beaucoup d'habitants un « bien qui ne s'oublie pas ». En contribuant vertement à l'ascension de la localité, en faisant d'elle une ville, un arrondissement au grand dam du chef lieu de district Diang, dont-elle n'était qu'une unité administrative périphérique, les migrants ont réussi à produire une réelle *économie d'affection* entre eux et les populations autochtones.

Nul homme parmi les plus âgés disséminés partout dans les villages et les quartiers de la ville ne méconnaît la portée des actions menées. Elles gardent une certaine fraîcheur dans la mémoire collective. Et c'est pourquoi les allogènes furent très peu pris à partie lors des tensions sociales enregistrées au cours de ces dix dernières années. « *Les conflits survenus en 2000 ne concernaient pas les allogènes. On en compte d'ailleurs très peu dans la ville. Beaucoup de ses habitants sont aussi autochtones que nous qui le sommes de souche* »¹⁰⁷, dit un informateur. Les raisons ne manquaient pourtant pas pour les accuser d'emprise sur les ressources locales. Ils sont nombreux et possèdent presque la totalité

¹⁰⁶ S. Castles, « Nécessaires migrations », *Courrier de la planète*, n°81- 82, Juillet-Décembre 2006, p 6.

¹⁰⁷ Propos d'un habitant du quartier Socopao originaire de la province de l'Adamaoua.

des investissements. On se souviendra également au passage que le changement intervenu au niveau de la direction de SOFIBEL a entraîné la marginalisation des autochtones. Mais voilà, des tels faits semblent tout à fait anecdotiques pour ceux-là. Ils sont moins significatifs que la fierté induite par l'évolution exponentielle de la région et dont les migrants restent malgré tout les principaux artisans.

Le statut d'autochtone reconnu à certains allogènes vient récompenser leur participation au développement de la région. L'autochtonie prend sous cette acception la forme d'un mérite et une distinction exprimant la gratitude des autochtones qui décèlent chez leurs bienfaiteurs des intentions similaires aux leurs. Ils en sont ainsi arrivés à remanier les règles relatives à la production de l'identité. Pour jouir des mêmes droits, le travail a été introduit comme critère abolissant la discrimination envers les allogènes qui ont œuvré pour le bien de la localité. Ce nivellement au niveau urbain de l'identité tranche fort bien avec le discours à la mode¹⁰⁸. Le travail vient ainsi substituer l'ancrage aux *logiques du territoire*¹⁰⁹ comme un nouveau mode structurant l'autochtonie. Être autochtone dans la région ne se réduit pas seulement à une conception essentialiste de l'identité mais à une conception également sociale.

La frontière entre « allogènes » et « autochtones » est extrêmement mince aujourd'hui. Une série de relations les lient. La toile a été parfois tissée à partir de simple rapport de voisinage ; par le rapprochement proposé par l'entreprise et, souvent consolidée par des rituels comme celui de « pleurer son corps », qui débouche sur la création d'une véritable économie sociale, par la solidarité qu'imposent certains projets économiques. Les liens sont toutefois encore plus forts, voire indestructibles, lorsqu'il s'agit des alliances matrimoniales. Le contact entre allogènes et autochtones a amplement favorisé l'union des couples mixtes. Ils ont eu pour conséquence d'uniformiser l'identité de la masse sociale en réduisant drastiquement les clivages entre les différents groupes. Abdelhafid Hammouche voit dans la constitution des unions « *un indicateur des moyens d'adaptation et d'évolution des groupes sociaux* »¹¹⁰. En effet, la célébration d'un mariage n'est pas seulement assortie d'un échange de biens. Elle assure également aux conjoints et leurs familles l'intégration réciproque dans le groupe social de l'autre.

Le sentiment de reconnaissance générale qui se dégage ne se limite pas seulement à la question de la mobilisation de la force de travail des migrants. Ces derniers font intégralement partie de la localité pour une toute autre raison encore. Les grands travaux financés et entamés par l'Etat ont, au-delà d'être très bien accueillis, provoqué une véritable *onde de choc* au sein de la population

¹⁰⁸ Sur les conflits entre les deux catégories sociales.

¹⁰⁹ A. Augé, *op.cit.*, p. 251

¹¹⁰ A. Hammouche, *op.cit.*, p. 64.

locale. Cette initiative a ensuite eu pour effet d'éveiller et de cristalliser vigoureusement le sentiment d'appartenance nationale. Car les travaux engagés ont été perçus comme participant d'une volonté affichée de l'Etat d'unifier le reste du pays à cette partie longtemps abandonnée. Ce geste pour les habitants est un acte civique concret de reconnaissance de leur citoyenneté et de leur appartenance à la nation camerounaise. Pour ce faire, chez eux, les autres camerounais n'ont pas le statut d'étranger. La terre de Bélabo est la leur. Les ressources qui l'ont sortie de l'isolation n'étaient pas les siennes mais celles des autres régions du pays. En vertu de cette solidarité, toute discrimination des allogènes n'est inadmissible.

2. L'allogène dans les structures sociales des groupes autochtones

- *L'accession au poste de chef de village en pays bobilis*

L'exploration des structures claniques *bobilis* révèle que le pouvoir s'affirme, autant au niveau le plus haut d'une structure qu'au niveau le plus bas, c'est-à-dire, dans les segments lignagers. Chaque clan a à sa tête un chef dont le pouvoir est héréditaire par *principe*. L'appartenance à la paire *clan-territoire* est requise pour accéder à la chefferie. En somme, la légitimité du pouvoir de celui qui le détient n'est reconnue qu'en tant qu'il est indissolublement le fils du clan, un autochtone. L'autochtonie est sans ambages le mode structurant l'accès au pouvoir. Il ne suffit pas cependant d'être autochtone pour prétendre diriger le clan. Une donnée fondamentale rentre en compte, c'est le niveau du rapport d'ancestralité à l'espace. « *Les terres sont occupées au terme d'une alliance passée par le premier occupant avec les puissances de la terre et les esprits du lieu (...)*¹¹¹ ». Il n'y a en matière de choix du chef aucun traitement démocratique dans la sélection de l'autochtone à qui échoit un tel privilège. En règle générale, seuls les descendants du lignage du premier occupant de l'espace ont cette "propension naturelle" à assurer la direction et le contrôle du pouvoir. Contrairement à certaines sociétés ouest africaines¹¹², où les pouvoirs sont clairement répartis entre plusieurs autorités du village, le chef de clan *bobilis* concentre à lui seul l'essentiel des pouvoirs. Il remplit les fonctions politiques telle la présidence des réunions interlignages, (en cas de troubles sociaux, de conflits lignagers) mais décide aussi de la politique extérieure du village. La terre est par procuration sa propriété. L'exercice du rôle de maître de la terre et de garant du respect de l'alliance passé avec les esprits lui incombe aussi. C'est donc lui qui est alors

¹¹¹ Bridier cité par E. Lebris et al. *L'appropriation de la terre en Afrique noire*, Paris, Karthala, 1991, p 59.

¹¹² Les Mossi du Burkina Faso opèrent une distinction tranchée entre deux pouvoirs de maîtrise : le politique dont le représentant est le *naba* et le foncier représenté par le *Teng naba*. Voir-A, Boussougou., *Sites sacrés. Le cas du parc naturel urbain Bangr-Weoogo de Ouagadougou*, Paris, Muséum national d'histoire naturelle, mémoire de master 2, juin 2007, 64 p.

aussi chargé de redistribuer les parcelles, d'en fixer les limites, de déterminer les modes d'accès et en théorie de pratiquer les rites sacrificiels nécessaires à l'obtention de l'accord et la protection de l'esprit des lieux (*M'gamba*).

Si le pouvoir dérive de la terre, malgré le différentiel placé sur la primauté pour déterminer en dernier ressort le choix de celui qui doit l'incarner, il n'en demeure pas moins que les autres factions lignagères jouent également un rôle considérable dans la désignation du chef. Le pouvoir se transmet certes en ligne paternelle du père au fils. Mais toute candidature à la succession doit toujours être déclarée et entérinée par l'assemblée constituée par les chefs des autres lignages. Le chef travaille en étroite collaboration avec elle : c'est son organe consultatif. Elle participe à ses côtés à la gestion administrative et religieuse du village. Aucune décision n'est prise par le chef sans qu'il ne requière l'appréciation de son assemblée. Il peut se décharger de certaines de ses fonctions et les confier à quelques représentants de son assemblée coutumière. Il en va ainsi de l'organisation des rites. Seuls les *gones* ont la responsabilité de les officier.

• *L'allogène à la chefferie*

A propos du chef, les règles pour le désigner ne sont pas si irréversibles quand on pénètre de plus près son cercle lignager. Car il est tout à fait possible de voir un "allogène" hériter de la chefferie. Pour aller vite, à situation inédite, disons-nous, dispositif social exceptionnel. Quand le chef n'a pu enfanter de garçons, ou qu'il n'a pas de frères, à qui la chefferie reviendrait ou même encore leurs progénitures, dans le cas où il aurait eu des filles, sa succession est assurée par un de ses gendres. De même, le neveu peut aussi dans pareille circonstance devenir le chef du clan. Le gendre et le neveu ne font pas en principe figure de prétendants à l'héritage, lorsque le chef a ses frères et ses fils à ses côtés. Ils sont socialement perçus comme des "allogènes" dans la mesure où ils ne sont pas fils du clan. Cependant, le neveu présente une toute autre particularité, celle du droit d'hériter de tout autre bien que le pouvoir, à cause de la filiation au clan de sa mère. En milieu bobilis on dit qu'« il hérite la part de sa mère ». L'héritage ici agit en tant qu'actif social d'immortalisation de la personne. Celui qui a procréé ne meurt pas, il vit à travers sa progéniture et dans le clan.

Le gendre n'occupe pas non plus une position marginale dans ce milieu. Une position sociale confortable lui est réservée quand surviennent des situations de décès. Il est le juge coutumier habilité à faire l'autopsie sociale. C'est lui qui interroge sur les circonstances du décès du disparu, et le groupe, par la voix du chef de lignage, a l'obligation de lui rendre des comptes. Les

funérailles ne débutent pas tant qu'il ne se satisfait pas des explications qui lui sont fournies. Par cette position sociale éminente, il peut par son verdict se poser en faiseur de paix ou en faiseur de trouble. Un fait qui ne doit passer inaperçu est cette dépendance du déroulement normal des rites funéraires par l'intrusion d'une ressource extérieure, le gendre. Tout se passe comme si l'« extraversion », pour utiliser un concept cher à Bayart, rendue possible par l'alliance, ne détermine pas seulement la circulation des biens, la reproduction du groupe mais elle sert aussi d'instrument de construction d'un fragment du système social. Ne faut-il pas trouver là une similitude avec la lecture que fait Bayart quand il s'intéresse aux sources du fonctionnement de l'hégémonie des pouvoirs africains en affirmant que : « *le rapport que les sociétés africaines entretenaient avec leur environnement extérieur était constitutif de leur organisation politique interne* »¹¹³ ?

Au-delà de toutes les configurations, il peut arriver qu'un allogène, le neveu ou le gendre hérite en présence des héritiers légitimes. Le chef dispose d'un pouvoir discrétionnaire qui le lui permet. Les raisons mises en avant pour justifier un tel choix sont souvent les qualités morales de la personne, son charisme ou sa sagesse et surtout l'affection que lui porte le chef. Il n'y a toutefois pas que le chef qui procède à ce choix, surtout s'il n'est plus. L'assemblée coutumière a le pouvoir de choisir en son absence. Elle peut investir tout autre membre du lignage du chef, même le gendre en lieu et place du fils jugé inapte pour assumer cette charge. L'allogène qui intègre le lignage du chef n'est plus considéré comme tel. Il est un autochtone surtout quand le chef jette son dévolu sur lui pour sa succession. Les liens matrimoniaux ne donnent pas seulement droit aux biens et aux services. Ils lèvent la substance qui désocialise l'individu du reste du groupe et lui confèrent enfin le statut de parent, d'autochtone, un potentiel héritier du pouvoir.

¹¹³ J-F, Bayart, *L'Etat en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard, 2^{ème} édition, 2006, p.5

CHAPITRE VIII. Le devenir d'une forêt post industriel

A l'heure où de nombreux pays se ruent vers l'adoption des politiques de conservation des ressources naturelles, ailleurs, dans les régions tropicales, plus particulièrement celles qui sont reculées des grandes métropoles nationales, à mi-chemin entre l'urbanisation et la ruralité, là où la misère gangrène au quotidien la vie des populations, la prise d'assaut des zones forestières constitue presque l'unique alternative contre l'expansion du niveau de décrépidité des conditions de vie. Dans ces milieux, la réalité sociale ne suit concomitamment pas les postures dictées par le discours politique sur l'environnement. L'exploitation des ressources forestières, notamment le bois, prend des proportions absolument inquiétantes. Le phénomène paraît extrêmement discret dans les places villageoises restées encore ancrées dans les traditions et peu exposées aux pressions urbaines et industrielles. Cependant, en infiltrant les milieux plus évolués, très influencés par les besoins urbains ou du secteur industriel, à l'instar de la région de Bélabo, l'inquiétude est de plus en plus palpable.

Très fortement enracinés dans la ville, les réseaux d'exploitants illégaux ont surgi et substituent les anciens circuits officiels d'exploitation et de transformation tous évaporés. Ainsi, la fermeture de l'ancienne société d'extraction forestière n'a forcément pas entraîné la fin de son activité. La continuité en est aujourd'hui assurée par ces réseaux qui par leurs trafics permettent aux familles en situation précaire de mieux enfin se prendre en charge.

1. L'exploitation forestière : une activité lucrative

Aucune donnée objective ne permet d'avancer d'emblée que l'exploitation actuelle des ressources ligneuses soit supérieure ou inférieure aux volumes exploités par l'entreprise. Cependant, le fait évident c'est que notre région est bien victime d'une exploitation anarchique de ses ressources. Le secteur du bois reste attractif et rentable. Les exploitants qui trouvent de l'intérêt connaissent parfaitement la région. Ils l'habitent et y ont travaillé comme agents administratifs ou ouvriers au service forêt. Maintenant ils travaillent en synergie pour leur propre compte. L'activité se poursuit parce que la demande abonde. Il faut dire que certains clients de la défunte SOFIBEL ont toujours gardé le contact avec ces néo-exploitants. Le bois n'est exploité que sur commande. Jamais les grumes ne sortent de la brousse, elles viennent déjà sciées. Plus

que l'agriculture, cette ressource génère assez rapidement de revenus, ce qui ne laisse pas la majorité des habitants dans l'indifférence. Un lien de proximité existe entre le courtier et le client. Très attiré par la marchandise, le dernier incite souvent le premier à en produire davantage et s'engage à préfinancer le travail, puis il paie le reliquat à la fin.

L'argent versé sert de fond d'aide aux exploitants démunis de matériels de travail pour s'en doter et s'acquitter en outre d'autres charges. Dans le montant reçu, ils prévoient de l'argent destiné au propriétaire des pieds d'arbres prisés, celui de l'abatteur, s'ils ne le sont pas eux-mêmes. Quand le montant est largement suffisant, le fournisseur peut très bien satisfaire tous les besoins, sans quoi il procède à des avances.

L'exploitation n'est possible que si les droits d'extraction sont payés avant aux communautés villageoises. Un intermédiaire se charge souvent de jouer les démarcheurs. Il s'agit en général d'un résident doublé du statut d'ancien travailleur de SOFIBEL et de parent. La familiarité joue un rôle déterminant dans la négociation avec le propriétaire des pieds sollicités. Cela évince tout climat de méfiance¹¹⁴. La négociation s'accompagne toujours du versement d'argent et des présents redistribués à l'ensemble des chefs de lignage du village. La forêt est un bien communautaire. Alors la coutume locale veut que quiconque l'exploite y partage en retour les dividendes avec les autres familles du village. Les présents redistribués, pour pénétrer la forêt, se composent de sachets de sel, de bouteilles d'huile et des palettes de vin. L'argent reste plus tôt le bien que le village discute très rarement à celui qui cède ses pieds.

La validation par les communautés villageoises des transactions marchandes donnant aux bucherons le droit d'accès à la forêt, donne ici une idée précise de la régression des valeurs sociales et culturelles locales. Pendant la période préindustrielle, aucun membre ne rentrait dans la forêt sans avoir préalablement accompli les rituels destinés à apaiser les esprits tutélaires. Car dans la conception populaire ces milieux naturels ne pouvaient être vides de leur présence. « *Les naturels, ne se rendant pas compte de la marche générale de l'univers, et ne comprenant pas, de ce fait, que les corps soient capables de se mouvoir, ils ont supposé un esprit, une intelligence, partout où ils voient le mouvement. Comme tout est mouvement dans la nature, ils l'ont peuplée de génies qui président aux fleuves, aux rivières, aux forêts, aux fourmilières, et par extension, aux cavernes, montagnes etc.* »¹¹⁵. L'autorisation d'exploiter toute ressource utile, dont disposent ces sites, respectait les prescriptions de la charte sociale. L'individu

¹¹⁴ Les gardes forestiers qui ne reçoivent pas de contre partie financière issue des transactions forestières passées par les villageois se servent très souvent de ces cas de violation de la réglementation en vigueur pour les faire chanter. Les villageois se méfient donc de toute personne étrangère qui les aborde pour éviter de devoir se retrouver en face d'un garde vêtu de tenue civile.

¹¹⁵ A. Raponda – Walker et R. Sillans, *Rites et croyances des peuples du Gabon*, Paris, Présence africaine, p 21.

a des droits mais aussi des devoirs. Les deux se chevauchaient dans chacun de ses actes. Il avait ainsi le droit de prélever un quelconque bien jugé nécessaire pour lui, mais gardait en mémoire le devoir de ne ponctionner que des quantités raisonnables. Les proportions ne devaient jamais dépasser les besoins exprimés par la cellule domestique. C'est cette forme d'économie que les spécialistes des études sur les sociétés préindustrielles ont qualifié de fonder sur l'autosubsistance. Tout excès, toute transgression, exposait l'auteur qui avait désobéi à la colère du groupe social et à celle des esprits. Lorsqu'il était par la suite victime d'une maladie ou d'un incident, lui ou un membre de sa famille, le point de vue local l'interprétait comme la sanction infligée par les esprits. La sanction pouvait donc être individuelle ou collective. Pour se garder d'en être victime, chacun observait scrupuleusement les normes sociales émises par la société. Mais l'avènement de la société industrielle a bouleversé l'ordre des choses. Les populations se sont accommodées et appropriées un mode de vie beaucoup plus structuré par le syndrome du profit. La valeur économique des ressources forestières détermine à présent leur rapport aux milieux, au grand dam des autres valeurs sociales.

Le référent de base pour toute négociation reste le chargement de camion. Un chargement de camion compte 300 bastings (pièces de planches) et rapporte 30 000 FCFA au villageois. La somme consacrée à la location de la tronçonneuse s'élève à 50 000 FCFA par mois. Le coût de cet outil au magasin s'avère élevé. De nombreux exploitants préfèrent alors le louer. Et les pannes sont naturellement à la charge du locataire. Le scieur prend 600 FCFA par pièce et en attribue 100 FCFA à son aide. Le démarcheur est le superviseur du chantier. Il perçoit une rémunération de 10000 FCFA par chargement. Cette somme lui est reversée par son patron (l'acheteur). Il perçoit aussi une petite gratification des exploitants en guise de remerciement du marché obtenu. Pendant la durée du sciage, il vit dans le chantier. Une autre de ses missions est de rendre régulièrement compte au propriétaire de la sortie de chaque chargement afin qu'il débloque les frais de transport. La location du camion varie entre 50000 FCFA et 100 000 FCFA en fonction de la distance. Le chauffeur profite aussi à son tour d'une « motivation » de 5 000 FCFA bien que son salaire soit en principe payé par son employeur.

2. Le transport du bois

La sortie du bois, des zones de sciage au parc à bois situé près de la gare ferroviaire, scelle la fin du travail. Lorsqu'il en est ainsi c'est que toutes les transactions financières qui autorisent ce mouvement ont toutes été effectuées. A côté de la dernière tranche d'argent dû aux exploitants, il y a d'autres dépenses engagées par le client. Les frais de débardage, ceux du chargement des camions, auquel nous avons déjà fait allusion, mais aussi les frais de garanti de libre circulation de la marchandise, sont toutes les charges que supporte le propriétaire de la commande. Une fois tous ces détails réglés, il n'est pas étonnant de voir le bois circulé à travers les artères de la ville dans des camions ou dans des « pousses-pousses ».

Photographie n°1 – Chargement de bois sur « pousse –pousse »



Cliché Boussougou Alain, Bélabo, le 3 mai 2010, 16 heures.

Les opérations de débardage ne se font pas en un parcours. Une première opération à lieu en brousse. Très souvent le sciage se fait dans les réserves forestières qui se trouvent du côté de la rive gauche du fleuve Sanaga. Les débardeurs transportent alors le bois du lieu de sciage vers le lieu de son embarquement en pirogue. Une toute autre opération commence lorsqu'il arrive sur la

rive droite. De là, il est débarqué au parc à bois. Ce n'est que là que des moyens de transport comme le camion ou le « pousse-pousse » entrent en jeu. Le stockage au parc, c'est juste pour attendre le chargement dans les wagons et l'acheminement vers le nord du pays. Derrière cette activité de débardage, qui se déroule en plusieurs phases, se cache une vraie manne financière. Le débardage est lucratif et fait vivre de nombreuses personnes. Celles qui le font en brousse tirent 200 FCFA par planche transportée. L'hostilité de la forêt et l'importance des distances parcourues par les débardeurs justifient le gain.

Pour un débarquement situé près de la ville, le chargement du « pousse – pousse » rapporte 500 FCFA. Loin de là, le chargement se fait dans le véhiculé. C'est une équipe de chargeurs venus avec le camion qui accomplit cette tâche. Un camion chargé rapporte un gain substantiel de 25 000 FCFA partagé entre les membres de l'équipe. Une fois arrivé à Golgotha¹¹⁶, il y a dans ce lieu un travail de classement qui s'opère. Ce travail est aussi rémunéré. Si le bois livré ne comporte que des bastings, il passera par la déligneuse. Il faut déboursier 40 000 FCFA par chargement pour accomplir ce travail. Les pousseurs qui récupèrent le bois déligné de la scierie au wagon ou au magasin touchent 600 à 800 FCFA par mètre cube. Les « moisis »¹¹⁷ qui le chargent dans le wagon touchent 70 000 FCFA par wagon chargé. On se doute bien que la sortie du bois n'échappe nullement à la vigilance de l'ensemble de l'administration de la ville.

3. Le droit de silence de l'administration

Malgré l'illégalité dans laquelle s'exerce l'exploitation forestière, les relations entre les exploitants et les agents du poste forestier local ne tournent jamais au conflit. Les deux groupes dont les intérêts devraient diverger se rencontrent régulièrement. Le nœud de ces rapprochements reste l'argent. Le propriétaire du bois négocie la libre circulation de sa marchandise en s'acquittant toujours d'une « motivation » versée au chef de poste. Le montant perçu varie entre 50 et 100 000 FCFA. Ce type de transaction fait oublier l'absence de permis d'exploitation et assure une impunité totale au fraudeur. La distribution de ce genre de cadeaux ne se limite pas qu'aux agents de l'administration des Eaux et Forêt. Les autres corps des forces de sécurité reçoivent également leur part de « gombo ». En monnayant ainsi leur silence, contre de l'argent proposé par les exploitants, les agents de l'administration locale transforment le patrimoine de l'Etat en ressource économique personnelle.

¹¹⁶ Nom donné au parc à bois.

¹¹⁷ Termes utilisés pour désigner tous les chargeurs stationnés au parc.

Des pratiques de cet ordre affectent énormément les recettes de l'Etat. Selon une estimation faite par le ministère de la Forêt et de la Faune (Minfop), à propos des maux qui minent le secteur forestier au Cameroun, les coupes frauduleuses, l'abattage des espèces protégées, les fraudes fiscales et les autres irrégularités observées dans l'exploitation des ressources forestières entraînent près de 5 milliards de FCFA de pertes chaque année¹¹⁸. Mais, malheureusement, les « gardiens » du patrimoine naturel national ne figurent pas très souvent parmi les coupables désignés. Et pourtant tous ne remplissent pas toujours bien leur rôle. La prédation est aussi prégnante dans les localités placées sous leur contrôle parce que quelques uns sont les complices de tous ces exploitants dépourvus de permis.

En Afrique, la corruption égratigne la vocation de beaucoup de fonctionnaires. A l'origine de cette situation se trouve les difficultés économiques rencontrées par les agents de l'administration. Les salaires perçus ne les mettent plus à l'abri du besoin. Les politiques préconisées de l'ajustement structurel, censées revitaliser les économies africaines et impulser le développement, ont plus fragilisé les modestes revenus des ménages qu'elles n'ont produit les effets escomptés. Le coût de massue allait dans le même temps provenir de l'annonce de la dévaluation du franc CFA (1993) : c'est autre événement des années 90 a provoqué l'inflation des prix des produits de consommation. L'accumulation des échecs dus à ces politiques et à la baisse substantielle du niveau de vie des couches sociales moyennes et inférieures ont fini par entraîner les petits fonctionnaires sur le terrain de la corruption. En un rien de temps, ce fléau est devenu pour eux l'alternative à l'accroissement de leur ressource¹¹⁹. Dans la majorité des cas, toute administration qui gère les ressources naturelles, ses administrateurs se les accaparent et les marchandent dans les circuits économiques illégaux. Ailleurs, dans d'autres administrations, les transactions concernent par contre les services publics. L'observation d'une telle transformation des postes administratifs en instrument d'accès individuel aux ressources reste un fait très connu qui n'étonne plus personne.

La racine du mal reste pourtant bien connue des élites politiques au pouvoir. Mais force est de constater que le fléau persiste et s'enkyste encore plus. L'ensemble de l'administration publique voit son efficacité ruinée par cette gangrène qui la décrédibilise et la prend complètement en otage. Il serait trop facile de récriminer seulement les fonctionnaires et passer sous silence la responsabilité de l'Etat. L'amélioration des conditions de vie de ses employés n'a pas été suffisamment souvent prise en compte par ce dernier. Il éprouve d'énormes difficultés de gestion de ses ressources, de détermination des objectifs, de redistribution des moyens aux secteurs et

¹¹⁸ Cf. <http://www.africaontv.com>

¹¹⁹ Michel Agier parle de revenu du hors salaire.

aux acteurs qui en ont plus grandement besoin que d'autres. Il en va ainsi de l'exemple du secteur qui nous importe à cet instant. On sait qu'une bonne partie des ressources des pays du continent est constitué de l'aide au développement. Elle représentait en 1996 près 12,30 % de leur PIB¹²⁰ (et au même moment la question écologique montait en puissance). En guise de conclusion du rapport de dépendance du continent envers l'aide, Nicolas Van de Walle dira que « la liaison entre ce continent et l'économie internationale ne s'effectue plus aujourd'hui, pratiquement, que grâce aux flux d'aide publique »¹²¹. Poursuivant sur ce registre, on ajoutera pour notre part, qu'il n'y a plus dans chaque pays qui la reçoit, de nos jours, un secteur de la vie publique qui perçoit autant d'aide que l'environnement. Les pays occidentaux investissent massivement dans ce sens depuis plusieurs années. C'est idem pour le Programme des nations unies pour l'environnement (PNUE) qui, il faut le rappeler, a été créé en 1972 pour répondre à ce besoin de financement des programmes de gestion rationnelle des ressources naturelles. Cependant, il est curieux de constater qu'en dépit de tous les efforts consentis, les agents de l'Etat qui exercent dans un secteur aussi stratégique, délicat et sensible comptent parfois parmi les moins bien payés dans un pays comme le Cameroun. Les données recueillies sur terrain révèlent que tous les agents formés à l'école des Eaux et Forêt et rentrés en activité depuis les trois dernières années ne perçoivent pas encore leur salaire. Pour ceux qui le perçoivent comme le chef de poste, son net à payer s'élève à 1 10 000 FCFA soit près de 168 euros par mois. Pire encore pour ses subalternes, certains atteignent péniblement la somme de 80 000 FCFA (122 euros). La question qui vient tout de suite à l'esprit est de savoir, si un tel traitement est normalement convenable pour des agents qui exercent dans un secteur aussi rentable ? Les salaires distribués n'encouragent aucun agent à durcir le ton devant un fraudeur apte à proposer à lui proposer par jour l'équivalent de son salaire mensuel. Le traitement réservé à ces représentants de l'Etat est sans aucun doute en partie à l'origine des déviances constatées dans l'accomplissement de leurs missions relatives à la préservation et la conservation des ressources naturelles. Ainsi, pour eux, assumer la tâche de garde forestier c'est davantage l'occasion de se constituer un trésor financier via les trafics des exploitants illégaux que d'éviter la prédation des ressources.

¹²⁰ N. Van de Walle, « Les bailleurs et l'Etat en Afrique », *Afrique contemporaine*, n°199, Juillet-septembre 2001, p 26.

¹²¹ Idem.

Conclusion Générale

Le modèle de recomposition sociale en marche dans le nord-ouest de la province de l'Est est fondé sur la cohabitation entre « autochtones » et « allogènes ». Consécutif aux grands travaux de construction du chemin de fer, mais aussi à ceux de l'usine d'exploitation et de transformation du bois, ce modèle a secrété au sein de cette population urbaine des liens sociaux quasi indestructibles. Cependant la crise de l'emploi surgie en 1995 écorne la tranquillité de la ville. Elle plonge la population dans la misère, l'habitue à vivre de la débrouillardise et contraint une frange d'entre elle à observer des comportements déviants. La prostitution et les scènes de braquages écument presque impunément les rues.

Le maigre espoir suscité par l'arrivée en 2000 de l'entreprise en charge de la construction du pipeline Tchad-Cameroun s'est finalement avéré vain. Cela n'a pas suffi à améliorer la situation. Bien au contraire, sa présence a plutôt cristallisé les tensions sociales entre les habitants de cette circonscription administrative. Des clivages sont nés, mais ils n'ont toutefois pas eu la force nécessaire d'exhumer les distinctions identitaires interethniques. Les rapports sociaux longtemps établis ne furent jamais mis en péril. Néanmoins, à l'intérieur même de la communauté autochtone, pour des raisons économiques, les liens se sont quelque peu dégradés. La distinction entre autochtone du « goudron » et de la « brousse », à savoir les urbains et les ruraux, traduit largement la césure au niveau interne.

La principale raison à l'œuvre de cette absence de conflits tranchés entre « autochtones » et « allogènes » c'est qu'une telle distinction n'existe quasiment pas. Il n'y a que des « autochtones ». Ils peuvent être de souche ou d'adoption. Ce statut est aussi reconnu aux allogènes parce qu'à travers leur travail, leur esprit créatif et leur sens des affaires, ils ont sorti la localité de son dénuement. Tous ces efforts consentis pour transformer l'ancienne nature sauvage en un espace civilisé et moderne est pour les autochtones de souche un acte impérissable. Par cette contribution, les migrants ont réussi à produire un lien affectif fort avec les populations autochtones. En témoignant par les actes posés leur attachement au milieu, ils ont ainsi conduit les autochtones à leur conférer un statut identitaire identique au leur.

Artisans de l'évolution locale, les ex-allogènes ont aussi su nouer des alliances matrimoniales mixtes, renforcé leur ancrage au sein du territoire et rendu le lien avec leurs hôtes insécable. De plus, le versant culturel n'est pas à épargner. Il cristallise l'entente et l'harmonisation des rapports entre autochtones et étrangers. En effet, chez les autochtones de souche la culture réserve une place non négligeable à l'allogène dans le dispositif social. Elle tolère son intégration et fait de lui un membre à part entière du groupe. Il peut ainsi assumer des fonctions aussi prestigieuses que la présidence de la chefferie du village.

Mais l'ensemble des habitants reste cependant très marqué par l'influence née du contact établi avec l'entreprise forestière. Ils se sont accommodés et appropriés un mode de vie beaucoup plus structuré par le syndrome du profit. La valeur économique des ressources forestières détermine à présent les rapports des groupes aux milieux. Cette importance que l'argent a pris et l'extension de son emprise sur la société a affaibli les valeurs culturelles locales. Les individus, extrêmement motivés par l'appât du gain, se sont libérés des contraintes sociales qu'elles faisaient jadis peser sur eux et mobilisent actuellement des modes d'exploitation des ressources qui les ponctionnent abusivement.

La collusion entre des gardes forestiers enclins à monnayer leur vigilance et des exploitants illégaux profitant de ce laxisme favorise l'évaporation exponentielle des ressources forestières. L'avenir des forêts de la région de Bélabo est donc compromis par ce libre accès aux ressources cautionné par certains administratifs. Il n'existe plus de sécurité pour ces milieux naturels aussi bien sous la vigilance des gardes forestiers qu'au contact des exploitants illégaux. Ils sont livrés à la merci des corrupteurs et des corrompus qui les convertissent constamment en monnaie d'échange. Les milieux ne sont plus protégés. Et l'emprise des exploitants illégaux sur les forêts de la région est bien loin de s'estomper tant qu'ils jouiront toujours des solidarités administratives locales.

Références bibliographiques

Ouvrages spécialisés

Agier (M) et al, *Classe ouvrière d'Afrique noire*, Paris, Karthala, 1987

Amselle (J.-L) et M'bokolo (E) (dir.), *Au cœur de l'ethnie : Ethnies, tribalisme et Etat en Afrique*. Paris, La découverte, 1999

Augé (M) et Colley (J.-P), *L'anthropologie*, Paris. PUF, Coll. « Que sais-je ? », 2004

Balandier (G), *Anthropo-logiques*. Paris, Librairie Générale Française, 1985

Balandier (G), *Sociologie actuelle de l'Afrique noire*, Paris, PUF, 1982

Balandier (G), *Sociologie des brazzavilles noires*, Paris, Presse de la fondation nationale des Sciences politiques, 2^e édition, 1985

Bastide (R), *Anthropologie appliquée*, Paris, Stock, 1971

Baudrillard (J), *La société de consommation*, Folio, 1970

Bayart (J.-F), *L'Etat au Cameroun*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1979

Bayart (J.-F), Mbembe (A) et Toulabor (C), *le politique par le bas en Afrique noire*, Paris, Karthala, 1992

Bayart (J.-F), *L'Etat en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard, 2^{ème} édition, 2006

Bourmaud (D), *La politique en Afrique*, Paris, Montchrestien, 1997,

Claval (P), *Géographie culturelle*, Paris, Armand Colin, 2003

Cheuzeville (H), *Kadogo, enfants des guerres d'Afrique centrale : Soudan, Ouganda, Rwanda, Congo*. Paris, L'Harmattan, 2003

Copans (J), *Développement mondial et mutations des sociétés contemporaines*, Paris, Armand Colin, *sociologie*, Coll. 128, 2006

Costa (J.-P), *L'homme-nature*, Paris, Edition Sang de la terre, 2000,

Coquery Vidrovitch (C) et Moniot (H), *L'Afrique noire de 1800 à nos jours*, Paris, Nouvelle cléo, 2005

- C. Coquery-Vidrovitch, « Histoire coloniale et décolonisation. Le cas impérial français » in : C. Choquet et al, *Etat des savoirs sur le développement. Trois décennies de sciences sociales en langue française*, Paris, Karthala, 1994
- C. Coquery-Vidrovitch, « Les paysans africains : permanences et mutations » In Coquery-Vidrovitch, C (dir.) *Sociétés paysannes du tiers-Monde*, Lille, Presses Universitaires de Lille, 1981,
- Cuche (D), *La notion de culture dans les sciences sociales*, Paris, La découverte, 2007
- Diouf (B), « Syndicalisme, vie associative et identités ouvrières ». In : Cabannes R. et al (dir.), *Salariés et entreprises dans les pays du sud. Contribution à une anthropologie politique*, Paris, Karthala, 1995
- Domenach (H) et M. Picouet, *Environnement et populations : la durabilité en question*, Paris, L'harmattan, coll. Population, 2004
- Gnahoua (A.R), *La crise du système ivoirien. Aspects politiques et juridiques*, Paris, L'Harmattan, 2005,
- Godelier (M), *Métamorphoses de la parenté*, Paris, Fayard, 2004,
- Hammouche (A), *Les recompositions culturelles. Sociologie des dynamiques sociales en situation migratoire*, Strasbourg, Presse Universitaire de Strasbourg, 2007,
- Izard (M), *Gens du pouvoir, gens de la terre : les institutions politiques de l'ancien royaume du Yatenga*, Paris, Maison des sciences de l'Homme, 1985.
- Evans-Pritchard (E.E), *Les nuér*, Paris, Gallimard, 1994
- Ki – Zerbo (J), *Extrait de tradition et modernisme en Afrique Noire*, Paris, Ed du Seuil, 1965
- Koné (A), *Houphouët – Boigny et la crise ivoirienne*, Paris, Karthala, 2003
- Lambony (P.-G), « Migrant et citadins dans les villes africaines. Eléments de réflexion à partir de quelques cas (Afrique du Sud, Zimbabwe, Togo) ». In : Coquery-Vidrovitch C, (dir) et al. *Etre étranger et migrant en Afrique au XXe siècle : Enjeux identitaires et modes d'insertion. Tome 2 : Dynamiques migratoires, modalités d'insertion urbaine et jeux d'acteurs*, Paris, L'harmattan, p17-30
- Mveng (E), *Histoire du Cameroun*, Paris, Présence africaine, 1963
- Rabourdin, *Les sociétés traditionnelles au secours des sociétés modernes*, Paris, Delachaux et Niestlé, 2005

Réa (A) et Tripier (M), *Sociologie de l'immigration*, Paris, la découverte, 2008,
Sautter (G), *Parcours d'un géographe. Des paysages aux ethnies, de la brousse à la ville, de l'Afrique au monde*, Paris, éd. Arguments, 1993

Valluy (J), *Le rejet des exilés. Le grand retournement du droit de l'asile*, Paris, éd. Du Croquant, coll. Terra, 2009

Articles et revues :

Akindès (F), Inégalités sociales et régulation politique en Côte d'Ivoire, *Politique africaine*, n°78, Juin 2000, pp. 126 - 141

Akindès (F), Les racines de la crise militaro-politique en Côte d'Ivoire, Dakar, CODESRIA, juin 2004, pp. 1-51

Augé Axel, « Les solidarités des élites politiques au Gabon : entre logique ethno communautaire et réseaux sociaux », *Cahier internationaux de sociologie*, n°123, pp.245-268.

Atlas de la République unie du Cameroun, Paris, éditions Jeune Afrique, 1979

Balbo (M) et Marconni (G), « Gestion urbaine », *courrier de la Planète*, n°81- 82, juillet-Décembre, 2006, pp : 114-117

Banégas (R), Côte d'Ivoire : les jeunes « se lèvent en hommes », anticolonialisme et ultranationalisme chez les jeunes patriotes d'Abidjan, Paris, CERI, n°137, juillet 2007, pp : 1- 52

Banégas (R) et Losch (B), « La Côte d'Ivoire au bord de l'implosion », *Politique Africaine*, n°87, octobre 2002, Paris, Karthala, pp. 139 – 161

Banégas (R) et al, La fin du pacte colonial. La politique africaine de la France sous J. Chirac et après. Paris, *Politique africaine*, n°105, mars 2007, pp.5-23

Banégas (R) et J.-P Warnier, Nouvelles figures de la réussite et du pouvoir, *Politique africaine*, n°82, juin 2001, pp .5-21

Bayart (J.-F) et Geschiere (P), « J'étais là avant ». Problématiques politiques de l'autochtonie, *Critique internationale*, n°10, Janvier 2001, pp.126-128

Bayart (J.-F), Geschiere (P) et Nyamnjoh (F), Autochtonie, démocratie et citoyenneté en Afrique, *Critique internationale*, n°10, Janvier 2001, pp.177-194

Castles (S), « Nécessaires migrations », *Courrier de la planète*, n°81-82, Juillet-Décembre 2006, pp. 6-15

Cheveau (J.-P), Question foncière et construction nationale en Côte d'Ivoire, *Politique africaine*, n°78, juin 2000, Paris, Karthala, pp. 94 – 125

CIRAD, Conservation de la biodiversité forestière en Afrique centrale Atlantique : le réseau d'aires protégées est-il adéquat ? *Bois et forêts des tropiques*, n°268 (2), 2001 pp.5-28

Daloz (J.-P), Les ambivalences dans la caricature des dirigeants politiques. Illustrations africaines, *Mots*, n°48, Septembre 1996

Franqueville (A), La relation ville-campagne sur la route au nord de Yaoundé, *Cahiers Orstom*, Sciences humaines, n°83, 1971, pp : 1-93

Fouéré (M-A), La préférence nationale en Tanzanie postsocialiste : entre citoyenneté, autochtonie et race, *Politique africaine*, n°151-152, 2009, pp.137-153

Goedefroit (S), « La part maudite des pêcheurs de crevettes à Madagascar », Paris, EHESS, *Etudes Rurales*, 2002, pp.

Wa Kabwe-Segatti, « Violences xénophobes en Afrique du Sud : retour sur un désastre annoncé », *Politique africaine*, n°112, décembre 2008, pp.99-118

Valluy (J), « Stigmatiser, enfermer », *Courrier de la planète*, n°81-82, Juillet-Décembre 2006, pp : 51-53

Van de Walle (N), « Les bailleurs et l'Etat en Afrique » *Afrique contemporaine*, n°199, juillet-septembre 2001, pp : 25-35

Veyne (P), « Lisibilité des images, propagande et apparat monarchique dans l'Empire Romain » Presses Universitaires de France, *Revue historique* 2002/1 - n° 621, pp.3-30

Mémoires :

Bokam Nkoumba (J.B), *La province de l'Est-Cameroun et son intégration dans le développement économique national*. Université de Yaoundé, Mémoire, Licence de sciences économiques, 1976,

Boussougou (A), *Sites sacrés. Le cas du parc naturel urbain Bangr-Weoogo de Ouagadougou*, Paris, Muséum national d'histoire naturelle, mémoire de master 2, juin 2007

Linjouom (I), *Etude et estimation des pertes dans une usine de fabrication du contreplaqué : cas de SOFIBEL au Cameroun*, Université de Libreville, Mémoire de fin d'étude, Ecole des Eaux et Forêts, 1987

Poné, *Sécurité et encadrement des personnels techniques à l'exploitation forestière d'une entreprise : son impact sur la productivité*. Cas de SOFIBEL au Cameroun, Université de Libreville, Rapport de Stage, Ecole nationale des Eaux et Forêts, 1990

Sidibé (S), *La consommation des marchandises importées en Côte d'Ivoire : tentative d'approche du point de vue des structures commerciales et des mentalités 1945-1960*, Université Paris 1, Mémoire de DEA, 1987

Sites internet

<http://www.africaontv.com>

<http://www.lepoint.fr>

<http://www.camnews24.net/fr>

<http://www.africaontv.com>

<http://www.cirad.fr> et <http://www.ird.fr>

Liste tableaux, carte, plan et photo

Tableau n°1 : Répartition ethnique des quartiers.....	38
Tableau n°2 : Alliances matrimoniales.....	43
Carte de l'arrondissement de Bélabo.....	26
Plan de la ville de Bélabo.....	35
Photo : chargement de bois sur « pousse-pousse ».....	80

TABLE DE MATIERE

Remerciements

INTRODUCTION GENERALE.....7

PARTIE 1: Histoire de l'industrialisation de la région de Bélabo...

CHAPITRE I : Le progrès à travers l'investissement industriel.....22

1. L'urgence de la construction du chemin de fer.....22

2. La création de la Société Forestière Industrielle de Bélabo..... 23

3. « Un air de plein emploi ».....27

4. La répartition des ouvriers au sein de l'entreprise.....28

5. Les conditions de travail des ouvriers.....29

CHAPITRE II : La naissance d'une ville moderne : Bélabo.....31

1. Les facteurs d'émergence.....31

2. La consommation des marchandises comme mode de réduction
de l'écart de développement.....32

3. La promotion de la région : un foisonnement de volonté politique
locale et étatique.....33

4. L'extension de la localité.....34

5. La répartition ethnique des quartiers de la ville.....37

CHAPITRE III : La formation des liens sociaux entre autochtones

et allogènes40

1 - L'entreprise au centre du rapprochement des catégories identitaires

Hétérogènes.....40

2 - Le lien social à travers le rituel du « pleurer son corps ».....41

3 - Les alliances matrimoniales.....42

PARTIE 2 : Le quotidien d'une société en crise

CHAPITRE IV : La crise de l'emploi : origines et formes de résistance populaire 48

1. La fin de SOFIBEL.....48

2. Les logiques ethno-communautaires.....49

3. L'épuisement des ressources.....50

4. L'économie de la débrouillardise.....51

5. La ruée vers un modèle d'agriculture spécifique.....52

6. « Les jeunes se prennent en charge ».....54

7. Les activités à rentabilité lente.....54

CHAPITRE V : Rupture entre autochtones et sédentarisation des migrants

1. Le nœud de la discorde entre locaux et « migrants »55

2. Les autochtones clivés entre urbains et ruraux.....58

3. La sédentarisation dans la précarité.....59

4. Le faible coût de vie.....	60
5. L'attente du paiement des droits sociaux.....	61
6. L'absence d'investissement dans le village d'origine.....	61
7. L'attachement au milieu.....	63

CHAPITRE VI. Le différend lié à l'étiquette « population locale ».....64

1. L'autochtonie : L'entre-deux.....	64
2. L'arrière plan des catégories exogènes.....	65

Parti 3. Solidarité locale et pression sur les ressources naturelles

CHAPITRE VII. L'IMPROBABLE DESTRUCTION DES LIENS ENTRE

AUTOCHTONES ET ALLOGENES.....72

1. « Le bien ne s'oublie pas ».....	72
2. L'allogène dans les structures sociales des groupes autochtones.....	74
* L'accession à la chefferie en pays bobilis.....	74
* L'allogène à la chefferie.....	75

CHAPITRE VIII. Le devenir d'une forêt post industriel77

L'exploitation forestière : une activité lucrative	77
Le transport du bois.....	80
Le droit de silence de l'administration.....	81

CONCLUSION GENERALE.....	84
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	86
ANNEXES	

Les axes des entretiens et les informateurs

• La période industrielle

Informateur n°1 : 53 ans, sans emploi, chef de quartier résident à Akok mekel 1, ancien ouvrier de SOFIBEL, natif de l'arrondissement de Bélabo. *Entretien accordé à domicile*, le 30 avril 2010.

Informateur n°2 : 57 ans, menuisier, résident à Akok mekel 1, ancien ouvrier de SOFIBEL, originaire du centre (Yaoundé). *Entretien réalisé à domicile*, le 5 mai 2010.

Informateur n°3 : 66, sans emploi, résident à Ebaka 2, ancien ouvrier de SOFIBEL, originaire du centre (BAFIA). *Entretien réalisé à domicile*, le 9 mai 2010.

Informateur n°4 : 62 ans, agriculteur, chef du village Bélabo, ancien ouvrier de SOFIBEL, originaire de Bélabo. *Entretien réalisé à domicile*, en présence de trois notables de la chefferie, le 20 juin 2010.

• Les mobilités sociales

Informateur n° 5 : 46 ans, commerçant, résident à Ebaka, ancien ouvrier de SOFIBEL, originaire de l'Ouest. *Entretien réalisé au marché central*, 12 juin 2010.

Informateur n° 6 : 55 ans, mécanicien, résident à Sappeli, ancien ouvrier de SOFIBEL, originaire du centre (Mbalmayo). *Entretien réalisé au garage*, le 14 juin 2010.

Informateur n° 7 : 68 ans, marâcher, chef de quartier résident à Elobi, ancien ouvrier de SOFIBEL, originaire de l'Ouest (Foumban). *Entretien réalisé à domicile*, le 15 juin 2010.

Informateur n° 8 : 64 ans, éleveur, résident à Socopao, originaire de l'Est (Abong bang), ancien ouvrier de SOFIBEL. *Entretien accordé à domicile*, le 22 juin 2010.

• **Les alliances matrimoniales**

Informateur n° 9 : 66 ans, agriculteur, résident à Ebaka 2, originaire de l'Est (Mbam), ancien ouvrier de SOFIBEL. Entretien réalisé à domicile, le 6 juin 2010.

Informateur n°10 : 59 ans, boucher, à Ebaka 2, ancien ouvrier de SOFIBEL, originaire de l'extrême Nord (Maroua). Entretien réalisé à domicile, le 9 juin 2010.

Informateur n°11 : 47 ans, agriculteur, résident à Bélabo village, originaire de Bélabo, ancien ouvrier de SOFIBEL. *Entretien réalisé à la chefferie du village*, le 13 juin 2010.

Informateur n°12 : 61 ans, commerçant, résident à Akok-mekel 2, ancien ouvrier de SOFIBEL, originaire du Sud (Ebolowa). *Entretien réalisé à la gare routière de Bélabo*, le 19 juin 2010.

• **Les modes de subsistance post entreprise**

Informateur n°13: 60 ans, agriculteur, résident à Climat de l'Est, ancien ouvrier de SOFIBEL, originaire du Centre (Nanga Eboko). *Entretien réalisé à domicile*, le 16 mai 2010.

Informateur n°14 : 29 ans, débardeur, résident à Belabo village, ancien ouvrier à COTCO, originaire de Bélabo. *Entretien réalisé à la place de la gare*, le 19 mai 2010.

Informateur n°15 : 26 ans, taximan, résident à Akok mekel 2, ancien ouvrier à COTCO, originaire du nord (Adamaoua). *Entretien réalisé à la gare routière*, le 17 juin 2010.

Informateur n°16 : 48 ans, employé à SAGA, résident à Oyack, originaire du Littoral (Douala), ancien ouvrier de SOFIBEL. *Entretien réalisé à la place de la gare*, le 27 juin 2010.

• Les tensions sociales

Informateur n° 17 : 45 ans, charpentier, résident à Socopao, ancien ouvrier à la ZAPI de l'Est, originaire du Littoral (Nkongsamba). *Entretien réalisé à domicile*, le 18 mai 2010.

Informateur n° 18 : 70 ans, chef de village, résident à Yanda, ancien ouvrier à COGEFAR et SOFIBEL, originaire de l'arrondissement de Bélabo. *Entretien réalisé au village Yanda*, le 22 mai 2010.

Informateur n°19 : 37 ans, Réparateur d'électroménagers, résident à Climat de l'Est, ancien ouvrier à COTCO, originaire du Centre (Nanga-Eboko). *Entretien réalisé à l'atelier*, le 28 mai 2010.

Informateur n°20 : 63 ans, chef de village, résident à Bélabo village, ancien ouvrier à SOFIBEL. *Entretien réalisé à domicile*, le 23 juin 2010.

• L'exploitation forestière illégale

Informateur n°21 : 52 ans, Tronçonneur, résident à Camp Morry, ancien ouvrier à SOFIBEL, originaire du Littoral (EDEA). *Entretien réalisé à domicile*, le 8 mai 2010.

Informateur n°22 : 31 ans, agent municipal, résident à Oyack, ancien ouvrier à COTCO, originaire de Bélabo. *Entretien réalisé à la mairie*, le 14 mai 2010.

Informateur n°23 : 34 ans, fonctionnaire, résident à Elobi, originaire du Nord (Garoua). *Entretien réalisé à domicile*, le 24 mai 2010.

Informateur n°24 : 28 ans, Menuisier, résident à Socopao, ancien ouvrier à COTCO, originaire de l'Est (Dimako). *Entretien réalisé au parc à bois*, le 30 mai 2010.

Guide d'entretien sur les conditions de vie des populations de Bélabo

1. Identification de l'informateur

Âge :

Nationalité :

Profession :

Lieu de résidence :

Origine régionale :

Date d'arrivée à Bélabo :

2. La période industrielle

1. Bélabo a-t-il déjà accueilli des entreprises ?
2. A quel moment ont-elles commencé à s'intéresser à la région ?
3. Qu'ont-elles apporté de plus à cette région ?
4. Quelle était la plus importante entreprise locale ?
5. A-t-elle recruté des employés dans la localité ? Etaient-ce les seuls qu'elle employait ? Comment procédait-elle au recrutement de sa main-d'œuvre ?
6. A quand remonte sa fermeture ? Pour quelles raisons a-t-elle cessé ses activités ?

3. Les mobilités sociales

1. La population de la région a-t-elle évolué ?
2. A quel moment a-t-elle commencé à augmenter ?
3. Cette augmentation de la localité a-t-elle profité à la région ?
4. Quelles raisons ont déterminé le choix de vivre à Bélabo ?

4. Les modes de subsistance post-entreprise

1. Comment surmontez-vous la crise ?
2. Pratiquez-vous une activité stable ? Laquelle ?
3. Est-elle votre seule source de revenu ?
4. Vous êtes vous rapidement reconverti ?

5. Les tensions sociales

1. Y'a-t-il déjà eu d'importants désaccords entre les habitants de La ville ?
2. A quelle occasion ces conflits sont-ils intervenus ?
3. Quelles étaient les raisons réelles de ces affrontements ?
4. Quelles catégories de la population s'affrontaient ?

6. L'exploitation forestière

1. L'activité du bois a-t-elle pris fin avec la fermeture de SOFIBEL ?
2. Quels exploitants fournissent du bois aux menuiseries locales ?
3. Ont-ils d'autres clients ?
4. Cette exploitation se fait-elle dans la légalité ?
5. Comment organisent-ils la production du bois ?